Government of Canada | Gouvernement du Canada

Securing an Open Society: One Year Later

Progress Report on the Implementation of Canada's National Security Policy

April 2005

Canada

Government of Canada | Gouvernement du Canada

Securing an Open Society: One Year Later

Progress Report on the Implementation of Canada's National Security Policy

April 2005

Canada

Library and Archives Canada Cataloguing in Publication

Securing an open society - one year later : progress report on the implementation of Canada's national security policy

Text in English and French on inverted pages.
Title on added t.p.: Protéger une société ouverte – un an après : rapport d'étape sur la mise en œuvre de la politique canadienne de sécurité nationale

Available also on the Internet: www.pco-bcp.gc.ca

ISBN 0-662-68980-1
Cat. no. CP22-77/2005

1. National security – Canada. 2. Internal security – Canada.
3. Civil defence – Canada. 4. Emergency management – Canada – Planning.
5. Security – International. I. Canada. Privy Council Office.

UA600.S42 2005 355'.033071 C2005-980116-6E

To obtain print copies:
Phone: (613) 957-5153
TTY/TDD (613) 957-5741
Fax: (613) 957-5043
E-mail: info@pco-bcp.gc.ca

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2005.

Government of Canada Gouvernement du Canada

Message from the Deputy Prime Minister

Canadians live in an increasingly complex and uncertain world. Terrorist organizations continue to disrupt societies and claim innocent lives each year. The threat of a devastating global flu epidemic is growing. The Indian Ocean tsunami last December is a striking reminder that Canada is not immune from natural disasters.

On April 27, 2004, the Government of Canada released *Securing an Open Society: Canada's National Security Policy*. The policy articulates Canada's core national security interests and provides a framework within which the Government will work with others—provinces, territories, first line responders, communities, the private sector and allies—to address current and future threats to our country. The key Canadian values of democracy, human rights, respect for the rule of law, and pluralism are embodied throughout the policy.

Building the dynamic, responsive and integrated security system described in *Securing an Open Society: Canada's National Security Policy* requires a sustained effort over time. In fact, the job of promoting national security will never be completely finished. Nevertheless, in the months since the National Security Policy was released, significant progress has been made in addressing gaps in our system, in further strengthening Canada's threat assessment, prevention and response capabilities, and in implementing a number of initiatives identified in the policy, as well as several other national security enhancements.

The Cross-Cultural Roundtable on Security was created to engage Canadians and the Government of Canada in a long-term dialogue on matters related to national security as they impact a diverse and pluralistic society. The Government is also in the process of setting up an Advisory Council on National Security. The Government has established the Integrated Threat Assessment Centre, which provides comprehensive threat assessments to key partners in the security and intelligence community. Parliament passed legislation in March 2005, which came into force in early April 2005, that provides the legal foundation for the new department, Public Safety and Emergency Preparedness Canada.

A new Government Operations Centre has been established to provide stable, around-the-clock coordination and support across government and to key national players in the event of a national emergency. Canada's capacity to prepare for and respond to health emergencies has also been strengthened with the creation of the new Public Health Agency of Canada and the appointment of our first Chief Public Health Officer.

Improvements continue to be made in transportation security. The on-water presence of the Canadian Forces and Canadian Coast Guard has been increased, and Canada-U.S. cooperation on marine security has been strengthened. Additional measures have also been implemented to further strengthen aviation security and to secure Canada's land border.

Our relationships within North America are of the utmost importance in ensuring a stronger, more secure and more prosperous Canada. At their meeting on March 23, 2005, Prime Minister Martin, U.S. President Bush and Mexican President Fox launched the Security and Prosperity Partnership of North America to develop new avenues of cooperation that will make North American open societies safer and more secure, businesses more competitive and economies more resilient. The three leaders committed to establishing a common approach to security to protect North America from external threats, to prevent and respond to threats within North America, and to further streamline the secure and efficient movement of legitimate, low-risk traffic across shared borders.

On April 19, 2005, the Government issued *Canada's International Policy Statement—A Role of Pride and Influence in the World*, the country's first integrated plan designed to strengthen Canada's role in the world. The Statement assesses the need for Canada to invest in its defence and security, international commitments and foreign aid in order to support a strong international role. It outlines a targeted approach, based on Canadian strengths and values, that will enable Canada to focus its efforts in order to be more effective and influential.

The National Security Policy put Canada on a long-term path to enhancing the security of our country. While progress has been made in implementing the policy, much remains to be done.

To this end, Budget 2005 commits an additional $1 billion over five years (on an accrual basis) for key national security initiatives. This brings to more than $9.5 billion the additional investments made by the Government of Canada in national security initiatives since the terrorist attacks of September 11, 2001.

As well, Budget 2005 provides Canada's military with $7 billion in new budgetary funding over the next five years, which will support $12.8 billion in additional expenditures by the Canadian Forces in that period—the largest increase in defence funding in the past 20 years. Canada will also invest $34 million over five years to improve pandemic influenza preparedness.

Working with our many partners at home and abroad, the Government will continue to take steps to build a more integrated security system to better protect Canada and Canadians and to contribute to a safer world. We will fulfill this core responsibility of government in a way that ensures that ours remains an open and welcoming society, where cultural and religious differences are respected and fundamental human rights and freedoms are enjoyed by all citizens.

A. Anne McLellan
Deputy Prime Minister and
Minister of Public Safety and
Emergency Preparedness

Table of Contents

Executive Summary ix

Introduction 1

Canada's Approach to National Security:
Building an Integrated Security System 5

Intelligence 13

Emergency Planning and Management 17

Public Health Emergencies 27

Transportation Security 33

Border Security 41

International Security 47

Executive Summary

Securing an Open Society: Canada's National Security Policy was released by the Government of Canada on April 27, 2004. The first-ever policy of its kind in Canada, it sets out a strategic framework and action plan designed to ensure that the Government of Canada can prepare for and respond to a range of security threats, including terrorist attacks, outbreaks of infectious diseases, natural disasters, cyber attacks on critical infrastructure and domestic extremism.

The Policy focuses on three core national security interests:

1. protecting Canada and the safety and security of Canadians at home and abroad;
2. ensuring Canada is not a base for threats to our allies; and
3. contributing to international security.

The National Security Policy focuses attention and actions on building a more integrated security system and sets out specific actions in six key areas: intelligence, emergency planning and management, public health emergencies, transportation security, border security, and international security.

Over the last year, significant progress has been made in implementing a number of initiatives identified in the National Security Policy, as well as several other national security enhancements.

Highlights of Key Achievements

Integrated Security System

- Separate reviews of the *Anti-Terrorism Act* are now underway by the House of Commons and the Senate. In the House of Commons, the review is being undertaken by the Subcommittee on Public Safety and National Security of the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness. The Senate has created a special committee specifically to undertake the review of the *Anti-Terrorism Act*.

- The Cross-Cultural Roundtable on Security has been created to provide a forum for men and women from diverse ethnocultural backgrounds to discuss emerging trends and developments emanating from national security matters. It facilitates a broad exchange of information between the Government and diverse communities on the impact of national security issues, consistent with Canadians' rights and responsibilities. The Roundtable also

serves to better inform policy makers by providing insights into how national security measures may impact Canada's diverse communities and promoting the protection of civil order, mutual respect and common understanding.

- The Government is in the process of establishing an Advisory Council on National Security; this will allow the Government to receive advice from security experts external to government on issues related to national security and on strategies, mechanisms and activities required to develop, implement, evaluate and improve a fully integrated security system.

- The Government has recently released details of a proposed model for a National Security Committee of Parliamentarians, initially put forward by the Prime Minister on December 12, 2003, and included in the Government's Action Plan on Democratic Reform.

- Improvements have been made to Canada's watch list system, to ensure that watch lists are better integrated and updated on a real-time basis and that appropriate safeguards are in place to respect the privacy rights of Canadians.

Intelligence

- The Integrated Threat Assessment Centre (ITAC), comprising staff from across the federal security and intelligence community, began operations in October 2004. To date, ITAC has prepared and distributed over 40 comprehensive threat assessments to key partners in the intelligence community, other government departments and first line responders.

- The Communications Security Establishment has significantly enhanced its security intelligence focus and collection capabilities.

- The Commission of Inquiry into the Actions of Canadian Officials in Relation to Maher Arar has issued a call for proposals to assist in formulating recommendations on a review mechanism for the national security activities of the Royal Canadian Mounted Police (RCMP).

Emergency Planning and Management

- The new Government Operations Centre is providing stable, around-the-clock coordination and support across government and to key national players in response to situations and events affecting the national interest.

- The Canadian Cyber Incident Response Centre was established in February 2005. The centre has a mandate to deal with threats and attacks to Canada's cyber critical infrastructure and operates 24/7.

- Federal, provincial and territorial ministers responsible for emergency management have established a permanent, high-level forum on emergencies and approved a detailed work plan to improve emergency preparedness throughout the country.

- Federal, provincial and territorial ministers responsible for emergency management met for the first time in 11 years in January 2005.

- The Government released a position paper on a National Critical Infrastructure Protection Strategy for Canada. The paper will inform a national dialogue leading to the development of a forward-looking, resilient Canadian strategy.

- In January 2005, the Communications Security Establishment held a Cyber Security Forum, which brought together government decision makers, information technology (IT) security professionals and industry to more effectively align IT security efforts within the Government of Canada with the National Security Policy.

- Canada participated with the United States and the United Kingdom in Exercise TRIPLE PLAY / TOPOFF 3 / ATLANTIC BLUE, a major counterterrorism exercise to assess Canada's ability to collaborate effectively with international partners in the event of a terrorist attack or other emergency.

- On March 31, 2005, the Government issued the Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Strategy of the Government of Canada.

- Development and implementation of the National Emergency Response System is ongoing under the leadership of Public Safety and Emergency Preparedness Canada.

Public Health Emergencies

- The Government strengthened Canada's public health and emergency response capacities through the creation in September 2004 of the Public Health Agency of Canada. On September 24, 2004, Dr. David Butler-Jones was appointed Canada's first Chief Public Health Officer.

- A national office was established to facilitate the creation and operation of health emergency response teams, made up of volunteer health professionals who will be trained and equipped to assist local authorities in emergency situations.

- The Government established a state-of-the-art emergency operations centre at the National Microbiology Laboratory.

- The Government has deployed key elements of the Canadian Integrated Outbreak Surveillance Centre.

- The Government has provided $300 million to the provinces and territories for the National Immunization Strategy.

- The Government has provided $100 million to the provinces and territories to relieve stress on the front lines of their public health systems and to address immediate gaps in capacity.

- The Government announced a federal contribution of $24 million toward the creation of a national antiviral stockpile for use against an influenza pandemic.

Transportation Security

- The Government is establishing Marine Security Operations Centres on the east and west coasts to bring together civilian and military resources necessary to detect, assess and respond to a marine security threat.

- The Canadian Forces, RCMP and Canadian Coast Guard have increased their on-water presence, and the Department of Fisheries and Oceans has increased its aerial surveillance activities.

- Canada is strengthening marine defence and security cooperation with the U.S. For example, Transport Canada and the U.S. Coast Guard have finalized a bilateral agreement to implement the International Ship and Port Facility Security Code.

- The Marine Facility Security Contribution Program came into effect on December 1, 2004, and will assist ports and port facilities with security enhancement. Additional funds are also being made available to improve security at Transport Canada's public ports and public port facilities.

- Transport Canada's Transportation Security Clearance program, which currently only applies to aviation workers, is being expanded to include marine workers as well. Options are also being considered for extending the requirements for security background checks to other transportation workers, with particular attention to issues of access to restricted areas and the transportation of dangerous goods.

- Application of the Airport Restricted Area Access Clearance Program has been strengthened and the Non-Passenger Screening Program was launched to enhance airport security.

- Canada continues to work with the U.S. and other international partners to enhance security throughout the intermodal transportation system. One example of this work is the Canada-U.S. Cargo Security Project, which will test container security technology.

- Transport Canada has launched the development of a national Transportation Security Strategy.

Border Security

- A new Canadian passport that uses a biometric chip for facial recognition is being developed and tested. The new passport will be issued to Canadians beginning in August 2006.

- Implementation of the RCMP's Real Time Identification project is proceeding.

- Canada and the U.S. implemented the Safe Third Country Agreement at the land border in December 2004.

- Progress continues to be made in implementing the Canada-U.S. Smart Border Declaration. The fifth status report was released in December 2004, indicating significant progress made on many elements of the 32-point Action Plan.

- A framework has been issued to implement land pre-clearance pilot projects at the Buffalo–Fort Erie Peace Bridge and at one other Canada-U.S. border crossing.

- The Free and Secure Trade (FAST) program has been expanded to seven new high-volume commercial crossings along the Canada-U.S. land border.

- The NEXUS-Air pilot project for pre-approved, low-risk air travellers, which uses iris scan biometric technology, was initiated at the Vancouver International Airport in November 2004.

International Security

- On April 19, 2005, the Government issued *Canada's International Policy Statement—A Role of Pride and Influence in the World*, the country's first integrated plan designed to strengthen Canada's role in the world.

- The Security and Prosperity Partnership of North America was launched by the leaders of Canada, the U.S. and Mexico on March 23, 2005.

- Canada is creating a Counterterrorism Capacity Building Program that will contribute to the security of Canadians and the inhabitants of vulnerable states by providing those states with training, funding, equipment and technical and legal assistance to enable them to prevent and respond to terrorist activity.

- Canada continues to play an important role in preventing the proliferation of weapons of mass destruction. A Canadian resolution establishing an expert panel on verification measures for non-proliferation and disarmament was adopted by the United Nations General Assembly in December 2004.

- The Government is establishing a special fund for global peace and security initiatives.

Budget 2005 Commitments

Although significant progress has been achieved on many aspects of the National Security Policy, implementation of the policy and further enhancements to national security will require ongoing work and investment of resources.

Budget 2005 allocates $1 billion over five years (on an accrual basis) for key national security initiatives, including improvements to marine transportation security, cargo security, border security, emergency management initiatives, and security at Canadian diplomatic missions abroad. This brings to more than $9.5 billion the Government of Canada's additional investments in national security initiatives since the terrorist attacks of September 11, 2001.

Additionally, Budget 2005 provides Canada's military with $7 billion in new budgetary funding over the next five years, which will support $12.8 billion in additional expenditures by the Canadian Forces in that period—the largest increase in defence funding in the past 20 years. Budget 2005 also includes $34 million over five years to improve pandemic influenza preparedness as well as $100 million to fund global peace and security initiatives.

Introduction

There is no such thing as a risk-free society. Canadians, like others around the world, face an increasingly complex, volatile and ever-changing threat environment. Terrorist attacks often top the list of potential security threats, but Canadians' health, safety and economic stability can be threatened by many events, including outbreaks of infectious diseases such as severe acute respiratory syndrome (SARS), natural disasters, cyber attacks on critical infrastructure and domestic extremism.

Ensuring the security of Canadians is a core responsibility of government. Since the terrorist attacks of September 11, 2001, the Government of Canada has invested more than an additional $9.5 billion to improve Canada's own security and to contribute to international security. Improvements have been made in relation to intelligence, emergency planning and management, public health emergencies, transportation security, border security and international security.

On April 27, 2004, the Government released *Securing an Open Society: Canada's National Security Policy*, which sets out a strategic framework and action plan designed to ensure that the Government of Canada can prepare for and respond to current and future threats. The policy adopts an integrated approach to addressing security issues across government, employs a flexible model that can adapt to changing circumstances, and reflects Canadian values of democracy, human rights, respect for the rule of law and pluralism.

The policy focuses on three core national security interests:

1. protecting Canada and the safety and security of Canadians at home and abroad;
2. ensuring Canada is not a base for threats to our allies; and
3. contributing to international security.

The National Security Policy commits to building an integrated security system and sets out specific actions in six key areas: intelligence, emergency planning and management, public health emergencies, transportation security, border security and international security. As well, it includes measures to improve collaboration with key partners, such as the provinces and territories, first line responders, the private sector, communities and allies.

The recent investments of $1 billion over five years (on an accrual basis) with Budget 2005, include the following:

- $59 million to address the most pressing security needs at Canadian diplomatic missions abroad;
- $56 million for emergency management initiatives, including disaster preparedness drills, a new communications system linking government agencies to allow better communication of classified information and refinement of plans to handle a large-scale power outage;
- $16 million for science and technology collaboration activities;
- $222 million to further enhance the security of Canada's marine transportation system;
- $88 million for Canada to work with the U.S. to develop better intelligence, share critical information and verify inspections of cargo containers destined for North America;
- $16 million for the development and assessment of systems to collect information about air travellers for national security purposes;
- $433 million to strengthen Canada's capacity to deliver secure and efficient border services; and
- $120 million to fight money laundering and terrorist financing.

Budget 2005 provides Canada's military with $7 billion in new budgetary funding over the next five years, which will support $12.8 billion in additional expenditures by the Canadian Forces (CF) in that period. It delivers on the Government's commitment in the October 2004 Speech from the Throne to expand the CF by 5,000 Regulars and 3,000 Reserves. Building on the Pandemic Influenza Plan announced in February 2004 and the $24 million recently announced to purchase antivirals, a further $34 million will be invested over five years to improve pandemic influenza preparedness. Budget 2005 allocates $78 million to continue to ensure that Canada is not a safe haven for war criminals. As well, $100 million over five years will fund global peace and security initiatives as part of a $3.4-billion increase in international assistance.

Securing an Open Society: One Year Later describes progress in implementing a number of initiatives identified in the National Security Policy, as well as several other national security enhancements. Although significant progress has been achieved on many aspects of the policy, its

ongoing implementation will require additional work and the ongoing investment of resources. In fact, the job of promoting national security will never be completely finished. Building on the many measures taken to date, the Government will continue to implement strategies and initiatives to meet the evolving threat environment, enhance the security of Canadians, and contribute to international security in the 21st century.

Securing an Open Society: Canada's National Security Policy is available on-line at
www.pco-bcp.gc.ca/docs/Publications/NatSecurnat/natsecumat_e.pdf.

Canada's Approach to National Security: Building an Integrated Security System

Key Achievements

- The Cross-Cultural Roundtable on Security has been created and has held its first meeting.
- The Government is in the process of establishing the Advisory Council on National Security.
- The Government has recently released details of a proposed model for a National Security Committee of Parliamentarians.
- Canada's watch list system has been strengthened.

Context

The Canadian way of life is based on an openness to ideas and innovations, and to people from every part of the world. It is also based on a deep commitment to democracy, the rule of law, respect for human rights and pluralism, and the rejection of intolerance, extremism and violence. Canada's National Security Policy was devised to support and adhere to these core values while allowing us to counteract and respond to those who would seek to abuse our openness.

Canada is building an integrated security system to ensure that all necessary government resources are brought to bear in a coordinated way to protect the security of Canadians. This "whole-of-government" approach to national security enables us to do more with the resources committed to security, and to do it better.

As described in the National Security Policy and illustrated in the following diagram, this integrated security system begins with a comprehensive threat assessment that provides tactical and strategic information about risks to Canada (intentional and unintentional threats). Threat information is then used to structure and activate proportionate, integrated responses to prevent or mitigate the effects of potential threats. When an event occurs, an integrated system for managing its consequences is triggered, including the deployment of expertise related to the response and identification, investigation and prosecution of those who have committed criminal or terrorist acts. Finally, effective evaluations and reviews are conducted to learn from past experiences and ensure the system continues to improve.

INTEGRATED SECURITY SYSTEM

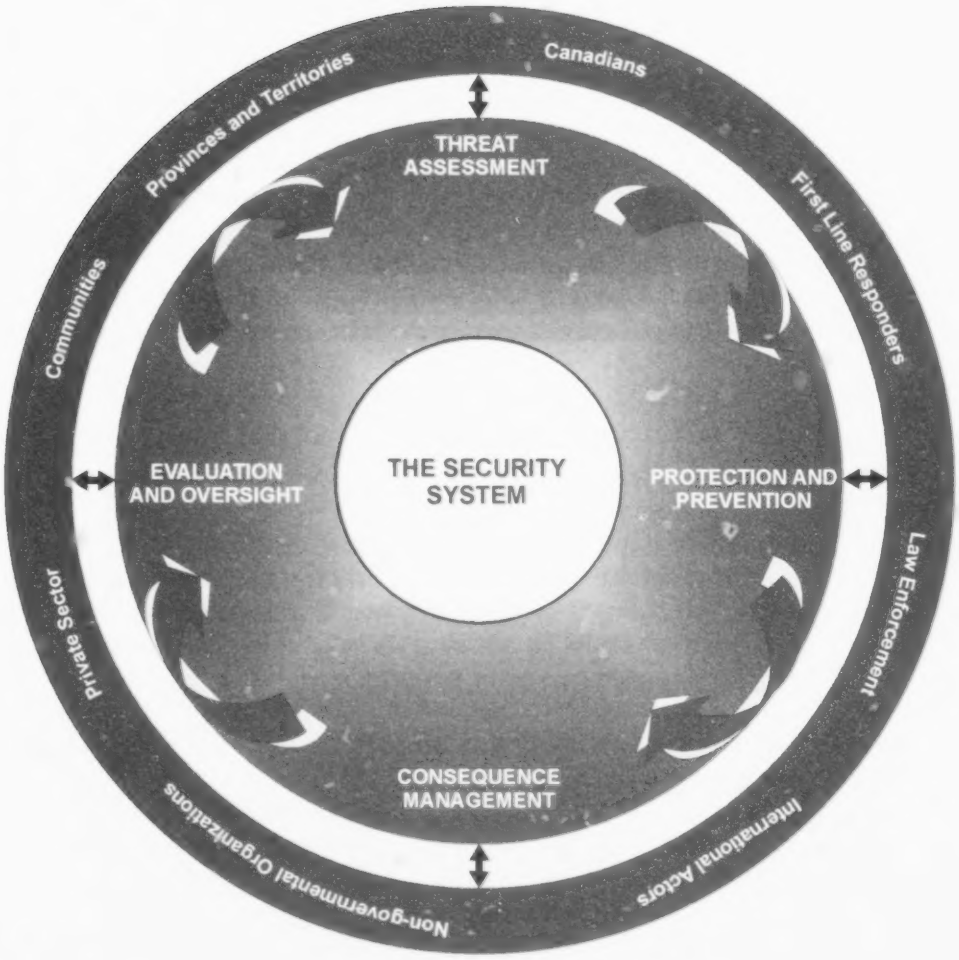

Progress in Implementing the National Security Policy

Review of the Anti-Terrorism Act

The *Anti-Terrorism Act* was enacted in December 2001 in the wake of the September 11, 2001, terrorist attacks. The Act is part of the Government of Canada's overall anti-terrorism strategy.

The *Anti-Terrorism Act* was carefully crafted by parliamentarians to give ministers of the Crown, government departments and law enforcement agencies the tools and authorities to combat terrorists and terrorist organizations while also respecting Canada's *Charter of Rights and Freedoms* and the core values of Canadians. Among its safeguards is a requirement for a comprehensive parliamentary review of the Act after three years of operation to ensure that an appropriate balance has been struck.

Separate reviews of the *Anti-Terrorism Act* are now underway by the House of Commons and the Senate. In the House of Commons, the review is being undertaken by the Subcommittee on Public Safety and National Security of the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness. The Senate has created a special committee specifically to undertake the review of the *Anti-Terrorism Act*.

Both committees began public hearings in February 2005 and have heard from a number of witnesses, including the Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness and the Minister of Justice and Attorney General of Canada. The *Anti-Terrorism Act* requires that the committees submit a report to Parliament within one year of the commencement of the review, unless their mandates are extended.

Cross-Cultural Roundtable on Security

The Government of Canada needs the help and support of all Canadians to make its approach to security effective. To this end, the Government of Canada has created the Cross-Cultural Roundtable on Security.

The Roundtable provides a forum for men and women from diverse ethnocultural backgrounds to discuss emerging trends and developments emanating from national security matters. It facilitates a broad exchange of information between the Government and diverse communities on the impact of national security issues, consistent with Canadians' rights and responsibilities. The Roundtable also serves to better inform policy

makers by providing insights into how national security measures may impact Canada's diverse communities and promoting the protection of civil order, mutual respect and common understanding.

The Roundtable membership was announced in February 2005 and the first meeting was held on March 7 and 8, 2005. Members met with the Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness, the Minister of Justice and Attorney General of Canada, the Minister of State for Multiculturalism, and senior officials from government departments and agencies with national security responsibilities. Participants came away with an enhanced understanding of the National Security Policy, the security threat environment, the expectations, role and responsibilities of the Roundtable, and priorities for future meetings. The Roundtable will meet up to four times a year.

Advisory Council on National Security

In September 2004, the Government issued a call for expression of interest in serving on the Advisory Council on National Security. The Council will give the Government of Canada the benefit of advice from security experts outside government. The Council will advise the Government through the National Security Advisor to the Prime Minister on issues related to national security and on strategies, mechanisms and activities required to develop, implement, evaluate and improve a fully integrated security system. The National Security Advisor will report regularly on the work of the Council to the Cabinet Committee on Security, Public Health and Emergencies and to the Prime Minister.

The Council will include individuals with expertise and experience relevant to national security issues in such areas as intelligence, law and policy, human rights and civil liberties, emergency planning and management, public health emergencies, public safety, transportation security, border security and international security. Members will serve, however, in their individual capacities and not as representatives of specific entities or interest groups.

National Security Committee of Parliamentarians

Work has progressed toward the establishment of a National Security Committee of Parliamentarians, initially proposed by the Prime Minister on December 12, 2003, and included in the Government's Action Plan on Democratic Reform.

In March 2004, the Deputy Prime Minister tabled in Parliament a consultation paper to help inform the creation of such a committee. The Interim Committee of Parliamentarians on National Security, comprising

representatives from all parties from the House of Commons and the Senate, was subsequently established to make recommendations on the composition and mandate of such a committee. After receiving input from federal officials and other stakeholders in Canada, the U.S., Australia and the U.K., the Interim Committee submitted its report and recommendations to the Deputy Prime Minister in October 2004.

On April 4, 2005, the Government tabled in Parliament the report of the Interim Committee on National Security and released details of a proposed National Security Committee of Parliamentarians. Legislation is expected to be introduced later this year.

Strengthened Protection and Prevention Capacity

The National Security Policy provides for better threat assessment capabilities (see section on Intelligence) that will allow the Government to more effectively coordinate activities in response to threat information. At the same time, the Government must ensure that its own systems are structured to better share such information.

Of particular importance is the need to address gaps and inconsistencies in Canada's watch list system, as noted by the Auditor General of Canada and others, to ensure that it is fully integrated and updated on a regular basis. As well, steps must be taken to ensure that appropriate safeguards are in place to respect the privacy rights of Canadians. Significant work has been undertaken to address gaps and inconsistencies in four types of watch lists.

- *Lost and stolen Canadian passports list.* Information on lost, stolen or fraudulent passports is now available electronically to officers at our ports of entry and other enforcement personnel across Canada, including at airports, bus lanes at border crossings and selected commercial highway, rail, ferry and cruise ship locations. Electronic access to this information will be extended to other ports in the near future.

- *Terrorist watch list.* The National Risk Assessment Centre was established in January 2004 to increase the ability of Canada and the U.S. to detect and prevent the illegal movement of people and goods and, through information sharing, to identify risks posed by persons arriving in either country. Canada and the U.S. are now exchanging risk-scored advanced passenger information and passenger name record data to identify potential risks posed by travellers on international flights destined for either country. As well, enforcement immigration indexes for terrorism and

organized crime have been reviewed and updated to ensure accuracy and reliability. Quality control measures have also been implemented to ensure the reliability of terrorist watch lists.

- *Interpol Red Notices*. The Canada Border Services Agency (CBSA) and the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) are working together to examine an electronic interface to transfer Interpol Red Notices to CBSA's lookout system. This would replace the current manual, paper-based process and improve the timeliness, reliability and management of lookout. The RCMP is also proposing to provide a link on the Canadian Police Information Centre (CPIC) Web site to allow direct access to the Interpol Electronic Automated Search Facility, thus permitting real-time access to the Red Notice and other Interpol databases.

- *Outstanding Canada-wide arrest warrants list*. It is expected that CBSA officials will have access through their operational data systems to information on outstanding "wants" (persons wanted for questioning) and arrest warrants contained in the CPIC system by the fall of 2005.

Work is also proceeding to improve the ability of public safety personnel to more easily and quickly share secret information, including threat information. Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEPC) is currently developing plans to test an expansion of the federal computer network to handle secret information. A technical solution has been developed and detailed project planning is underway, supported by Budget 2005 funding, with implementation across key security agencies expected over the next three years.

Related Initiatives

PSEPC is leading the development of a comprehensive plan to improve the ability of public safety personnel to share information easily and quickly. The Public Safety and Security Information Sharing and Interoperability Initiative was launched in April 2004. The project is developing a Government of Canada approach for ensuring that information required for the safety and security of Canadians is available to the right people, at the right time and for the right reasons, while respecting privacy, transparency and accountability mechanisms such as the *Charter of Rights and Freedoms*, the *Privacy Act* and Treasury Board policies. This is a complex undertaking that involves many layers of work and will evolve over time. Specific strategies to address key interoperability gaps are currently being developed. For example, a

national strategy for radio communications interoperability is being developed for the fall of 2005. The current marine security initiative providing Secure Radio for On-Water Response Teams will be a pathfinder in developing this strategy.

Complementing PSEPC's Public Safety and Security Information Sharing and Interoperability Initiative is the Maritime Information Management Data Exchange program, under the leadership of the Department of National Defence (DND). This program will provide federal agencies with an essential collaborative tool to improve awareness of activities within the maritime domain.

The Government is also developing legislation to modernize Canadian laws that define the rules for lawful access (the lawful interception of communications and the search and seizure of information by law enforcement and security officials). Rapidly evolving technologies, such as the Internet and cellular phones, are challenging the ability of police and intelligence officials to lawfully access information needed to ensure public safety. To address the problem, new legislation will be proposed to compel telephone and Internet companies to make their systems intercept capable and to ensure, when required by law, timely access to basic customer name and address information. As well, the Government is developing amendments to the Criminal Code and other federal acts to address new technology and permit ratification of the Council of Europe Convention on Cybercrime. Officials from PSEPC, Justice Canada and Industry Canada have undertaken follow-up consultations with key stakeholders based on detailed proposals.

Money laundering and terrorist financing activities often involve intricate networks of financial transactions. As a result of its ability to trace such networks, the Financial Transactions Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC) made almost 200 disclosures to law enforcement and intelligence agencies of suspected money laundering and terrorist financing activities last year. More than 40 of these were related to suspected terrorist financing activities.

Through the Integrated Proceeds of Crime initiative, RCMP investigators and the Department of Justice Canada legal counsel—as well as investigators from several federal departments and agencies—work with municipal, provincial and international partners in integrated teams across the country. These teams help to seize profits and assets from criminal organizations and are an important tool in the federal government's efforts to combat organized crime. Budget 2005 renews the Integrated Proceeds of Crime initiative on an ongoing basis and provides funding of $117 million over the next five years for this purpose.

Intelligence

Key Achievements

- The Integrated Threat Assessment Centre has been established and is operational.
- Canada's capabilities for intelligence collection and assessment have been increased; the focus on security has been enhanced.
- The Commission of Inquiry into the Actions of Canadian Officials in Relation to Maher Arar has issued a call for proposals to assist in formulating recommendations on a review mechanism for the national security activities of the RCMP.

Context

Accurate, up-to-date and reliable intelligence about the threats facing Canada and Canadians is crucial to effective decision making on issues of national security, as well as international, military and economic policy.

The Government of Canada has made significant investments to enhance its intelligence collection and assessment capabilities since the tragic events of September 11, 2001. These include increases in the budgets for the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) and the Communications Security Establishment (CSE), as well as increased funding for intelligence activities within the CBSA, Transport Canada and the Privy Council Office. Legislative changes have also been implemented to strengthen Canada's ability to respond to evolving threats. Since 9/11, CSE and CSIS have continued to collaborate more closely, with both organizations maintaining a much stronger shared focus on terrorism and other security challenges.

The National Security Policy includes additional measures to enhance Canada's intelligence collection and assessment capabilities and strengthen mechanisms for accountability and review.

Progress in Implementing the National Security Policy

Integrated Threat Assessment Centre

Canada's new Integrated Threat Assessment Centre (ITAC) began operations in October 2004. ITAC is housed within CSIS and works in conjunction with the National Security Advisor to the Prime Minister.

In addition to staff from CSIS, ITAC includes representatives of PSEPC, the RCMP, CSE, DND, Foreign Affairs, Transport Canada, CBSA and the Privy Council Office.

ITAC's primary objective is to produce comprehensive threat assessments, which are distributed within the intelligence community, to policy makers and to relevant first line responders on a timely basis. Such assessments allow the Government to more effectively coordinate activities in response to potential threats in order to prevent or mitigate risks to public safety.

Depending on the level of security classification, threat assessments produced by ITAC may be shared with other levels of government in Canada, private sector partners and allied agencies in other countries. ITAC liaises with the National Counterterrorism Center in the U.S. and similar centres in the U.K., Australia and New Zealand. Over 40 assessments have already been prepared and made available to key partners as appropriate.

Increase Intelligence Capabilities and Focus

Over the past year, CSE has significantly enhanced its security intelligence focus and collection capabilities.

For example, CSE's Office of Counterterrorism now operates seven days a week. New analysts have been hired, and counterterrorism and security requirements have been elevated to the top tiers of CSE's signal intelligence (SIGINT) priorities. Given the security threats facing Canada and its allies, CSE is devoting a greater proportion of its efforts to security intelligence.

A multi-year implementation plan and performance measurement framework has been developed for the SIGINT program, with the goal of strengthening CSE's leading edge intelligence collection capabilities. CSE's enhancements in collection have allowed for closer technical integration with the signals intelligence activities of Canada's allies.

SIGINT representatives from CSE have been placed in ITAC. CSE has also hired additional personnel to enhance its support to CF operations, and has taken steps to strengthen its overall recruitment and hiring practices. In 2005-06, CSE will continue to integrate personnel into key Canadian and allied agencies to promote awareness of its foreign signals intelligence capabilities and improve information sharing.

The international nature of the threat posed by terrorist groups and networks, whose aims and intentions directly affect Canadian interests and the security of Canadians, demands that CSIS continues to increase its collection efforts abroad and to report to Government on imminent, ongoing and future threats to Canadians at home and abroad. Enhanced capabilities have been supported by Budget 2004 and Budget 2005 funding.

Review Mechanism for the National Security Activities of the RCMP

Many security intelligence activities, by their very nature, take place outside the purview of public scrutiny. Canada has a number of effective mechanisms in place to ensure that security agencies exercise their authorities and undertake activities in an appropriate manner that complies with Canadian law and policy. These include the Security Intelligence Review Committee and the Inspector General for CSIS, the Commissioner of CSE, and the Commission for Public Complaints Against the RCMP.

The Government has proposed the establishment of a new arm's length review mechanism for the RCMP's activities relating to national security. Mr. Justice Dennis O'Connor, as part of his mandate for the Commission of Inquiry into the Actions of Canadian Officials in Relation to Maher Arar, has been asked to provide recommendations for such a mechanism.

Working with an advisory panel, Justice O'Connor developed a consultation paper and related background papers for public review and comment, with a deadline for submissions of February 21, 2005. As of April 1, 2005, 18 submissions had been forwarded to the Commission. Justice O'Connor will hold public and private consultations in 2005 before submitting a final report and recommendations.

Emergency Planning and Management

Key Achievements

- The new Government Operations Centre is operational 24/7.
- The Canadian Cyber Incident Response Centre was established in February 2005. The centre has a mandate to deal with threats and attacks to Canada's cyber critical infrastructure and operates 24/7.
- Federal, provincial and territorial governments have established a permanent, high-level forum on emergencies.
- Federal, provincial, and territorial ministers responsible for emergency management met for the first time in 11 years in January 2005.
- The Government released a position paper on a National Critical Infrastructure Protection (CIP) Strategy for Canada.
- In January 2005, CSE held a Cyber Security Forum, which brought together government decision makers, information technology (IT) security professionals and industry to more effectively align IT security efforts within the Government of Canada with the National Security Policy.
- Canada participated with the U.S. and U.K. in a major counterterrorism exercise.
- On March 31, 2005, the Government issued *The Chemical, Biological, Radiological and Nuclear (CBRN) Strategy of the Government of Canada.*
- Development and implementation of the National Emergency Response System (NERS) is ongoing under the leadership of PSEPC.
- Budget 2005 allocates $56 million over five years for emergency management initiatives such as a system for secret communications, support to the Cross-Cultural Roundtable and the federal-provincial-territorial forum on emergencies, federal department business continuity plans, and support to critical energy infrastructure.

Context

The Indian Ocean earthquake and resulting tsunamis that hit many parts of Asia and east Africa in December 2004 provide stark evidence of the power of nature to destroy lives and livelihoods, demolish infrastructure, disrupt economies, wreak havoc over large geographic areas, and wipe out hard-won development gains made possible with support from the international community. Canada's response to the crisis included deployment of the CF Disaster Assistance Response Team

(DART) and ongoing contributions to the rehabilitation and reconstruction efforts in affected countries. Canadians showed their generosity of spirit through unprecedented private donations of almost $200 million to international aid agencies.

Canada has experienced its own array of natural emergencies in recent years. Although not on the scale of the crisis in Southeast Asia, the challenges of ice storms, blackouts, floods, forest fires and medical emergencies such as SARS have demonstrated the need for quick and appropriate response mechanisms at the local, provincial and federal levels. Combined with events like those of 9/11 and the possibility of a terrorist attack on Canadian soil, these emergencies have brought home the need to modernize and transform our national emergency management system.

The National Security Policy includes a number of commitments to help Canada move to a more modern, integrated national support system for first line responders, who lie at the heart of our emergency management system. Building on the measures taken to date—and acknowledging that it will often play only a supporting role in emergency management to provinces and territories, communities and the private sector—the Government is focusing on:

- putting its own house in order by addressing the highest priority gaps; and
- launching a collaborative process to determine how to collectively modernize the national system of emergency management.

Budget 2005 provides $56 million in funding over five years for emergency management initiatives.

Progress in Implementing the National Security Policy

Strategic Coordination

Fulfilling a key commitment in the National Security Policy, the Government of Canada has established a new Government Operations Centre (GOC) within PSEPC. Located in Ottawa, the GOC is now able to provide stable, around-the-clock coordination and support across government and to key national players in response to emerging or occurring events affecting the national interest. It also receives and issues information dealing with potential threats to the safety and security of Canadians and Canada's critical infrastructure.

If necessary, the GOC can quickly augment its resources and serve as the focal point for emergency government operations. It can help officials from other departments and agencies analyse and respond to emergency situations as they evolve and it can assist provincial or territorial governments in supporting local authorities and first line responders. Work is ongoing to strengthen the GOC's capacity and further modernize the Government of Canada's emergency operations systems.

PSEPC was also given responsibility under the National Security Policy for strengthening the testing and auditing of key security capabilities and conducting assessments of other departments. Work is ongoing to establish the capacity and tools within PSEPC to audit the business continuity plans other departments and agencies have put in place to ensure they are able to continue operating during emergencies. The Office of the Auditor General, the Canadian Human Rights Commission and the Centre of Excellence for Internal Audit have been consulted on various audit and review strategies. Audits of business continuity plans are expected to begin in 2005-06 (Budget 2005 includes funding of $1.5 million over two years to expedite this work). As well, strategies will be developed in 2005-06 to ensure that all federal departments and agencies have emergency operations plans in place and conduct regular reviews and tests of those plans.

As part of its commitment to provide stable coordination and support across government and to national players in an emergency, the Government announced the creation of the Canadian Cyber Incident Response Centre (CCIRC) in February 2005. Established as part of the GOC, the CCIRC serves as a national focal point for cyber security readiness and response. It has a mandate to deal with threats and attacks to Canada's cyber critical infrastructure 24 hours a day, seven days a week and provides the following services to critical infrastructure owners and operators:

- coordination and support for incident response efforts;
- monitoring and analysis of the cyber threat environment ("watch and warning");
- IT security-related technical advice; and
- national capacity building (standards, best practices, awareness, education).

Work is progressing on the Government's commitment to modernize the *Emergency Preparedness Act*, which dates from the Cold War era and does not take into account the current threat environment or new emergency management concepts. The legislation must be

broadened in scope and intent to support a seamless national emergency management system that includes mitigation programs, critical infrastructure protection, cyber security, information sharing between federal departments and agencies, agreements with international and private sector partners, and protection of sensitive private sector information. To this end, a review of similar international reforms has been completed and a discussion paper is being developed that will serve as the basis for broad consultations with Canadians, beginning in the spring of 2005. The Government intends to present options for modernizing the *Emergency Preparedness Act* by the fall of 2005.

A review of the Disaster Financial Assistance Arrangements (DFAA) is also ongoing, in collaboration with the provinces and territories, to ensure consistency of application, improve federal-provincial-territorial cooperation, and ensure a comprehensive federal response. As part of this work, the Government is developing guiding principles for other federal instruments to complement these arrangements for situations such as public health and animal health emergencies, and is examining the inventory of existing national programs and legal tools to enhance their applicability to emergency response and recovery.

Preliminary proposals for changes to the DFAA and for the establishment of complementary instruments were presented to federal, provincial and territorial ministers responsible for emergency management at a meeting in Ottawa on January 24, 2005. The first such gathering in more than a decade, the meeting was an opportunity for governments to reaffirm their collective commitment to better assess, manage and mitigate risks to Canadians, and ensure better emergency preparedness throughout the country.

As proposed in the National Security Policy, ministers agreed to establish a permanent, high-level forum on emergencies and to meet annually to collaborate on improving emergency management. A similar forum has been established for federal, provincial and territorial deputy ministers responsible for emergency management. Supported by funding from Budget 2005, these fora will provide advice, guidance and recommendations on strategies to prepare for and manage the broad range of hazards and threats that could result in emergency situations in Canada.

Ministers also agreed to an eight-point work plan that includes:

- working collaboratively to improve and enhance the emergency response framework in order to harmonize the federal system so that it complements each provincial and territorial system by the fall of 2005;

- continuing ongoing discussions aimed at reinforcing Canada's current disaster financial assistance arrangements and developing options for disaster financial assistance options outside of the DFAA;

- continuing work to create a national inventory of disaster financial assistance programs and to link provincial and territorial programs with the existing federal inventory to help applicants claiming assistance (Ontario will be the first province to link its listing of provincial programs with the federal inventory);

- preparing options for the development of a National Disaster Mitigation Strategy that would aim to reduce the risks, impacts and costs associated with natural disasters such as hurricanes, ice storms and floods;

- reviewing and updating the Training Strategy Action Plan for 2005 to 2010 to ensure progressive and sustainable emergency management training in Canada;

- developing a calendar of joint federal-provincial-territorial emergency response exercises;

- expediting the development and implementation of the National Public Alerting Strategy led by Industry Canada; and

- developing the work plan for a National Critical Infrastructure Protection Strategy.

The National Security Policy reiterates the Government's commitment to co-locate federal, provincial, territorial and municipal emergency measures centres, where practical, to ensure that officials build strong practices of collaboration and can operate seamlessly during emergencies. Varying degrees of co-location have been achieved. For example, federal and provincial emergency measures centres are co-located in Prince Edward Island; federal, provincial and municipal centres are co-located in Nova Scotia; and PSEPC, the RCMP and the Government of the Northwest Territories have announced plans to establish a common integrated emergency operations centre in Yellowknife. Discussions are continuing with other potential co-location partners in Ontario, British Columbia, Manitoba and the Northwest Territories.

Critical Infrastructure and Cyber Security

As previously noted, federal, provincial and territorial ministers responsible for emergency management agreed at their meeting in Ottawa in January 2005 to develop the work plan for a National Critical Infrastructure Protection Strategy. In fact, significant work has already been undertaken with provinces and territories to ensure that the health, safety, security and economic well-being of Canadians, as well as the effective functioning of governments, are not seriously impacted by disruption or destruction of critical infrastructure in Canada.

On November 10, 2004, PSEPC released the *Government of Canada Position Paper on a National CIP Strategy*. This paper states the Government's positions on essential elements of a CIP strategy and will inform a national dialogue leading to the development of a forward-looking, resilient Canadian strategy. To encourage a useful and productive dialogue, focused regional town hall meetings are being held with senior officials from the provinces, territories and private sector. Key international partners such as the U.S. are also being consulted on the strategy, which should be finalized by the fall of 2005.

Budget 2005 provides funding to continue work with the U.S. on a joint action plan for assessing the vulnerability of critical cross-border energy facilities and to implement the recommendations of the Canada-U.S. Task Force on the 2003 Power Outage. As well, Budget 2005 provides $16 million over five years to support increased collaboration among researchers in the government, and the academic and private sectors on science and technology as it relates to critical infrastructure vulnerability and protection against chemical, biological, radiological or nuclear and explosives threats. These efforts are part of a wider initiative—the Public Security Technical Program (PSTP)—currently being developed. The PSTP will seek to address public safety and security science and technology gaps in the all-hazards domain. It will provide the science and technology foundation to enhance Canada's emergency management system and our ability to mitigate, prepare for, respond to and recover from a complex emergency.

As a key element of its commitment to improve CIP in Canada, the Government has undertaken to strengthen its capacity to predict and prevent cyber attacks from both inside and outside the country (much of Canada's critical infrastructure is connected to international networks). CSE, Canada's lead technical agency on IT security, has taken a number of steps to better protect Canada's information infrastructure through building capacity, raising awareness and enhancing collaboration, both within government and with our international and industry partners.

Since the release of the National Security Policy, CSE has focused on realigning its programs and developing creative ways to strengthen its ability to predict cyber events that could affect Canada's critical infrastructure or that of our allies. These include early indications and warning, advanced cyber defence capabilities, trends analysis and forecasts.

CSE has enhanced its predictive and preventative analysis capabilities to better ensure the security of the systems of greatest importance to the Government of Canada, and to provide a better understanding of the threat environment to senior decision makers. To that end, CSE is now producing all-source threat and vulnerability reports in support of key government departments. It is also conducting security posture assessments of federal government departments to assess and enhance their security postures.

In support of the Government's efforts to improve interoperability, CSE is providing technical advice, guidance and architecture solutions for a proposed network for secret communication. It also supports the Government's objective for common and shared IT service delivery in order to better respond to cyber incidents. CSE is also the Government of Canada lead for the Canadian Crypto Modernization Program, a major Crown project to replace Canada's aging classified systems to ensure secure Government of Canada communications and interoperability with our allies.

CSE has also focused on building its internal capacity, as well as that of the federal government as a whole, by leveraging industry to expand significantly the range of IT security professional services available to government departments and agencies, and through the inclusion of IT security modules in the Government's management training. In January 2005, CSE held a Cyber Security Forum, which brought together government decision makers, IT security professionals and industry to more effectively align IT security efforts within the Government of Canada with the National Security Policy.

The Government is committed to developing and implementing a National Cyber Security Strategy to reduce Canada's vulnerability to cyber attacks and cyber accidents. Consultations are ongoing with key critical infrastructure sectors on the composition of a task force that will examine the current state of cyber security in Canada, evaluate the nature and scope of the threat to Canada's cyberspace, encourage a broad exchange of information and collaboration between the public and private sectors, and develop Canada's National Cyber Security Strategy.

Bringing Key Players to the Table

The January 2005 meeting of federal, provincial and territorial ministers responsible for emergency management was an important step in the process of bringing together key emergency management partners from across the country. Issues of security and emergency management were also discussed at other meetings of federal, provincial and territorial officials and at meetings between the Government and the private sector throughout the year.

Canada also continues to work closely with allies, particularly the U.S., to continuously improve continent-wide and international emergency management. PSEPC has established a strong working relationship with the U.S. Department of Homeland Security to strengthen the protection of North America and to ensure a strong, secure and open border.

Canada collaborated with the U.S. and U.K. in Exercise TRIPLE PLAY / TOPOFF 3 / ATLANTIC BLUE, a major counterterrorism exercise in April 2005. The Canadian part of the exercise, called TRIPLE PLAY, assessed Canada's ability to act quickly, decisively and effectively in concert with international partners in the event of a terrorist attack or other emergency.

National Emergency Response System

The National Security Policy commits the Government to implementing a National Emergency Response System (NERS), including a notification, warning and public alerting system. The NERS is envisioned as an all-hazards response structure designed to coordinate the federal response to emergencies of national importance. The response structure can be partially or fully activated, using escalating operational levels, to respond to emerging, imminent or occurring emergencies. National responses within the NERS may also include the dissemination of a notification, warning and/or public alerting message.

Development and implementation of the NERS is ongoing under the leadership of PSEPC. For example, a notification system has been implemented to inform senior officials about national emergencies, and a warning system is being developed for government departments and agencies and private sector organizations with the capacity to respond to emergency situations. Options for a public alerting strategy for Canada are also under consideration, led by Industry Canada. Work is underway to enhance the emergency response framework in order to harmonize the federal system so that it complements those of the provinces and territories by the fall of 2005.

Additional work on the National Emergency Response System will be undertaken in the coming months, including the development of key processes and strategic tools, such as the National Emergency Transportation System.

The Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Strategy of the Government of Canada

On March 31, 2005, the Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness issued *The Chemical, Biological, Radiological and Nuclear (CBRN) Strategy of the Government of Canada*. The aim of the CBRN Strategy is to protect Canada and Canadians by taking all possible measures to prevent, mitigate and respond effectively to a CBRN terrorist incident. The strategy is a comprehensive, high-level framework that provides direction for current activities and future plans, policies and funding initiatives.

In developing the CBRN Strategy, PSEPC consulted with other federal departments and agencies, provinces and territories, and the first line responder community. Additional involvement and feedback from stakeholders will be sought as PSEPC continues to lead the implementation of the strategy.

Public Health Emergencies

Key Achievements

- The Government created the Public Health Agency of Canada (PHAC) and appointed Canada's first Chief Public Health Officer.
- The Government established the National Office of Health Emergency Response Teams.
- The Government established a state-of-the-art emergency operations centre at the National Microbiology Laboratory.
- The Government deployed key elements of the Canadian Integrated Outbreak Surveillance Centre.
- The Government has provided $300 million to the provinces and territories for the National Immunization Strategy.
- The Government has provided $100 million to the provinces and territories to relieve stress on public health systems at the front line.
- The Government has contributed $24 million toward a national antiviral stockpile for use against an influenza pandemic.
- Budget 2005 allocates $34 million over five years to improve pandemic influenza preparedness.

Context

Issues of public health must be front and centre in the ongoing national security debate. Canadians look to their governments for protection from health risks associated with natural events and disasters, such as floods, earthquakes, fires and highly dangerous infectious diseases, as well as from accidents and criminal or terrorist acts involving explosives, chemicals, radioactive substances or biological threats.

Such threats—and their responses—typically involve many jurisdictions in Canada and may also require collaboration with international partners. The SARS outbreak in 2003 highlighted some key challenges that need to be addressed to ensure a resilient public health architecture in Canada, specifically:

- a lack of clarity in leadership, legislative authority and roles and responsibilities among jurisdictions;
- uneven capacity and coordination within and between jurisdictions, particularly in relation to research and development, surveillance and emergency response; and
- a shortage of public health human resources.

The National Security Policy includes measures to fill priority gaps in Canada's public health emergency readiness and reaffirms the multi-party process already laid out to modernize our public health emergencies system.

Progress in Implementing the National Security Policy

Strategic Coordination

The creation of the Public Health Agency of Canada (PHAC) was announced by the Prime Minister on December 12, 2003. It was affirmed as a Government priority in the National Security Policy and came into being in September 2004. Established to strengthen Canada's public health and emergency response capacity and to develop national strategies for managing infectious and chronic diseases, PHAC is led by Canada's first Chief Public Health Officer, Dr. David Butler-Jones, appointed on September 24, 2004.

PHAC will act as a hub for health surveillance, threat identification and disease prevention and control programs to create a more effective, coordinated Canadian public health system. Among other responsibilities, it works with the provinces, territories and other federal departments and agencies on a wide range of issues, including emergency planning, preparedness and response to national public health emergencies.

PHAC has offices in Winnipeg and Ottawa, and also maintains management, staff and expertise in regional offices in Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Guelph, Montreal and Halifax. PHAC will work closely with a set of national collaborating centres now under development. These centres will serve as focal points for knowledge development and dissemination activities that will strengthen Canada's capacity for public health policy development and support the roles of public health practitioners at all levels of the system.

On the international stage, PHAC serves as a centre for sharing Canada's expertise with the rest of the world and for applying international research and development to Canadian public health programs and policies. It plays a leadership and technical advisory role in public health with global partners, such as the World Health Organization, the U.S. Centers for Disease Control and Prevention, and the new European Centre for Disease Prevention and Control.

PHAC was created through Order-in-Council. Legislation is now being developed to provide PHAC with a legislated mandate and to address such issues as the role of the Chief Public Health Officer, the mandate, powers and authorities associated with PHAC, and financial mechanisms.

Building National Capacity

Strengthening Canada's health emergency response capacity is a priority. A key element of this work was the establishment by PHAC of the National Health Emergency Management Framework (NHEMF). PHAC used this framework to engage the Provincial/Territorial Council of Health Emergency Management Directors and Council of Emergency Social Services Directors, and received national agreement on the National Health Emergency Management System (NHEMS). This is consistent with and supportive of PSEPC's National Emergency Response System.

The Government created a national office to establish Health Emergency Response Teams (HERTs), made up of volunteer health professionals from across the country. As noted in the National Security Policy, these professionals will continue to work in various health care settings, but will be trained and equipped to come together and assist local authorities in an emergency situation. Discussions are ongoing with provincial and territorial partners on the makeup of the teams, operational plans and procedures, checklists for deployment, equipment and pharmaceutical needs, and other issues. Rapid Response Teams of four to eight personnel have been established within PHAC, with a mandate to liaise with provincial and territorial counterparts, and provide on-site assessment of emergency situations and early coordination of health emergency response teams once these are operational.

PHAC has begun to purchase supplies and equipment for the health emergency response teams, including tents, stretchers, defibrillators and clinical analysers for one field hospital. Work is also proceeding to develop a professional resource database. Selection and training of team members will begin in late 2005, and the teams should be fully operational by the spring of 2006.

In February 2005, the Government of Canada announced a federal contribution of $24 million toward the creation of a national antiviral stockpile for use against an influenza pandemic. The federal investment, along with additional contributions from provincial and territorial partners, will go toward the purchase of the antiviral oseltamivir (Tamiflu®), which is used for the prevention and early treatment of influenza. The combined federal, provincial and territorial contributions are expected to bring the national stockpile of oseltamivir to 16 million doses, the target recommended by a national expert advisory committee for treatment of

identified priority groups in the event of an influenza pandemic. Budget 2005 includes a further commitment of $34 million over five years to improve pandemic influenza preparedness.

Replenishment of the National Emergency Stockpile System is also proceeding with the acquisition of pharmaceuticals, medical devices and other necessary supplies for portable hospitals and mini-clinics. The refurbishment of existing emergency hospitals is ongoing, and a Strategic Review Working Group was established to undertake an in-depth review of the content and functionality of the system.

PHAC is implementing the National Security Policy commitment to enhance laboratory capacity at the National Microbiology Laboratory in Winnipeg and the Laboratory for Foodborne Zoonoses in Guelph. A state-of-the-art emergency operations centre was established by PHAC at the National Microbiology Laboratory and is a part of the PHAC Emergency Operations Centre System consisting of the Winnipeg and Ottawa centres. The laboratory's capacity in biosystematics for the rapid diagnosis and detection of biologic threats has been expanded, and electronic networks have been established to link federal, provincial, territorial and international laboratories for the fingerprinting of micro-organisms. Efforts are ongoing to establish a Canadian capacity for rapid vaccine development for emerging infectious diseases and to expand testing capacity to include new micro-organisms, such as C. Difficile and influenza.

To help address the issue of human resource shortages in the field of public health, the National Security Policy announced plans to expand the Canadian Field Epidemiology Program (CFEP). CFEP is a 30-year-old federal program that enables physicians, nurses, veterinarians and other public health professionals to obtain expertise through two-year, field-based assignments in epidemiology, surveillance and emergency health response. A plan has now been developed to double the program's intake to 10 positions per year beginning in September 2005. The number of placements will also increase to provide additional support for emergency and outbreak response.

The Government will also address human resource shortages by providing additional funding for scholarships, fellowships, bursaries and public health chairs. A program and mechanisms are now being developed for disbursing these new funds to individual students, university departments and local public health organizations.

Public health surveillance is being enhanced through the implementation of improved data collection standards that are facilitating the national sharing of public health information. An Internet technology public health information surveillance system (iPHIS) has been developed

and deployment is completed or underway in seven of the 13 provinces and territories. Discussions on use of the iPHIS are proceeding with the remaining provinces and territories and First Nations. As well, an investment strategy has been approved for Health Infoway, a $100-million pan-Canadian public health surveillance system, with additional work to be undertaken in 2005-06.

PHAC has also made progress in implementing the Canadian Integrated Outbreak Surveillance Centre (CIOSC), a real-time disease alert system. As of December 2004, CIOSC components for enteric (foodborne) and respiratory disease had been deployed nationally, and an enhanced Web-based influenza surveillance system (FluWatch) had been deployed in the Atlantic provinces. Efforts will continue in 2005-06 to establish the CIOSC as part of the Canadian Network for Public Health Intelligence initiative in order to facilitate inter-jurisdictional infectious disease alert and response activities. Work is also ongoing to develop surveillance systems for anti-microbial resistant and enteric pathogens, non-enteric zoonoses and emerging diseases such as avian flu, and waterborne diseases.

Fulfilling a commitment made in Budget 2004 and reiterated in the National Security Policy, the Government has provided $300 million to the provinces and territories for the National Immunization Strategy. These monies will support the introduction over three years of publicly funded immunization programs for new and recommended childhood and adolescent vaccines. Several provinces have announced plans for new immunization programs, and implementation has begun in some jurisdictions.

Similarly, the Budget 2004 commitment to make $100 million available to the provinces and territories to relieve stress on the front lines of their public health systems and to address immediate gaps in capacity has been met.

Engaging Stakeholders

The Government of Canada is committed to working with the provinces, territories and other governments to address vulnerabilities, build on existing strengths and improve collaboration on matters of public health. This spirit of partnership and inclusiveness was exemplified in the broad-based consultations undertaken on the mandate of PHAC and the role of the Chief Public Health Officer.

More than 20 roundtable discussions were held with some 450 public health stakeholders and experts from all provinces and territories, including Aboriginal leaders and representatives of the Canadian Coalition for Public Health in the 21st Century. Input was also received from the general public through PHAC's Web site and correspondence to the Minister of State (Public Health).

The Minister of State (Public Health), Canada's Chief Public Health Officer, representatives of Atlanta's Center for Disease Control and Prevention and key Canadian stakeholders also participated in a PHAC roundtable discussion on strategies for citizen engagement.

Information and advice gleaned from these various consultations have helped to guide the transition to PHAC. Consultation with stakeholders in Canada and abroad will continue to be a central feature of PHAC as it fulfills its mandate in the years ahead.

Transportation Security

Key Achievements

- The CF, RCMP and Canadian Coast Guard have increased their on-water presence; as well, the Department of Fisheries and Oceans has increased its aerial surveillance activities.
- Canada and the U.S. have strengthened cooperation on marine security issues.
- The Marine Facility Security Contribution Program came into effect on December 1, 2004, and will assist ports and port facilities with security enhancement.
- Transport Canada's Transportation Security Clearance program, which currently only applies to aviation workers, is being expanded to include marine workers as well.
- Application of the Airport Restricted Area Access Clearance Program has been strengthened and the Non-Passenger Screening Program was launched to enhance airport security.
- Canada continues to work with the U.S. and other international partners to enhance security throughout the intermodal transportation system.
- Transport Canada has launched the development of a national Transportation Security Strategy.
- Budget 2005 earmarks $222 million over five years to further strengthen marine security; $16 million for air security; and $88 million for the Container Security Initiative.

Context

Transportation is the backbone of the Canadian economy—our network of roads, railways, shipping and airlines keeps people and goods moving across the country and around the world. In some parts of the world, however, transportation infrastructure has become a primary target—and even a tool—for terrorist organizations. The bombing of Air India flight 182 in 1985, with the tragic loss of 329 lives, including 278 Canadians, reminds us that Canada is not immune to such attacks. In addition, the March 11, 2004, bombings in Madrid, Spain, have caused Canada to focus more closely on transportation security in the domestic rail industry.

Canada must continue to contribute to the security of both the North American and international transportation systems. Since the events of September 11, 2001, the Government has invested close to an additional $3 billion in measures designed to strengthen the security of our skies, our surface routes and our waters. These measures have included the creation of the Canadian Air Transport Security Authority (CATSA), installation of explosives detection systems at Canadian airports, the fortification of aircraft cockpit doors, enhanced background checks for airport workers, increased cooperation with the U.S. on North American security, better tracking of marine vessels and strengthened security at marine facilities, and the testing of leading-edge technologies to screen intermodal cargo.

The National Security Policy affirms that Canada will continue to work with the U.S. and other international partners to enhance the security of our transportation systems. Significant new initiatives are being implemented in all modes of transportation.

Progress in Implementing the National Security Policy

Marine Security

The National Security Policy sets out a six-point plan to strengthen Canada's marine security.

First, work is ongoing between Transport Canada, PSEPC, DND and the Canadian Coast Guard (CCG)—all of which have a role to play in securing Canada's waters—to strengthen policy and operational coordination to ensure a smooth continuum of security management from regulatory enforcement to armed ship boarding. As well, the Interdepartmental Marine Security Working Group, created under the leadership of Transport Canada, is developing procedures to continuously review marine security in Canada and to address identified gaps.

Second, the Government is establishing Marine Security Operations Centres (MSOCs) on the east and west coasts (Halifax and Esquimalt). The MSOCs will be headed by CF Maritime Command and include staff from CBSA, Transport Canada, the RCMP and the CCG. This multi-agency approach will ensure that the MSOCs can use all the civilian and military resources necessary to detect, assess and respond to a marine security threat.

Establishing the MSOCs requires significant operational planning and staffing work, as well as the construction of new facilities on both coasts. When fully operational, the two MSOCs will be staffed 24 hours a day, seven days a week, and will be networked with the CCG's marine

communications and traffic services systems and with the new GOC in Ottawa. In the meantime, inter-agency partners have provided an interim capability within existing DND facilities.

The Government also recently approved funding for a design team that will make recommendations on the creation of a permanent Great Lakes-St. Lawrence Seaway MSOC. In the interim, a temporary MSOC will be established in 2005, providing an initial analytical capability and integrating federal intelligence and awareness activities.

Third, on-water patrols by the CCG, RCMP and CF will be increased, as well as aerial surveillance by the Department of Fisheries and Oceans (DFO), thus improving their ability to intervene, interdict and board ships that may pose threats to Canada.

The focus of these activities to date has been on Canada's east and west coasts. DND and DFO received funding for additional maritime patrol days. This has resulted in 100 additional sea days for the CF and 700 additional flying hours for DFO. In addition, funding for maritime security activities resulted in 1,382 sea days for the CCG for 2004-05. RCMP Emergency Response Teams have been established in Toronto and Montreal to increase surveillance of the Great Lakes and St. Lawrence Seaway.

Fourth, Canada will create and operate a deployable inter-agency tool to enhance situational awareness, improve informed decision making, and facilitate coordinated action. This capability will be installed on the CF Kingston class of ships, on sea-going vessels of the CCG, and at the MSOCs in Esquimalt and Halifax. The goal of the project is to achieve an initial operating capability in 2007 and full operating capability in 2009.

Fifth, Canada is also pursuing closer cooperation with the U.S. to enhance our collective marine defence and security. Work is proceeding on a number of fronts. For example, Transport Canada and the U.S. Coast Guard have finalized a bilateral agreement to implement the International Ship and Port Facility Security Code, with reciprocal recognition of approved security plans. These two organizations are also conducting a joint pilot project on the verification of vessels entering the St. Lawrence Seaway. This is the first step in a broad effort to expand joint approaches to vessel targeting, verification, enforcement and communications. DND and the U.S. Coast Guard are examining opportunities to enhance the level of coordination between the MSOCs and U.S. Coast Guard operations centres. Other opportunities for collaboration with U.S. defence and security agencies are also being investigated, including enhancing binational cooperation in maritime security. The Security and Prosperity Partnership of North America, announced on March 23, 2005, by the Canadian Prime Minister and the

Presidents of the United States and Mexico, committed the three countries to developing and implementing a strategy to enhance North American maritime transportation and port security.

Sixth, security at ports and other marine facilities is being strengthened. To this end, Transport Canada is moving forward with key initiatives to support security enhancements at Canada's public and privately operated marine facilities. The Government has also recently approved funding to strengthen the RCMP's existing National Port Enforcement Teams and to develop a national waterside coordination program enabling the RCMP to provide a specialized point of contact to coordinate local police forces on waterside security issues.

The new Marine Transportation Security Regulations came into effect on July 1, 2004, to implement in Canada the requirements of the International Ship and Port Facility Security Code. As well, the Marine Facility Security Contribution Program, a three-year, $115-million commitment to assist ports and port facilities with security enhancements, came into effect on December 1, 2004. The first round of funding, announced in March 2005, awarded up to $23.5 million for 69 projects. Additional funds are being made available to help ensure that Transport Canada's public ports and public port facilities comply with the new security requirements under the Marine Transportation Security Regulations.

Budget 2005 provides $222 million over five years to further strengthen Canada's marine security and continue implementation of the National Security Policy's six-point plan.

Aviation Security

The Government of Canada has implemented many measures to enhance aviation security since September 11, 2001, and continues to work with the private sector, international partners and other stakeholders to identify and implement strategies to further strengthen security throughout the air transportation system. The Security and Prosperity Partnership of North America also committed Canada, the U.S. and Mexico to developing and implementing a strategy to establish common approaches to aviation security for North America.

During 2004, Canada chaired the International Civil Aviation Organization's (ICAO) Aviation Security Panel and contributed to the development of the G8 Secure and Facilitated Travel Initiative, which identified 28 action items to enhance international counterterrorism cooperation among G8 nations. As well, work was initiated on options to develop and implement systems to receive and assess passenger

information for aviation and national security purposes, as provided for under the *Public Safety Act*. This will be supported by a Budget 2005 commitment of $16 million over five years.

Strategies are also being developed to enhance the security of air cargo. For example, Transport Canada has initiated a comprehensive review of air cargo and airmail security with a view to developing recommendations for regulatory and non-regulatory action in 2005. The department has also consulted with industry stakeholders, other government departments and foreign governments, including the U.S. and U.K., to analyse developments in air cargo security.

In the fall of 2004, Canadian air carriers implemented a revised Cargo Screening Training Program and Transport Canada launched a campaign to raise awareness about air cargo security issues.

ICAO has designated January 1, 2006, as the deadline for countries to have in place checked baggage screening for international flights. Canada is well on its way to meeting this target. Transport Canada, with CATSA, has accelerated the deployment through additional interim measures that can be taken to allow for some form of explosives detection screening prior to the final permanent installations.

Restricted Area Access and Background Checks for Transportation Workers

The National Security Policy includes a commitment to improve and extend security background check requirements for transportation workers. Progress has been made on several initiatives.

Transport Canada's Transportation Security Clearance program, which currently only applies to aviation workers, is being expanded to include marine workers as well. Options are also being considered for extending the requirements for security background checks to other transportation workers, with particular attention to issues of access to restricted areas and the transportation of dangerous goods.

Application of the Airport Restricted Area Access Clearance Program has been strengthened in response to stakeholder recommendations. Pilot projects were launched for a new restricted area pass system at airports, using biometrics. The Non-Passenger Screening Program, which includes random screening of employees entering restricted areas, was launched to enhance airport security.

Public consultations were completed on the Marine Facilities Restricted Area Access Clearance Program, which will be introduced in 2005 through amendments to the Marine Transportation Security Regulations. Phased implementation of the program will begin at Canada's three largest ports: Vancouver, Montreal and Halifax.

Transportation and border officials in Canada and the U.S. are also discussing use of the Free and Secure Trade (FAST) Card as an interim background security check, if necessary, for Canadian drivers carrying dangerous goods wishing to enter the United States. Equivalency of background checks for transportation security clearances is also being considered as part of a longer-term solution.

Intermodal Cargo

Canada is working with the U.S. and other international partners to enhance security throughout the intermodal transportation system, with the primary goal of preventing terrorists from exploiting containerized cargo.

Measures to identify and screen high-risk intermodal cargo have already been implemented under the Smart Border Declaration, signed with the U.S. in December 2001, including positioning joint targeting teams at key North American seaports, and implementing advance notice requirements on shipments to North America. Budget 2005 provides $88 million over five years for Canada to partner with the U.S. in the Container Security Initiative, positioning CBSA officers overseas to work with their counterparts in other countries to develop intelligence, share critical information and verify inspections on containers bound for North America. This new funding will also enable Canada to make our systems for automated targeting and sharing of information on high-risk cargo destined for North America more compatible.

The Government is working with the provinces of Quebec and Nova Scotia and other Canadian and U.S. stakeholders to develop the Canada-U.S. Cargo Security Project. The project will test container security technology in three back-to-back intermodal cargo demonstrations from foreign origin to U.S. destinations via the ports of Halifax and Montreal. Work is also continuing on security initiatives outlined in the Security and Prosperity Partnership of North America.

Threat and Vulnerability Assessment

Canada is working with the U.S. and other G8 partners to develop further transportation security measures, including cooperative initiatives on threat and vulnerability assessments.

For example, in 2004 Transport Canada and the U.S. Transportation Security Administration conducted joint Man Portable Air Defence Systems (MANPADS) vulnerability assessments at major airports. Canada conducted solo assessments at other domestic airports, with further assessments planned for 2005 at airports selected on the basis of risk.

Through the Secure and Facilitated International Travel Initiative (SAFTI), Canada and other G8 members are evaluating vulnerability assessment methodologies and developing ways to mitigate a MANPADS threat. As well, Canada and China co-sponsored a workshop on airport security for member countries of the Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) forum.

Following release of the National Security Policy, Transport Canada launched the development of a national Transportation Security Strategy to help ensure the continued secure and effective flow of goods and people. The strategy will adopt a risk management approach to identify critical vulnerabilities in the transportation system and determine key security priorities for the coming years. Best practices from other countries will also be examined to enhance transportation security. Other government departments, industry and other stakeholders will be broadly consulted on the proposed strategy.

Border Security

Key Achievements

- A new Canadian passport that uses a biometric chip for facial recognition is being developed and tested. The new passport will be issued to Canadians beginning in August 2006.
- Implementation of the RCMP's Real Time Identification project is proceeding.
- The Canada-U.S. Safe Third Country Agreement was implemented at the land border in December 2004.
- Progress continues to be made in implementing the Canada-U.S. Smart Border Declaration. The fifth status report was released in December 2004, indicating significant progress made in many elements of the 32-point Action Plan.
- A framework has been issued to implement land pre-clearance pilot projects at the Buffalo–Fort Erie Peace Bridge and at one other Canada-U.S. border crossing.
- The Free and Secure Trade program (FAST) has been expanded to include seven new high-volume commercial crossings along the Canada-U.S. land border.
- The NEXUS-Air pilot project for pre-approved, low-risk air travellers, which uses iris scan biometric technology, was implemented at the Vancouver International Airport in November 2004.

Context

The Government of Canada is committed to protecting Canada's social and economic well-being, as well as the rights and freedoms we enjoy as citizens of a democratic society. Meeting this fundamental obligation requires ongoing work with the U.S. and other countries to ensure that Canada's borders remain open to legitimate trade and travel but closed to criminal and terrorist entities.

Effective border management has long been a priority for government, but the terrorist attacks of September 11, 2001, have heightened the need to ensure that Canada's air, land and marine borders are safe and efficient. Immediately following the attacks, numerous initiatives were implemented to improve border security, and the Government of Canada has continued to build on these efforts in the intervening years.

Much of this work has been accomplished under the umbrella of the Smart Border Declaration signed by Canada and the U.S. in December 2001. The Smart Border Declaration and 32-point Action Plan have enabled Canada and the U.S. to enhance security and the legitimate flow of goods and people. It has become a model of cooperation that has been studied closely by the Organization of American States (OAS), APEC and others.

Progress in Implementing the National Security Policy

Strengthening Document Integrity

In May 2003, ICAO announced that facial recognition will be the international standard for biometrically enabled travel documents, thus providing a tool against terrorism while respecting civil liberties. These standards are being adopted by a number of Western countries. In the U.K., for example, the government recently began handing out national identity cards that record biometric data, including facial scans. The U.S. has also instituted a new requirement, effective October 2005, for countries that currently enjoy visa waiver access to the U.S. to issue tamper-resistant passports that incorporate a biometric feature. Although not bound by these new U.S. requirements, Canada is adopting the new international standard for travel documents to better support national and international security and remain a world leader in passport technology.

Research and development of an electronic chip-enabled passport is well underway in Canada. Prototype passport books have been tested for interoperability with other nations and to ensure that the biometric chip is durable for the five-year validity period of Canadian passports. The Government has also amended the Passport Order to allow for introduction of facial recognition technology to eliminate duplicate passport applicants. Once testing is completed, Canada will start phasing in biometrically enabled passports by the end of 2005, beginning with diplomatic passports. The new passport will be issued to Canadians beginning in August 2006.

Passport Canada will also be ensuring that Canadians everywhere in the world receive the same high-quality travel document. By the fall of 2005, all overseas Canadian passports will be printed domestically; thus, passports will be produced to the same standard no matter where Canadians reside. Canada's consular missions abroad will issue a new security-enhanced, limited-validity temporary passport on site for those Canadian citizens who urgently require a travel document.

Passport Canada is laying the groundwork to refocus its applicant verification practices. In order to place the greatest scrutiny where it is most needed, Passport Canada will distinguish between new applicants being admitted into the system and those who are already in the system and are seeking to renew existing or expired travel documents. To this end, policies will be adjusted and processes re-engineered. Canada will eventually move toward a two-stream model: first-time applicants and renewal applicants will be processed separately and differently.

As part of its ongoing efforts to strengthen identity verification, Passport Canada is part of a multi-departmental effort called the National Routing System (NRS). The NRS is conceived as a national network that will make it possible to validate vital-events information needed to authenticate citizenship and identity. One element of the NRS—the query functionality—would allow users, including Passport Canada, to query provincial and territorial vital statistics databases to validate information related to citizenship or identity. Implementation of a pilot project is planned for June to November 2005, with the results to be evaluated in late 2005 or early 2006.

Citizenship and Immigration Canada (CIC) is currently examining how biometrics can support the facilitation of legitimate travellers and strengthen identity management for travellers.

Also, with regard to document integrity, CBSA has struck an interdepartmental working group to facilitate cooperation and consistency on document integrity issues across the federal government. The working group is preparing a comprehensive report that will identify gaps in the integrity of federal documents and recommend best practices related to minimum document security features, photographic specifications, consistent procedures for lost and stolen documents, and minimum audit trails for identity verification.

Real Time Identification Project

Implementation of the RCMP's Real Time Identification project is proceeding. The project will establish an automated process to allow electronic fingerprints to be instantly verified against criminal records databases maintained by the RCMP. It will also permit the RCMP to avoid future backlogs in fingerprint processing and to modernize criminal record and fingerprint identification processes.

A Request for Proposals (RFP) for the Real Time Identification project's new Automated Fingerprint Identification System was issued in January 2005, with a closing date of March 16, 2005. A contract will be issued in the fall of 2005, with project implementation to begin one year

later. An RFP for the second phase of work—replacement and upgrading of the criminal history records systems and the development of workflow management solutions—is targeted for the fall of 2005.

Reforming the Refugee Determination System

Reform of Canada's refugee determination system is also identified as a priority in the National Security Policy. A variety of administrative reforms, such as the imposition of more than 11 new visa requirements, a combination of interdiction and enforcement measures, and the streamlining of various processes at the Immigration and Refugee Board, have generated positive results.

CIC and its partners continue to pursue incremental measures that can enhance protection and prevent abuse of the refugee determination system. A review is ongoing that will lead to proposals for additional steps that could be taken in the future.

Advanced Passenger Processing

Canada is also examining the possibility of implementing an advanced passenger processing program that would allow passengers to be screened at the time of ticket purchase or check-in abroad. Such programs are currently in place in Australia and New Zealand. To position Canada for future developments in this area, a feasibility study on the use of advanced passenger processing by Canada was completed in early 2004. As well, the CBSA continues to monitor developments in other jurisdictions.

Building a Stronger Border

The fifth status report on implementation of the Smart Border Action Plan was released on December 17, 2004, at a meeting between Canada's Deputy Prime Minister and the U.S. Secretary of Homeland Security. The status report indicated that significant progress has been made on many elements of the 32-point Action Plan. The Deputy Prime Minister and the U.S. Secretary of Homeland Security also made the following announcements.

- A framework has been issued to implement land pre-clearance pilot projects at the Buffalo–Fort Erie Peace Bridge and at one other Canada-U.S. border crossing. The pilot at the Peace Bridge will involve re-locating all U.S. primary and secondary border operations for both commercial and passenger traffic from Buffalo to Fort Erie.

At the second pilot site, which has yet to be determined, Canadian border functions will be moved to the U.S. side of the border.

- U.S. pre-clearance facilities will be expanded to the Halifax International Airport as soon as the construction of the necessary infrastructure is completed.

- The FAST program has been expanded to seven new, high-volume commercial crossings along the Canada-U.S. land border.

A formal agreement on land pre-clearance is now being negotiated with the U.S. The target date for implementing the pilot projects is March 2007, assuming construction of facilities can be completed.

The Safe Third Country Agreement was implemented by Canada and the U.S. at the land border on December 29, 2004. Preliminary results suggest that this new tool will be effective in ensuring access to protection while managing refugee flows between the two countries more efficiently.

The NEXUS-Air pilot project for pre-approved, low-risk air travellers, which uses iris scan biometric technology, was initiated at the Vancouver International Airport in November 2004. The pilot is expected to last 18 months, after which Canada and the U.S. will determine the feasibility of expanding the program to other Canadian airports with U.S. air pre-clearance facilities.

To continue building a stronger border for the 21st century, Budget 2005 provides $433 million over five years to strengthen the Government's capacity to deliver secure and efficient border services.

Applying Smart Border Principles Internationally

Canada and the U.S. are committed to contributing to the security of the international system of trade and travel. To this end, Canada and the U.S. continue to advance our Smart Border principles internationally through various multilateral institutions, such as the G8, the International Maritime Organization (IMO), the OAS and APEC.

For example, Canada and the U.S. provided leadership at the IMO in establishing the International Ship and Port Security Code, now in force worldwide. Similarly, Canada and the U.S. were global leaders in working with ICAO to have internationally recognized standards adopted for the use of biometrics in travel documents. Migration Integrity Officers from our two countries have been placed in key locations overseas to combat

irregular migration, and Canada-U.S. border cooperation has been highlighted at various symposia.

Significant opportunities remain to internationalize our Smart Border programs. Canada and the U.S. will continue to work together to identify gaps and requirements in border management internationally, and to provide the capacity building assistance and training other countries require.

International Security

Key Achievements

- On April 19, 2005, the Government issued *Canada's International Policy Statement—A Role of Pride and Influence in the World*, the country's first integrated plan designed to strengthen Canada's role in the world.
- The Security and Prosperity Partnership of North America was launched by the leaders of Canada, the United States and Mexico on March 23, 2005.
- Canada is creating a Counterterrorism Capacity Building Program.
- Canada continues to play an important role in preventing the proliferation of weapons of mass destruction.
- Budget 2005 earmarks $100 million over five years to international peace and security initiatives; $59 million over five years to address the most pressing security needs at missions abroad; and $7 billion in new budgetary funding over the next five years, which will support $12.8 billion in additional expenditures by the CF.

Context

Since September 11, 2001, the Government has engaged internationally on several fronts to address threats to Canada's national security, focusing on the priorities of countering international terrorism, preventing the proliferation of weapons of mass destruction, assisting failed and failing states, and defusing intra- and interstate conflicts. Through words and actions, the Government has also reaffirmed Canada's commitment to both the North Atlantic Treaty Organization (NATO) and the United Nations.

On April 19, 2005, the Government issued *Canada's International Policy Statement—A Role of Pride and Influence in the World*, the country's first integrated plan designed to strengthen Canada's role in the world. The Statement assesses the need for Canada to invest in its defence and security, international commitments and foreign aid in order to support a strong international role. It outlines a targeted approach, based on Canadian strengths and values, that will enable Canada to focus its efforts in order to be more effective and influential.

The international Policy Statement outlines a multi-year strategic approach focused on five interrelated priorities:

- revitalizing Canada's North American partnership with the U.S. and Mexico by enhancing security and promoting prosperity;
- building a more secure world by countering terrorism, stabilizing failed and fragile states, and combating the proliferation of weapons of mass destruction;
- increasing domestic and global prosperity by strengthening Canada's competitiveness, enhancing international commercial engagement with key partners, and providing targeted services and support for Canadian businesses;
- promoting good governance by sharing Canadian expertise to reform global governance and enhance local capacity; and
- crafting a new flexible diplomacy to deal with global developments.

Strengthening National Defence

Canada's military has a proud tradition and history of responding to international and domestic crises. By answering this call, it has ensured safety, stability and security in times of international political unrest or unpredictable natural disasters. In such situations, the CF reinforce Canadian values and interests with action wherever it is needed in the world.

As the world changes, however, the role of Canada's military continues to change with it. Over the past several years, the Government has increased funding for the Department of National Defence. This funding has helped to improve pay and benefits for the military and to respond to the increased operational demands of recent years. It has also allowed DND to begin the process of transformation by initiating the acquisition of new mobile gun systems, joint support ships and maritime helicopters.

The defence section of the International Policy Statement is consistent with the principles and priorities outlined in both the National Security Policy and the Overview of the International Policy Statement. It includes a vision for the renewal of the Canadian Forces and for their adaptation to the evolving security environment.

Budget 2005 provides Canada's military with $7 billion in new budgetary funding over the next five years, which will support $12.8 billion in additional expenditures by the CF in that period—the largest increase in defence funding in the past 20 years. This funding will allow DND to:

- expand the CF by 5,000 Regulars and 3,000 Reserves, as announced in the October 2004 Speech from the Throne;

- increase operating budgets for improved training and operational readiness, enhance military medical care, address critical supply and repair shortages and repair infrastructure; and

- acquire new medium-capacity helicopters, logistics trucks, multi-role support ships, utility aircraft and specialized facilities for Joint Task Force 2, Canada's elite anti-terrorist troops.

In the meantime, DND continues its work to enhance continental defence cooperation and improve CF command and control. This includes following up on the work of the Binational Planning Group on bi-national maritime domain awareness, defence support to civil authorities, improvements in command and control and sensor systems, domain intelligence and information sharing, particularly in the context of binational contingency planning and exercises.

Security and Prosperity Partnership of North America—the Security Agenda

At their meeting on March 23, 2005, Prime Minister Martin, U.S. President Bush and Mexican President Fox launched the Security and Prosperity Partnership of North America to enhance the security, prosperity and quality of life of North American citizens.

To this end, Canada, the U.S. and Mexico will work together to establish a common approach to security to protect North America from external threats, prevent and respond to threats within North America, and further streamline the secure and efficient movement of legitimate, low-risk traffic across our shared borders. As part of our efforts, we will:

- implement common border security and bioprotection strategies;

- enhance critical infrastructure protection, and implement a common approach to emergency response;

- implement improvements in aviation and maritime security, combat transnational threats, and enhance intelligence partnerships; and

- implement a border facilitation strategy to build capacity and improve the legitimate flow of people and cargo at our shared borders.

Minister-led working groups have been created that will consult with stakeholders in the respective countries. These working groups will respond to the priorities of Canadians and the private sector and will set specific, measurable and achievable goals. They will also identify concrete steps that the three governments can take to meet these goals.

Within 90 days, ministers will report back to the three leaders with their initial report. Following this, the working groups will report on a semi-annual basis. Because the Partnership will be an ongoing process of cooperation, new items will be added to the work agenda by mutual agreement as circumstances warrant.

Through this Partnership, the three countries will ensure that North America remains the most economically dynamic region of the world and a secure home for its people in this and future generations.

Peace, Order and Good Government

The National Security Policy includes a commitment to enhance Canada's capacity for helping to restore peace, order and good government in failed and failing states. Budget 2005 allocates $100 million over five years to international peace and security initiatives. These additional funds will support the renewal of the Human Security Program and provide security assistance to failed and failing states, as well as resources for post-conflict stabilization and recovery.

Canada is also creating a Counterterrorism Capacity Building Program that will be led by Foreign Affairs and begin operating in the spring of 2005. The Program will contribute to the security of Canadians and the inhabitants of vulnerable states by providing those states with training, funding, equipment and technical and legal assistance to enable them to prevent and respond to terrorist activity. Assistance will be provided in such areas as border security; transportation security; training of law enforcement, security, military and intelligence personnel; preventing and responding to chemical, biological, radiological and nuclear incidents; cyber security; critical infrastructure protection; health security initiatives with a counterterrorism application; legislative drafting and legal policy development; and human rights and counterterrorism training.

In response to the new threat environment, the RCMP's International Operations program was realigned and international operations posts were opened in such countries as Brazil, Jordan, Morocco, South Africa, and the United Arab Emirates (Dubai).

Through the RCMP's Civilian Police Peacekeeping program, 148 Canadian peace officers have been deployed to a number of countries, including Jordan and Afghanistan, in support of Canada's peace missions.

Weapons of Mass Destruction

Canada continues to play an important role in preventing the proliferation of weapons of mass destruction. For example, Canada is active in the Global Partnership Program, which aims to prevent the acquisition of materials and expertise associated with weapons of mass destruction, as well as international treaties and arrangements to control the export of sensitive materials. As well, Canada has complied with UN Security Council Resolution 1540, which requires effective domestic laws that prohibit the acquisition and transfer of weapons of mass destruction.

Canada is also working with other G8 nations to advance an action plan on non-proliferation endorsed at the Sea Island G8 Summit in June 2004. In September 2004, Canada began a one-year term as chair of the board of the International Atomic Energy Agency. Key Canadian goals during this period include strengthening nuclear safeguards and building international consensus for responding to the dangerous nuclear activities of Iran and North Korea. A Canadian resolution establishing an expert panel on verification measures for non-proliferation and disarmament was adopted by the UN General Assembly in December 2004.

Canada will play an active role at the May 2005 Review Conference for the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons. Canada is also active in the International Maritime Organization's work to amend the Convention for the Suppression of Unlawful Acts Against the Safety of Maritime Navigation, to address the carriage or use of dangerous substances for illegal purposes.

Terrorist Financing

Canada is continuing its leadership in the fight against money laundering and terrorist financing. In this regard, Canada intends to seek the presidency of the Financial Action Task Force, the key international standard-setting body in this area. Canada will also actively participate in

other regional bodies, such as the Asia-Pacific Group on Money Laundering and the Caribbean Financial Action Task Force. Budget 2005 allocates $3 million over five years to support these activities.

As part of its commitment to protect the strong reputation of Canada's anti-money laundering and anti-terrorist financing regime, the Government will shortly release a consultation paper proposing the legislative and regulatory changes required to implement recent revisions to the Financial Action Task Force standards. The Government is committed to ensuring that Canada's anti-money laundering and anti-terrorist financing regime remains world class and that the Financial Transactions Reports Analysis Centre of Canada and other government agencies continue to operate effectively and efficiently in this important area.

Engaging the International Community

Canada recognizes the importance of broadening international consensus on dealing with security threats. To this end, the John Holmes Fund promotes public dialogue on Canada's international policy, supports evidence-based analysis and research to inform international policy choices, and builds capacity for international policy. Since 2001, the fund has supported 21 conferences, public dialogues and policy papers on security, and a further 29 on peace and conflict prevention.

Additional projects currently underway include five conferences on peacekeeping and a policy analysis and research project on migration and security. As well, public dialogue is planned on a range of security and defence issues, including Canada-U.S. bilateral relations focusing on security, water, energy and economic integration. The John Holmes Fund is also contributing to the development of an e-course on transitions to democracy.

In a separate initiative to broaden engagement on international policy issues, Foreign Affairs has established a Policy eDiscussion forum on its international policy Web site. The Web site received 22,000 visits during the first eDiscussion on the topic of renewing multilateral institutions (a departmental reply was posted on the site). An eDiscussion on security was also completed in early 2005, and an eDiscussion was initiated on the subject of Canada-U.S. relations.

Enhancing the Security of Missions and Staff Abroad

The dangers confronting Canadian missions abroad have grown significantly due to mounting unrest in many parts of the world and the now pervasive threat of terrorism. More than 1,700 Canada-based

employees from 15 federal departments and agencies work at missions abroad, where threat levels are dramatically different from those encountered in Canada.

The Government is committed to ensuring the security of Canadians whether at home or abroad. New security threats in the post-9/11 world call for enhanced security measures at Canada's foreign embassies and consulates. To this end, Budget 2005 provides for an investment of $59 million over five years to address the most pressing security needs at missions abroad.

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Protéger une société ouverte : un an après

Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la politique canadienne de sécurité nationale

Avril 2005

Canada

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Protéger une société ouverte : un an après

Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la politique canadienne de sécurité nationale

Avril 2005

Canada

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Protéger une société ouverte : un an après – Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la politique canadienne de sécurité nationale

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit. : Securing an Open Society: One Year Later – Progress Report on the Implementation of Canada's National Security Policy

Publ. aussi sur Internet : www.pco-bcp.gc.ca

ISBN 0-662-68980-1
N° de cat. CP22-77/2005

1. Sécurité nationale – Canada. 2. Sûreté de l'État – Canada.
3. Protection civile – Canada. 4. Gestion des situations d'urgence – Canada – Planification.
5. Sécurité internationale. I. Canada. Bureau du Conseil privé.

UA600.S42 2005 355'.033071 C2005-980116-6F

Pour se procurer des exemplaires :
Téléphone : (613) 957-5153
ATS/ATM : (613) 957-5741
Télécopieur : (613) 957-5043
Adresse électronique : info@pco-bcp.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2005

Government of Canada Gouvernement du Canada

Message de la vice-première ministre

Les Canadiens vivent dans un monde de plus en plus complexe et incertain. Les organisations terroristes continuent de perturber les sociétés et causent chaque année la perte de vies innocentes. La menace d'une épidémie de grippe dévastatrice à l'échelle du globe se précise. Le tsunami qui a frappé l'océan Indien en décembre dernier nous rappelle que le Canada n'est pas à l'abri de catastrophes naturelles.

Le 27 avril 2004, le gouvernement du Canada a rendu public un document intitulé *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*. Cet énoncé de politique expose clairement les intérêts fondamentaux du Canada en matière de sécurité nationale et propose un cadre de collaboration – avec les provinces et les territoires, les intervenants de première ligne, les collectivités, le secteur privé et les alliés – grâce auquel nous serons en mesure de faire face aux menaces qui se posent déjà ou qui pourront se poser. Les valeurs canadiennes fondamentales, soit la démocratie, les droits de la personne, le respect de la primauté du droit et le pluralisme, y sont constamment évoquées.

La mise en place du système dynamique, souple et intégré que décrit *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale* nécessite un effort soutenu. En fait, la promotion de la sécurité nationale est une tâche qui ne sera jamais vraiment achevée. Cela dit, au cours des mois qui ont suivi la publication du document, des progrès substantiels ont été réalisés au chapitre des lacunes relevées dans notre système; du renforcement de nos capacités d'évaluation de la menace, de prévention et d'intervention; de la mise en œuvre d'un nombre d'initiatives recensées dans la politique et de plusieurs autres améliorations touchant la sécurité nationale.

La Table ronde transculturelle sur la sécurité a été créée pour amorcer entre les Canadiens et le gouvernement du Canada un dialogue à long terme sur des aspects de la sécurité nationale qui s'appliquent dans une société diversifiée et pluraliste. De plus, le gouvernement travaille actuellement à constituer un comité consultatif sur la sécurité nationale. Il a également établi le Centre d'évaluation intégrée des menaces, qui fournit des évaluations exhaustives des menaces aux partenaires clés dans le milieu de la sécurité et du renseignement. Enfin, le Parlement a adopté en mars 2005 une loi donnant une base légale à l'établissement du nouveau ministère, Sécurité publique et Protection civile Canada; la loi est entrée en vigueur au début d'avril 2005.

Le nouveau Centre des opérations du gouvernement a pour mandat d'offrir en permanence un appui stable et des services de coordination à tous les ministères et organismes gouvernementaux ainsi qu'aux principaux intervenants à l'échelle nationale si une situation d'urgence de portée nationale se présente. Notre capacité de préparation et d'intervention en cas d'urgence touchant la santé publique a également été renforcée avec la création de l'Agence de santé publique du Canada et la nomination de notre premier administrateur en chef de la santé publique.

Des améliorations continuent d'être apportées au chapitre de la sécurité des transports. Les Forces canadiennes et la Garde côtière canadienne sont davantage présentes dans les zones maritimes, et la coopération canado-américaine en matière de sécurité maritime est plus étroite à cet égard. Des mesures additionnelles ont également été prises pour renforcer la sécurité de l'aviation, ainsi que pour accroître la sécurité aux postes frontaliers terrestres.

Nos rapports à l'intérieur de l'Amérique du Nord demeurent essentiels pour que le Canada soit fort, sécuritaire et prospère. Lors de leur rencontre du 23 mars 2005, le premier ministre Martin, le président américain Bush et le président mexicain Fox ont lancé le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité dans le but de mettre en place des mécanismes de coopération propres à accroître la sécurité des sociétés ouvertes nord-américaines, la compétitivité de nos entreprises et la capacité d'adaptation de nos économies. Les trois leaders se sont engagés à s'entendre sur une approche commune en matière de protection de l'Amérique du Nord contre les menaces externes, de même que de prévention et d'intervention en cas d'urgence à l'échelle du continent. Ils ont aussi convenu de faciliter encore davantage la circulation légitime des personnes et des marchandises à faible risque qui traversent nos frontières communes.

Le 19 avril 2005, le gouvernement a publié l'*Énoncé de politique internationale du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, premier plan intégré du pays visant à renforcer le rôle du Canada dans le monde. L'Énoncé fait ressortir la nécessité, pour le Canada, de procéder à des investissements dans sa défense et sa sécurité ainsi qu'au niveau de ses engagements internationaux et de l'aide étrangère, et ce, afin de pouvoir jouer un rôle de premier plan sur la scène mondiale. Il présente une approche ciblée, fondée sur les forces et les valeurs canadiennes, qui permettra au Canada de concentrer ses efforts de manière à renforcer son efficacité et son influence.

La politique de sécurité nationale du Canada constitue une démarche à long terme pour renforcer la sécurité de notre pays. Des progrès importants ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire.

C'est dans cette optique que le budget de 2005 consacre des ressources supplémentaires de l'ordre de 1 milliard de dollars réparties sur cinq ans (selon la comptabilité d'exercice) aux initiatives de premier plan destinées à renforcer la sécurité nationale. Cette augmentation porte à plus de 9,5 milliards de dollars les sommes additionnelles engagées à cet égard par le gouvernement du Canada depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001.

Par ailleurs, le budget de 2005 fournit aux Forces canadiennes de nouveaux crédits budgétaires qui totaliseront 7 milliards de dollars dans les cinq prochaines années et qui appuieront les dépenses supplémentaires de 12,8 milliards de dollars des Forces canadiennes au cours de cette période. Il s'agit de la plus importante augmentation des dépenses à la défense en 20 ans. Le Canada investira également 34 millions de dollars, répartis sur cinq ans, pour améliorer notre préparation en vue d'une pandémie de grippe.

De concert avec ses nombreux partenaires, ici même comme à l'étranger, le gouvernement continuera de prendre des mesures afin de bâtir un système de sécurité plus intégré pour mieux protéger le Canada et sa population ainsi que pour contribuer à la sécurité internationale. Nous comptons nous acquitter de cette responsabilité fondamentale d'une façon qui permette à la société canadienne de demeurer ouverte et accueillante, respectueuse des différences culturelles et religieuses, et soucieuse de garantir à tous ses citoyens les droits et libertés de la personne fondamentaux.

La vice-première ministre et ministre de la
Sécurité publique et de la Protection civile,

A. Anne McLellan

Table des matières

Résumé ix

Introduction 1

Approche canadienne à la sécurité nationale :
création d'un système de sécurité intégré 5

Renseignement 13

Planification et gestion des opérations d'urgence 17

Urgences touchant la santé publique 27

Sécurité des transports 35

Sécurité à la frontière 43

Sécurité internationale 51

Résumé

Le 27 avril 2004, le gouvernement du Canada publiait *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*. Cette politique, la toute première en son genre au Canada, énonce un cadre stratégique et un plan d'action conçus pour permettre au gouvernement de se préparer à réagir à diverses menaces contre la sécurité, que ce soit des attentats terroristes, des flambées de maladies infectieuses, des catastrophes naturelles, des cyberattaques contre des infrastructures essentielles ou de l'extrémisme interne.

La politique est axée sur trois intérêts fondamentaux en matière de sécurité nationale, à savoir :

1. protéger le Canada et la sécurité des Canadiens, au pays et à l'étranger;
2. s'assurer que le Canada n'est pas une source pour des menaces visant nos alliés;
3. contribuer à la sécurité internationale.

La politique de sécurité nationale est centrée sur la mise en place d'un système de sécurité plus intégré et la prise de mesures particulières dans six secteurs clés : le renseignement, la planification et la gestion des opérations d'urgence, les urgences touchant la santé publique, la sécurité des transports, la sécurité à la frontière et la sécurité internationale.

La mise en œuvre d'un nombre d'initiatives recensées dans la politique de sécurité nationale et de plusieurs autres améliorations touchant la sécurité nationale a avancé considérablement au cours de l'année dernière.

Points saillants des principales réalisations

Système de sécurité intégré

- Des examens séparés de la *Loi antiterroriste* sont maintenant en cours à la Chambre des communes et au Sénat. À la Chambre des communes, l'examen a été confié au Sous-comité de la sécurité publique et nationale du Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile. Le Sénat a constitué un comité spécial ayant pour but d'examiner la *Loi antiterroriste*.

- La Table ronde transculturelle sur la sécurité offre à des hommes et des femmes appartenant à divers groupes ethno-culturels un forum de discussion sur les nouvelles tendances et les faits nouveaux en matière de sécurité nationale. Elle favorise l'échange d'information variée entre le gouvernement et diverses collectivités sur les répercussions des questions liées à la sécurité nationale par rapport aux droits et aux responsabilités des Canadiens. La Table ronde fournit également aux décideurs les moyens d'élaborer des politiques mieux éclairées en donnant un aperçu de la façon dont les mesures de sécurité nationale peuvent influer sur les diverses collectivités canadiennes et en encourageant le maintien de l'ordre civil, le respect mutuel et une compréhension commune.

- Le gouvernement est en train de mettre sur pied un comité consultatif sur la sécurité nationale afin de bénéficier des avis d'experts externes sur des questions de sécurité nationale et sur les stratégies, mécanismes et activités nécessaires pour élaborer, mettre en œuvre, évaluer et améliorer un système de sécurité entièrement intégré.

- Récemment, le gouvernement a rendu public le modèle du comité de parlementaires sur la sécurité nationale proposé par le premier ministre le 12 décembre 2003 et qui figure dans le Plan d'action du gouvernement pour la réforme démocratique.

- Des améliorations ont été apportées au système de listes de surveillance du Canada pour s'assurer qu'il soit mieux intégré et mis à jour en temps réel, et que les mesures de protection appropriées soient en place pour protéger les renseignements personnels des Canadiens.

Renseignement

- Le Centre d'évaluation intégrée des menaces (CEIM), qui compte des représentants de tous les secteurs de la collectivité fédérale de la sécurité et du renseignement, a entrepris ses activités en octobre 2004. Jusqu'à présent, le CEIM a produit plus de 40 évaluations exhaustives des menaces et les a diffusées auprès des partenaires clés dans le milieu du renseignement, des autres ministères et des intervenants de première ligne.

- Les efforts en matière de renseignement de sécurité et les moyens consacrés par le Centre de la sécurité des télécommunications à la cueillette et à l'évaluation de renseignements de sécurité ont été considérablement accrus.

- La Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar a lancé un appel de propositions pour l'aider à formuler des recommandations sur un mécanisme d'examen des activités de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) liées à la sécurité nationale.

Planification et gestion des opérations d'urgence

- Le nouveau Centre des opérations du gouvernement permet d'assurer en permanence une coordination et un soutien stables à l'ensemble du gouvernement et aux principaux acteurs nationaux en réponse à des situations ou à des événements qui touchent l'intérêt national.

- Le Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques a été mis sur pied en février 2005. Il a pour mandat de traiter les menaces et les attaques ayant une incidence sur les infrastructures cybernétiques essentielles du Canada, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

- Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des mesures d'urgence ont établi un forum permanent de haut niveau sur les urgences et ont approuvé un plan de travail détaillé visant à améliorer la gestion des urgences dans tout le pays.

- La première réunion en 11 ans des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences a eu lieu en janvier 2005.

- Le gouvernement a rendu public un énoncé de position relativement à une stratégie nationale pour la protection des infrastructures essentielles. Ce document servira à alimenter un dialogue national sur l'élaboration d'une stratégie canadienne souple et tournée vers l'avenir.

- En janvier 2005, le Centre de la sécurité des télécommunications a tenu un forum sur la cyberprotection, qui a réuni des décideurs du gouvernement, des professionnels de la sécurité informatique et des représentants du secteur privé dans le but de mieux aligner les efforts du gouvernement du Canada en matière de sécurité informatique sur la politique de sécurité nationale.

- Le Canada a participé avec les États-Unis et le Royaume-Uni à TRIPLE PLAY / TOPOFF 3 / ATLANTIC BLUE, un important exercice de lutte contre le terrorisme ayant permis d'évaluer la capacité du Canada de collaborer de manière efficace avec ses partenaires internationaux en cas d'attentat terroriste ou d'une autre situation d'urgence.

- Le 31 mars 2005, le gouvernement a publié une stratégie relative aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

- L'élaboration et la mise en œuvre du Système national d'intervention en cas d'urgence se poursuit sous la direction de Sécurité publique et Protection civile Canada.

Urgences touchant la santé publique

- Le gouvernement a renforcé la capacité du Canada en matière de santé publique et de réaction aux situations d'urgence grâce à la création, en septembre 2004, de l'Agence de santé publique du Canada. Le premier administrateur en chef de la santé publique du Canada, le docteur David Butler-Jones, a été nommé le 24 septembre 2004.

- Un bureau national a été mis sur pied pour faciliter la constitution et le déploiement d'équipes d'intervention sanitaire d'urgence composées de professionnels de la santé bénévoles qui seront formés et équipés pour venir en aide aux administrations locales en cas d'urgence.

- Le gouvernement a doté le Laboratoire national de microbiologie d'un centre des opérations d'urgence ultramoderne.

- Le gouvernement a mis en place les éléments clés du Centre canadien de renseignements et de surveillance des éclosions.

- Le gouvernement a versé 300 millions de dollars aux provinces et aux territoires aux fins de la Stratégie nationale d'immunisation.

- Le gouvernement a versé 100 millions de dollars aux provinces et aux territoires pour soulager la pression sur les services de santé publique de première ligne et pour combler les lacunes immédiates sur le plan de leur capacité.

- Le gouvernement a annoncé une contribution de 24 millions de dollars pour la constitution d'une réserve nationale d'antiviraux en prévision d'une pandémie de grippe.

Sécurité des transports

- Le gouvernement met en place des centres d'opérations de la sécurité maritime sur la côte Est et sur la côte Ouest dans le but de mobiliser toutes les ressources civiles et militaires nécessaires afin de détecter les menaces pour la sécurité maritime, de les évaluer et d'y réagir.

- Les Forces canadiennes, la GRC et la Garde côtière canadienne ont accru leur présence en mer, et le ministère des Pêches et des Océans, ses activités de surveillance aérienne.

- Le Canada accroît sa collaboration avec les États-Unis en matière de défense et de sécurité maritimes. Par exemple, Transports Canada et la Garde côtière américaine ont conclu un accord bilatéral concernant la mise en œuvre du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.

- Le Programme de contribution pour la sûreté des installations maritimes est entré en vigueur le 1er décembre 2004. Il aidera à améliorer la sécurité dans les ports et les installations portuaires. Des fonds supplémentaires seront aussi disponibles pour améliorer la sécurité dans les ports publics et les installations portuaires publiques sous la responsabilité de Transports Canada.

- Le Programme d'autorisation de sécurité en matière de transport, de Transports Canada, qui pour l'instant ne s'applique qu'aux travailleurs de l'aviation, sera élargi pour inclure les travailleurs du secteur maritime. On examine également la possibilité d'étendre les exigences concernant le contrôle des antécédents à une gamme plus large de travailleurs des transports, et une attention particulière est accordée aux questions d'accès aux zones réglementées et au transport des matières dangereuses.

- L'application du Programme d'autorisation d'accès aux zones réglementées des aéroports a été renforcée, et le Programme de contrôle des non-passagers a été lancé pour accroître la sécurité dans les aéroports.

- Le Canada continue de collaborer avec les États-Unis et d'autres partenaires internationaux pour accroître la sécurité dans l'ensemble du système de transport intermodal. Un exemple des travaux en cours est l'élaboration du projet de sécurité du fret Canada–États-Unis, qui vise à tester la technologie de sécurité des conteneurs.

- Transports Canada a entrepris l'élaboration d'une stratégie nationale de sécurité des transports.

Sécurité à la frontière

- Un nouveau passeport canadien doté de la technologie biométrique de reconnaissance faciale est mis à l'essai. Le nouveau passeport sera délivré aux Canadiens à compter d'août 2006.

- La mise en œuvre du projet d'identification en temps réel de la GRC est en cours.

- En décembre 2004, le Canada a commencé à mettre en œuvre à la frontière terrestre l'Entente sur les tiers pays sûrs qu'il a conclue avec les États-Unis.

- La mise en œuvre de la Déclaration sur la frontière intelligente Canada–États-Unis se poursuit. Le cinquième rapport d'étape a été publié en décembre 2004. Il fait état de progrès considérables sur un grand nombre des éléments du plan d'action en 32 points.

- Un cadre a été élaboré pour la mise en œuvre des projets pilotes de prédédouanement terrestre au pont Peace entre Buffalo et Fort Erie et à un autre poste frontalier entre le Canada et les États-Unis.

- Le Programme d'expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) a été étendu à sept nouveaux postes frontaliers commerciaux à grand volume le long de la frontière terrestre canado-américaine.

- Le projet NEXUS-Aérien destiné à faciliter l'entrée des voyageurs préautorisés à faible risque, qui utilise la technologie biométrique de lecture des empreintes rétiniennes, a été mis en œuvre à l'aéroport international de Vancouver en novembre 2004.

Sécurité internationale

- Le 19 avril 2005, le gouvernement a publié l'*Énoncé de politique internationale du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, premier plan intégré du pays visant à renforcer le rôle du Canada dans le monde.

- Le 23 mars 2005, les dirigeants du Canada, des États-Unis et du Mexique ont lancé le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité.

- Le Canada élabore actuellement un programme de renforcement des capacités antiterroristes. Celui-ci contribuera à la sécurité des Canadiens ainsi que des habitants des États vulnérables en leur fournissant des programmes de formation, des fonds, de l'équipement et de l'aide technique et juridique pour les aider à prévenir les activités terroristes et à y réagir.

- Le Canada continue de jouer un rôle important dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. En décembre 2004, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution du Canada visant à mettre sur pied un comité d'experts sur les mesures de vérification pour la non-prolifération et le désarmement.

- Le gouvernement met en place un fonds spécial destiné à financer des initiatives favorisant la paix et la sécurité internationales.

Engagements du budget de 2005

Bien qu'à divers égards, des progrès considérables aient été accomplis dans la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale, il faudra continuer d'investir du temps et des ressources pour l'implanter et améliorer davantage la sécurité nationale.

Le budget de 2005 consacre 1 milliard de dollars sur cinq ans (selon la comptabilité d'exercice) à d'importantes initiatives liées à la sécurité nationale, y compris des améliorations touchant la sécurité des transports maritimes, des marchandises et des frontières, la gestion des mesures d'urgence et la sécurité dans les missions diplomatiques du Canada à l'étranger. Cet investissement porte à plus de 9,5 milliards de dollars les sommes additionnelles consacrées par le gouvernement du Canada à la sécurité nationale depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001.

En outre, le budget de 2005 fournit aux Forces canadiennes de nouveaux crédits budgétaires qui totaliseront 7 milliards de dollars dans les cinq prochaines années et qui appuieront les dépenses supplémentaires de 12,8 milliards des Forces canadiennes au cours de cette période. Il s'agit de la plus importante augmentation des dépenses à la défense en 20 ans. Le budget de 2005 destine également 34 millions de dollars, répartis sur cinq ans, à l'amélioration de notre préparation en vue d'une pandémie de grippe et 100 millions de dollars au financement des initiatives de paix et de sécurité internationales.

Introduction

Il est impossible d'éliminer complètement le risque dans une société. Au Canada, comme ailleurs s'est installé un climat d'instabilité de plus en plus complexe et changeant face aux menaces. En tête des menaces possibles pour la sécurité se trouvent souvent les attentats terroristes; de nombreux événements peuvent cependant menacer la santé, la sécurité et la stabilité économique des Canadiens, que ce soit des flambées de maladies infectieuses comme le syndrome respiratoire aigu sévère, des catastrophes naturelles, des cyberattaques contre des infrastructures essentielles ou de l'extrémisme interne.

Assurer la sécurité des citoyens compte parmi les responsabilités fondamentales d'un gouvernement. Depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001, le gouvernement du Canada a consacré des sommes supplémentaires dépassant 9,5 milliards de dollars pour améliorer notre sécurité au pays et contribuer à la sécurité internationale. Des améliorations ont été apportées en matière de renseignement, de planification et de gestion des opérations d'urgence, d'urgences touchant la santé publique, de sécurité des transports, de sécurité à la frontière ainsi que de sécurité internationale.

Le 27 avril 2004, le gouvernement publiait *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*, y exposant le cadre stratégique et le plan d'action qui lui permettront de se préparer à réagir aux menaces actuelles et futures. La politique prévoit une approche pangouvernementale intégrée à l'égard des questions de sécurité, définit un modèle dynamique capable d'évoluer en fonction des circonstances et traduit les valeurs canadiennes de démocratie, de droits de la personne, de respect de la primauté du droit et de pluralisme.

La politique est axée sur trois intérêts fondamentaux en matière de sécurité nationale, à savoir :

1. protéger le Canada et la sécurité des Canadiens, au pays et à l'étranger;
2. s'assurer que le Canada n'est pas une source pour des menaces visant nos alliés;
3. contribuer à la sécurité internationale.

La politique de sécurité nationale engage le gouvernement à mettre en place un système de sécurité intégré et à prendre des mesures dans six secteurs clés : le renseignement, la planification et la gestion des opérations d'urgence, les urgences touchant la santé publique, la sécurité des transports, la sécurité à la frontière et la sécurité internationale. Elle prévoit en outre des mesures visant à accroître la collaboration avec nos

partenaires clés, à savoir les provinces et les territoires, les intervenants de première ligne, le secteur privé, les collectivités et les alliés.

Le récent investissement de 1 milliard de dollars sur cinq ans prévu dans le budget de 2005 (selon la comptabilité d'exercice) comprend les éléments suivants :

- 59 millions de dollars pour satisfaire les besoins de sécurité les plus pressants des missions canadiennes à l'étranger;

- 56 millions de dollars pour des initiatives de gestion des urgences, y compris des exercices de préparation aux catastrophes, un nouveau réseau de communication entre les organismes gouvernementaux permettant un meilleur échange de l'information classifiée, et le parachèvement des plans d'intervention en cas de panne d'électricité de grande envergure;

- 16 millions de dollars pour des activités de collaboration en matière de sciences et de technologie;

- 222 millions de dollars pour accroître encore plus la sécurité du système canadien de transport maritime;

- 88 millions de dollars pour que le Canada, de concert avec les États-Unis, développe de meilleurs services de renseignement, procède au partage des renseignements essentiels et vérifie les inspections de conteneurs à destination de l'Amérique du Nord;

- 16 millions de dollars pour la mise au point et l'évaluation de systèmes de collecte de renseignements concernant les passagers du transport aérien, aux fins de la sécurité nationale;

- 433 millions de dollars pour renforcer la capacité du Canada d'offrir des services frontaliers sûrs et efficaces;

- 120 millions de dollars pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.

Par ailleurs, le budget de 2005 fournit aux Forces canadiennes de nouveaux crédits budgétaires qui totaliseront 7 milliards de dollars dans les cinq prochaines années et qui appuieront les dépenses supplémentaires de 12,8 milliards des Forces canadiennes au cours de cette période. Ces fonds donnent suite à l'engagement du gouvernement pris en octobre 2004 dans le discours du Trône d'élargir de 5 000 membres les rangs de la Force régulière et de 3 000 ceux de la Force de réserve. S'appuyant sur le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza annoncé en février 2004 et sur les 24 millions

de dollars récemment annoncés pour l'achat d'antiviraux, le gouvernement investira 34 millions de plus sur cinq ans pour améliorer notre préparation en vue d'une pandémie de grippe. Le budget de 2005 affecte 78 millions de dollars afin de continuer à éviter que le Canada devienne un refuge pour les criminels de guerre. De plus, un montant de 100 millions de dollars sur cinq ans inclus dans la hausse de 3,4 milliards de dollars de l'aide internationale est destiné au financement des initiatives de paix et de sécurité internationales.

Protéger une société ouverte : un an après rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'un certain nombre des initiatives figurant dans la politique de sécurité nationale, ainsi que de plusieurs autres améliorations sur le plan de la sécurité nationale. Quoiqu'à divers égards ces progrès soient considérables, il faudra continuer d'investir du temps et des ressources pour réussir. En fait, la tâche de promouvoir la sécurité nationale ne sera jamais terminée. Prenant appui sur les nombreuses mesures prises à ce jour, le gouvernement continuera de mettre en œuvre des stratégies et de prendre des initiatives pour faire face à un climat de menace en évolution, améliorer la sécurité des Canadiens et contribuer à la sécurité internationale au XXI^{e} siècle.

Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale est disponible en ligne à www.pco-bcp.gc.ca/docs/Publications/NatSecurnat/natsecurnat_f.pdf.

Approche canadienne à la sécurité nationale : création d'un système de sécurité intégré

Points saillants

- La Table ronde transculturelle sur la sécurité a été créée et a tenu sa première réunion.
- Le gouvernement est en train de mettre sur pied un Comité consultatif sur la sécurité nationale.
- Récemment, le gouvernement a rendu public le modèle du comité de parlementaires sur la sécurité nationale qu'il propose de créer.
- Le système de listes de surveillance du Canada a été renforcé.

Contexte

La société canadienne repose sur l'ouverture aux idées et aux innovations de même qu'aux personnes du monde entier. Elle se caractérise également par un profond engagement envers la démocratie, la primauté du droit et le respect des droits de la personne et du pluralisme, ainsi que par le rejet de l'intolérance, de l'extrémisme et de la violence. La politique de sécurité nationale du Canada a été conçue de manière à promouvoir et à respecter ces valeurs fondamentales tout en nous permettant de faire échec à ceux qui chercheraient à abuser de notre ouverture.

Le Canada poursuit la mise en place d'un système de sécurité intégré faisant en sorte que toutes les ressources gouvernementales nécessaires soient mobilisées, d'une manière coordonnée, pour protéger la sécurité de la population canadienne. Cette approche pangouvernementale en matière de sécurité nationale nous permet d'optimiser le rendement des ressources consacrées à la sécurité.

Comme l'indique la politique de sécurité nationale et comme l'illustre le diagramme suivant, dans le cadre de ce système de sécurité intégré, une évaluation complète de la menace est d'abord effectuée. Celle-ci permet d'obtenir de l'information tactique et stratégique sur les risques pour le Canada (intentionnels ou non). Cette information est ensuite utilisée pour structurer et mettre en action des mesures proportionnelles intégrées visant à prévenir ou à atténuer les répercussions de menaces éventuelles. Lorsqu'un événement survient, un système intégré de gestion des conséquences est mis en action.

Ce système comprend le déploiement de ressources spécialisées capables d'identifier ceux qui ont commis des actes criminels ou terroristes, de mener des enquêtes sur eux et d'engager des poursuites contre eux. Pour tirer profit des expériences antérieures et assurer l'amélioration constante du système, on procède ensuite à des activités d'évaluation et de surveillance efficaces.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ INTÉGRÉ

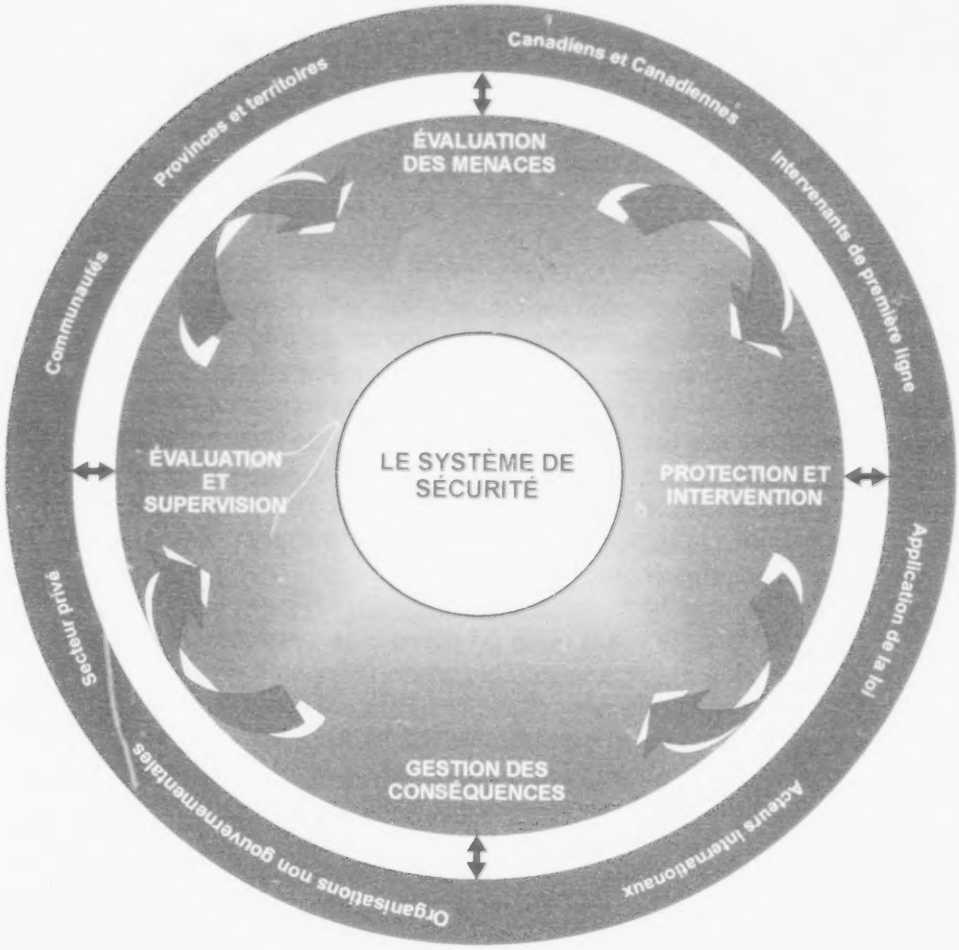

Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale

Examen de la Loi antiterroriste

La *Loi antiterroriste*, promulgée en décembre 2001 dans la foulée des événements du 11 septembre 2001, s'inscrit dans la stratégie globale de lutte contre le terrorisme adoptée par le gouvernement du Canada.

La *Loi antiterroriste* a été soigneusement conçue par les parlementaires de manière à fournir aux ministres de la Couronne, aux ministères et aux organismes chargés de l'application de la loi les outils et les pouvoirs nécessaires pour combattre les terroristes et les organisations terroristes dans le respect de la *Charte des droits et libertés* du Canada et des valeurs fondamentales des Canadiens. Parmi les mesures de protection qu'elle comporte figure l'exigence, pour le Parlement, d'entreprendre un examen approfondi de la *Loi* après trois ans pour s'assurer qu'un juste équilibre a été atteint.

Des examens séparés de la *Loi antiterroriste* sont maintenant en cours à la Chambre des communes et au Sénat. À la Chambre des communes, l'examen a été confié au Sous-comité de la sécurité publique et nationale du Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile. Le Sénat a constitué un comité spécial ayant pour but d'examiner la *Loi antiterroriste*.

Les deux comités ont commencé à tenir des audiences publiques en février 2005 et ont entendu un certain nombre de témoins, y compris la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile et le ministre de la Justice et procureur général du Canada. Aux termes de la *Loi antiterroriste*, les comités doivent soumettre un rapport au Parlement dans l'année qui suit le début de l'examen, à moins que leur mandat ne soit prolongé.

Table ronde transculturelle sur la sécurité

Le gouvernement du Canada compte sur l'appui des Canadiens dans leur ensemble pour assurer l'efficacité de son approche à la sécurité. Il a créé à cette fin la Table ronde transculturelle sur la sécurité.

La Table ronde offre à des hommes et des femmes appartenant à divers groupes ethno-culturels un forum de discussion sur les nouvelles tendances et les faits nouveaux en matière de sécurité nationale. Elle favorise l'échange d'information variée entre le gouvernement et diverses collectivités sur les répercussions des questions liées à la sécurité nationale par rapport aux droits et aux responsabilités des Canadiens.

La Table ronde fournit également aux décideurs les moyens d'élaborer des politiques mieux éclairées en donnant un aperçu de la façon dont les mesures de sécurité nationale peuvent influer sur les diverses collectivités canadiennes et en encourageant le maintien de l'ordre civil, le respect mutuel et une compréhension commune.

La composition de la Table ronde a été annoncée en février 2005, et la première réunion a eu lieu les 7 et 8 mars suivants. À cette occasion, les membres ont rencontré la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, le ministre de la Justice et procureur général du Canada, le ministre d'État au Multiculturalisme et des cadres supérieurs de ministères et d'organismes gouvernementaux dont le mandat est lié à la sécurité nationale. Les participants se sont familiarisés avec la politique de sécurité nationale, le climat de menace ainsi que les attentes, le rôle et les responsabilités de la Table ronde. Ils ont également établi les priorités en vue des prochaines réunions, qui se tiendront au plus quatre fois par année.

Comité consultatif sur la sécurité nationale

En septembre 2004, le gouvernement du Canada a lancé un appel de candidatures en vue de choisir les membres du Comité consultatif sur la sécurité nationale. Grâce au Comité, le gouvernement bénéficiera des avis d'experts externes en matière de sécurité. Par l'entremise du Conseiller national de la sécurité auprès du Premier ministre, le Comité fera des recommandations au gouvernement sur des questions intéressant la sécurité nationale. Il le conseillera aussi sur les stratégies, mécanismes et activités nécessaires pour élaborer, mettre en œuvre, évaluer et améliorer un système de sécurité entièrement intégré. Le Conseiller national de la sécurité rendra compte périodiquement des travaux du Comité consultatif au Comité du Cabinet chargé de la sécurité, de la santé publique et de la protection civile, ainsi qu'au premier ministre.

Le Comité consultatif réunira des personnes qui possèdent des compétences et de l'expérience liées à la sécurité nationale dans des domaines comme le renseignement, le droit et les politiques, les droits de la personne et les libertés civiles, la planification et la gestion de mesures d'urgence, les urgences touchant la santé publique, la sécurité publique, la sécurité des transports, la sécurité frontalière et la sécurité internationale. Les membres y siégeront toutefois à titre individuel, et non en tant que représentants d'entités ou de groupes d'intérêt particuliers.

Comité de parlementaires sur la sécurité nationale

Les préparatifs se poursuivent en vue de la mise sur pied d'un comité de parlementaires sur la sécurité nationale. La création de celui-ci a été proposée par le premier ministre le 12 décembre 2003 et figure dans le Plan d'action du gouvernement pour la réforme démocratique.

En mars 2004, la vice-première ministre a déposé devant le Parlement un document de consultation pour aider à la mise sur pied d'un tel comité. Un Comité intérimaire de parlementaires sur la sécurité nationale, formé de représentants de la Chambre des communes et du Sénat issus de tous les partis, a ensuite été chargé de formuler des recommandations sur la composition et le mandat d'un tel comité. Après avoir consulté des fonctionnaires fédéraux et d'autres intervenants au Canada, aux États-Unis, en Australie et au Royaume-Uni, le Comité intérimaire a soumis son rapport et ses recommandations à la vice-première ministre en octobre 2004.

Le 4 avril 2005, le gouvernement a déposé devant le Parlement le rapport du Comité intérimaire de parlementaires sur la sécurité nationale. Il a également rendu public le modèle du comité de parlementaires sur la sécurité nationale qu'il propose de créer par voie législative plus tard cette année.

Capacité accrue de protection et de prévention

La politique de sécurité nationale prévoit de meilleures capacités d'évaluation des menaces (voir la section sur le Renseignement), qui permettront au gouvernement de coordonner plus efficacement les activités déployées en raison de l'information concernant des menaces. Le gouvernement doit aussi veiller à ce que ses propres systèmes soient structurés de manière à faciliter l'échange d'information de cette nature.

Il est particulièrement important de corriger les lacunes et les incohérences du système de listes de surveillance ayant été relevées entre autres par la vérificatrice générale du Canada. Cela vise à faire en sorte que le système soit entièrement intégré et mis à jour régulièrement. Il faut aussi veiller à ce que des mesures de protection appropriées soient en place pour protéger les renseignements personnels des citoyens. Des efforts considérables ont été accomplis pour corriger les lacunes et les incohérences de quatre types de listes de surveillance :

- *Liste des passeports canadiens perdus et volés* – Les renseignements sur les passeports perdus, volés ou contrefaits sont maintenant offerts sous forme électronique aux agents des points d'entrée et à d'autres agents chargés

de l'application de la loi dans tout le Canada, y compris dans les aéroports, les voies des passages frontaliers réservées aux autocars de même que certains points de contrôle des traversiers, des navires de croisière, des trains et des expéditions commerciales par voie terrestre. L'accès électronique à cette information sera étendu à d'autres ports dans un proche avenir.

- *Liste de surveillance des terroristes* – En janvier 2004, le gouvernement a établi le Centre national d'évaluation du risque. Cet organisme augmentera la capacité du Canada et des États-Unis de détecter et de contrer le mouvement illégal de gens et de marchandises et, au moyen de l'échange de renseignements, de déterminer les risques posés par les personnes qui arrivent dans l'un ou l'autre pays. Le Canada et les États-Unis échangent maintenant de l'information préalable sur les voyageurs, qui est cotée suivant le risque, ainsi que des dossiers sur les passagers, en vue de déterminer le risque posé par ceux-ci lorsqu'ils voyagent à bord de vols internationaux à destination de l'un ou l'autre pays. De plus, les index de renseignements relatifs à l'exécution de la loi portant sur le terrorisme et le crime organisé ont été examinés et mis à jour afin d'en garantir l'exactitude et la fiabilité. Des mesures de contrôle de la qualité ont également été prises afin de garantir la fiabilité des listes de surveillance des terroristes.

- *Notices rouges d'Interpol* – L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) étudient ensemble la possibilité d'utiliser une interface électronique pour transférer les notices rouges d'Interpol au système de surveillance de l'ASFC. Cela permettrait d'éliminer le processus manuel fondé sur le papier, d'accélérer les délais d'exécution et d'améliorer la fiabilité et la gestion des avis de surveillance. La GRC propose également d'intégrer un lien dans le site Web du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) pour permettre l'accès direct à la fonction de recherche automatisée d'Interpol. Il serait ainsi possible de consulter en temps réel la base de données des notices rouges et les autres bases de données d'Interpol.

- *Liste des mandats d'arrestation non exécutés à l'échelle du Canada* – D'ici l'automne 2005, les autorités de l'ASFC devraient avoir accès, au moyen de leurs systèmes de bases de données opérationnelles, aux avis de personnes recherchées (pour être interrogées) et aux mandats d'arrestation que contient le système du CIPC.

Les efforts se poursuivent en vue d'améliorer la capacité des responsables de la sécurité publique d'échanger d'une manière simple et rapide les renseignements secrets, y compris l'information sur les menaces. Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) prépare actuellement la mise à l'essai de l'élargissement du réseau informatique fédéral permettant de traiter les renseignements secrets. Une solution technique a été mise au point, et la planification détaillée est en cours. Des crédits sont affectés à cette fin dans le budget de 2005, et une mise en place partielle dans les principaux organismes de sécurité devrait avoir lieu au cours des trois prochaines années.

Initiatives connexes

SPPCC pilote l'élaboration d'un plan exhaustif visant à faciliter et à accélérer l'échange de renseignements entre les responsables de la sécurité publique. Le projet de mise en commun de l'information en matière de sécurité publique et d'interopérabilité a été lancé en avril 2004. Dans le cadre de ce projet, on élabore une approche fédérale pour faire en sorte que les personnes concernées reçoivent pour des motifs valables et en temps utile l'information nécessaire pour assurer la sécurité des Canadiens. Parallèlement, on veille au respect des mécanismes destinés à assurer la protection de la vie privée, la transparence et la responsabilisation, dont la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et les politiques du Conseil du Trésor. Il s'agit d'une initiative complexe et de longue haleine qui se déroule à divers niveaux. Des stratégies en cours d'élaboration ont pour but de remédier à des lacunes importantes sur le plan de l'interopérabilité. À titre d'exemple, une stratégie nationale visant l'interopérabilité des communications radio sera élaborée d'ici l'automne 2005. L'initiative actuelle en matière de sécurité maritime, qui équipera les équipes d'intervention en mer de communications radio sécurisées, guidera l'élaboration de cette stratégie.

Le système de gestion des renseignements et d'échange de données maritimes du ministère de la Défense nationale vient compléter le projet de mise en commun de l'information en matière de sécurité publique et d'interopérabilité de SPPCC. En effet, ce système constituera pour les organismes fédéraux un mécanisme de collaboration essentiel pour qu'ils se tiennent au courant des activités dans le domaine maritime.

Le gouvernement élabore également des mesures législatives pour actualiser les lois canadiennes qui encadrent l'accès légal (l'interception légitime de communications et la recherche et la saisie d'information par les responsables de la sécurité et de l'application de la loi). L'évolution rapide de technologies comme Internet et la téléphonie cellulaire rend de plus en plus difficile la capacité d'accès légal des responsables de l'application de la loi et des services de renseignement à l'information dont ils ont besoin pour assurer la protection du public. Afin de remédier à ce problème, de nouvelles dispositions législatives seront proposées pour obliger les fournisseurs de services téléphoniques et d'accès Internet à mettre en place des mécanismes permettant l'interception et à donner accès, en temps opportun, au nom et à l'adresse de leurs clients, lorsque requis par la loi. D'autre part, le gouvernement travaille à l'élaboration de modifications au *Code criminel* et à d'autres lois fédérales dans le but de s'adapter aux nouvelles technologies ainsi que de permettre la ratification de la Convention sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe. Les responsables de SPPCC, de Justice Canada et d'Industrie Canada ont entrepris des consultations de suivi auprès des principaux intervenants sur des propositions détaillées.

Les activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme sont souvent exercées par l'entremise de réseaux complexes de transactions financières. Grâce à sa capacité de retracer ces réseaux, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a communiqué l'an dernier aux autorités policières et du renseignement près de 200 cas de soupçons de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes. Plus de 40 de ces cas étaient liés à de présumées activités de financement du terrorisme.

Grâce à l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité, des enquêteurs de la GRC et des avocats du ministère de la Justice, de même que des enquêteurs de plusieurs ministères et organismes fédéraux, travaillent avec des partenaires municipaux, provinciaux et étrangers au sein d'équipes intégrées partout au pays. Ces équipes contribuent à la saisie du produit de la criminalité et des actifs d'organisations criminelles. Elles constituent un outil important dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour combattre le crime organisé. Le budget de 2005 renouvelle l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité sur une base permanente et il y affecte 117 millions de dollars sur cinq ans.

Renseignement

Points saillants

- Le Centre d'évaluation intégrée des menaces a été mis sur pied et est opérationnel.
- Les efforts en matière de renseignement de sécurité et les moyens consacrés par le Centre de la sécurité des télécommunications à la cueillette et à l'évaluation de renseignements de sécurité ont été considérablement accrus.
- La Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar a lancé un appel de propositions pour l'aider à formuler des recommandations sur un mécanisme d'examen des activités de la Gendarmerie royale du Canada liées à la sécurité nationale.

Contexte

Il est essentiel de disposer de renseignements exacts, fiables et à jour sur les menaces contre le Canada et les Canadiens pour pouvoir prendre des décisions efficaces sur les plans de la sécurité nationale et de la politique internationale, militaire et économique.

Le gouvernement du Canada a investi des sommes considérables dans le renforcement des moyens consacrés à la cueillette et à l'évaluation des renseignements depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001. Il a notamment majoré le budget du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et du Centre de la sécurité des télécommunications (CST). Il a aussi augmenté le financement des activités de renseignement de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), de Transports Canada et du Bureau du Conseil privé. Diverses mesures législatives ont également été prises pour permettre au Canada de réagir aux menaces qui évoluent constamment. Le CST et le SCRS continuent de collaborer étroitement depuis le 11 septembre et de concentrer leurs efforts communs sur le terrorisme et d'autres menaces contre la sécurité.

La politique de sécurité nationale prévoit d'autres mesures en vue d'accroître les moyens consacrés à la cueillette et à l'évaluation du renseignement et de renforcer les mécanismes de responsabilisation et d'examen.

Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale

Centre d'évaluation intégrée des menaces

Le nouveau Centre d'évaluation intégrée des menaces (CEIM) a entrepris ses activités en octobre 2004. Il fait partie du SCRS et travaille de concert avec le Conseiller national de la sécurité auprès du Premier ministre. En plus de comprendre des membres du personnel du SCRS, le CEIM compte des représentants de Sécurité publique et Protection civile Canada, de la Gendarmerie royale du Canada, du CST, du ministère de la Défense nationale, des Affaires étrangères, de Transports Canada, de l'ASFC et du Bureau du Conseil privé.

Le rôle principal du CEIM consiste à produire des évaluations exhaustives de la menace et à les diffuser en temps opportun auprès des membres de la collectivité du renseignement, des décideurs et des intervenants de première ligne concernés. Ces évaluations permettent au gouvernement de mieux coordonner les activités visant à contrer une menace possible et de prévenir ou réduire les risques pour la sécurité publique.

Selon le niveau de classification de sécurité, les évaluations des menaces produites par le CEIM peuvent être communiquées à d'autres ordres de gouvernement au Canada, aux partenaires du secteur privé et aux organismes alliés à l'étranger. Le CEIM assure la liaison avec le National Counterterrorism Center aux États-Unis et des centres analogues au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Plus de 40 évaluations ont été déjà été produites et mises à la disposition de nos principaux partenaires selon les besoins.

Concentration et augmentation des moyens et des efforts dans le domaine du renseignement de sécurité

Au cours de l'année écoulée, le CST a grandement intensifié les moyens et les efforts qu'il consacre à la cueillette de renseignements de sécurité.

À titre d'exemple, son bureau de lutte contre le terrorisme fonctionne désormais sept jours par semaine. Il a embauché de nouveaux analystes et a accordé le plus haut niveau de priorité aux efforts antiterroristes et de sécurité de ses services de renseignement électromagnétique (SIGINT). Compte tenu des menaces visant la sécurité du Canada et de ses alliés, le CST consacre une proportion accrue de ses efforts au renseignement de sécurité.

Le CST a adopté un plan de mise en œuvre et un cadre de mesure du rendement pluriannuel pour le programme SIGINT en vue de renforcer ses capacités ultraperfectionnées de collecte de renseignements. Les améliorations apportées à ses activités de cueillette lui ont permis d'accroître son intégration technique aux services de renseignement électromagnétique des alliés du Canada.

Des représentants du SIGINT, du CST, ont été affectés au CEIM. Le CST a également augmenté ses effectifs chargés du soutien des opérations des Forces canadiennes et a pris des mesures pour renforcer l'ensemble de ses activités de recrutement et d'embauche. En 2005-2006, le CST continuera à intégrer des membres de son personnel au sein d'organismes canadiens et alliés clés afin de faire mieux connaître ses capacités de renseignement électromagnétique étranger et d'améliorer l'échange d'information.

En raison du caractère international des menaces posées par les groupes et les réseaux terroristes dont les projets et les intentions concernent directement des intérêts canadiens et la sécurité des Canadiens, il est essentiel que le SCRS continue d'intensifier ses efforts de cueillette de renseignements à l'étranger. Il doit pouvoir faire rapport au gouvernement sur les menaces imminentes, constantes ou nouvelles contre des Canadiens au pays ou à l'étranger. Des fonds étaient prévus dans les budgets de 2004 et 2005 pour accroître ces moyens.

Mécanisme d'examen des activités de la GRC liées à la sécurité nationale

Plusieurs activités liées au renseignement de sécurité se déroulent forcément à l'abri du regard du public. Le Canada s'est doté d'un certain nombre de mécanismes efficaces pour veiller à ce que les organismes de sécurité exercent leurs pouvoirs et mènent leurs activités conformément aux lois et aux politiques canadiennes. Parmi ces mécanismes figurent le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité et l'inspecteur général du SCRS, de même que le commissaire du CST et la Commission des plaintes du public contre la GRC.

Le gouvernement a proposé d'établir un nouveau mécanisme d'examen indépendant des activités de la GRC liées à la sécurité nationale. Le juge Dennis O'Connor s'est vu confier la mission, dans le cadre de son mandat pour la Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar, de formuler des recommandations à l'égard d'un tel mécanisme.

En collaboration avec un comité consultatif, le juge O'Connor a rendu publics un document de consultation et des documents de référence pour examen et commentaires. La date limite pour soumettre des observations était le 21 février 2005. Au 1er avril 2005, la Commission avait reçu 18 mémoires. Le juge O'Connor tiendra des consultations publiques et privées en 2005 avant de présenter son rapport final et ses recommandations.

Planification et gestion des opérations d'urgence

Points saillants

- Le nouveau Centre des opérations du gouvernement exerce ses activités 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
- Le Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques a été mis sur pied en février 2005. Il a pour mandat de traiter les menaces et les attaques visant les infrastructures cybernétiques essentielles du Canada, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont établi un forum permanent de haut niveau sur les urgences.
- En janvier 2005, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences se sont réunis pour la première fois en 11 ans.
- Le gouvernement a rendu public un énoncé de position relativement à une stratégie nationale pour la protection des infrastructures essentielles.
- En janvier 2005, le Centre de la sécurité des télécommunications a tenu un forum sur la cyberprotection, qui a réuni des décideurs du gouvernement, des professionnels de la sécurité informatique et des représentants du secteur privé dans le but de mieux aligner les efforts du gouvernement du Canada en matière de sécurité informatique sur la politique de sécurité nationale.
- Le Canada a participé avec les États-Unis et le Royaume-Uni à un important exercice de lutte contre le terrorisme.
- Le 31 mars 2005, le gouvernement a publié *La Stratégie en matière chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) du gouvernement du Canada*.
- L'élaboration et la mise en œuvre du Système national d'intervention en cas d'urgence se poursuivent sous la direction de Sécurité publique et Protection civile Canada.
- Le budget de 2005 affecte une somme de 56 millions de dollars sur cinq ans à diverses initiatives de gestion des urgences, dont un réseau de communications secrètes; la Table ronde transculturelle et le forum fédéral–provincial–territorial sur les urgences; les plans de maintien des activités des ministères fédéraux; et la protection des installations énergétiques essentielles.

Contexte

Le séisme dans l'océan Indien et les tsunamis qu'il a fait déferler sur de nombreuses parties de l'Asie et de l'Afrique de l'Est en décembre 2004 sont une illustration frappante du pouvoir des forces de la nature de décimer des populations, de détruire leurs moyens de subsistance, de semer la destruction, de perturber des économies entières, de ravager de vastes régions géographiques et d'effacer les progrès réalisés sur le plan du développement au prix d'efforts considérables et avec l'aide de la communauté internationale. La réaction du Canada à la crise a inclus le déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe des Forces canadiennes et les contributions que nous continuons d'apporter à l'effort de relèvement et de reconstruction des pays frappés.
Les Canadiens ont manifesté un élan de générosité sans précédent en versant des dons privés de près de 200 millions de dollars aux organismes de secours humanitaires.

Le Canada a connu ses propres catastrophes naturelles au cours des dernières années. Bien qu'ils ne se comparent pas à l'ampleur de la crise en Asie du Sud-Est, les tempêtes de verglas, les pannes d'électricité, les inondations, les feux de forêt et les urgences médicales comme la crise du syndrome respiratoire aigu sévère ont fait ressortir la nécessité de mettre en place des mécanismes d'intervention appropriés aux échelons local, provincial et fédéral. Associés à des événements comme ceux du 11 septembre 2001 et à la possibilité d'un attentat terroriste en sol canadien, ces urgences nous ont fait prendre conscience de la nécessité de moderniser et de transformer notre système national de gestion des urgences.

La politique de sécurité nationale comprend un certain nombre d'engagements qui aideront le Canada à se doter d'un système national intégré et moderne de soutien aux intervenants de première ligne, lesquels sont les piliers de notre système de gestion des urgences. Dans le prolongement des mesures prises à ce jour, et en reconnaissance du fait qu'il n'aura souvent qu'un rôle de soutien à jouer dans la gestion des urgences par les provinces et les territoires, les collectivités et le secteur privé, le gouvernement concentre ses efforts sur les éléments suivants :

- veiller à ce que l'état de préparation aux urgences de l'administration fédérale soit adéquat, en comblant les lacunes les plus prioritaires;

- amorcer un processus de collaboration en vue de déterminer comment moderniser collectivement le système national de gestion des urgences.

Le budget de 2005 prévoit un financement de 56 millions de dollars sur cinq ans pour des initiatives de gestion des urgences.

Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale

Coordination stratégique

Le gouvernement du Canada a rempli un engagement clé de la politique de sécurité nationale en mettant sur pied le Centre des opérations du gouvernement (COG) au sein de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC). Le COG, situé à Ottawa, permet d'assurer en permanence une coordination et un soutien stables à l'ensemble du gouvernement et aux principaux acteurs nationaux, en réponse à des événements imminents ou en cours qui touchent l'intérêt national. De plus, il reçoit et distribue l'information concernant les menaces éventuelles à la sécurité des Canadiens et des infrastructures essentielles du Canada.

Au besoin, le COG peut rapidement décupler ses ressources et servir de point de convergence pour les opérations gouvernementales d'urgence. Il peut aider les représentants officiels d'autres ministères et organismes à analyser l'information et à réagir à l'évolution d'une situation d'urgence et aider les gouvernements provinciaux et territoriaux à soutenir les autorités locales et les intervenants de première ligne. Les efforts se poursuivent en vue de renforcer les capacités du COG et de moderniser encore davantage les systèmes de mesures d'urgence du gouvernement du Canada.

SPPCC s'est également vu confier la tâche, aux termes de la politique de sécurité nationale, de renforcer la mise à l'essai et la vérification des responsabilités et activités clés des autres ministères en matière de sécurité. Le travail se poursuit en vue de doter SPPCC des ressources et des outils nécessaires pour vérifier les plans de maintien des activités que les autres ministères et organismes ont mis en place afin de pouvoir poursuivre leurs activités pendant une urgence. Le Bureau du vérificateur général, la Commission canadienne des droits de la personne et le Centre d'excellence en vérification interne ont été consultés au sujet de diverses stratégies de vérification et d'examen. La vérification des plans de maintien des activités devrait débuter en 2005-2006. Le budget de 2005 consacre une somme de 1,5 million de dollars sur deux ans à l'accélération de ce travail. De plus, des stratégies seront élaborées en 2005-2006 pour faire en sorte que tous les ministères et organismes fédéraux disposent de plans de mesures d'urgence, qu'ils révisent et mettent à l'essai périodiquement.

Dans le cadre de son engagement d'assurer une coordination et un soutien stables à l'ensemble du gouvernement et aux intervenants nationaux en cas d'urgence, le gouvernement a annoncé la création du Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques (CCRIC) en février 2005. Le CCRIC, qui fait partie du COG, est un point de coordination nationale de la cybersécurité. Il permet de traiter, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, les menaces et les attaques ayant une incidence sur les infrastructures essentielles du Canada et assure les services suivants aux propriétaires et aux responsables d'infrastructures essentielles :

- intervention en cas d'incident et coordination des interventions;
- surveillance et analyse du contexte de la menace cybernétique « surveillance et avertissement »;
- conseils techniques en matière de sécurité informatique;
- renforcement des capacités à l'échelle nationale (normes, pratiques exemplaires, sensibilisation, éducation).

Comme il s'y est engagé, le gouvernement travaille à actualiser la *Loi sur la protection civile*, qui date de l'époque de la guerre froide et ne tient pas compte du climat actuel de menace, ni des nouvelles notions en matière de gestion des urgences. Il faut élargir la portée de la *Loi* en fonction d'un système national intégré de gestion des urgences englobant des programmes d'atténuation, la protection des infrastructures essentielles, la sécurité cybernétique, l'échange de renseignements entre les ministères et les organismes fédéraux, les ententes avec les partenaires de l'étranger et du secteur privé, et la protection des renseignements sensibles du secteur privé. À cette fin, les réformes semblables effectuées ailleurs dans le monde ont été examinées, et un document de discussion, en voie de rédaction, doit servir de base à de vastes consultations auprès des Canadiens à compter du printemps 2005. Le gouvernement se propose de présenter des options en vue de l'actualisation de la *Loi sur la protection civile* d'ici l'automne 2005.

Par ailleurs, l'examen des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) est en cours, de concert avec les provinces et les territoires, de manière à garantir une mise en œuvre cohérente, à améliorer la coopération fédérale–provinciale–territoriale et à assurer une réponse globale du gouvernement fédéral. Dans le cadre de cet effort, le gouvernement élabore des principes directeurs applicables à d'autres instruments fédéraux afin de conclure ces accords dans les cas d'urgences relatives à la santé humaine ou animale. De plus, il examine

l'ensemble des programmes nationaux et des instruments juridiques actuels pour accroître leur applicabilité aux interventions d'urgence et aux mesures de rétablissement.

Des propositions préliminaires concernant les modifications aux AAFCC et aux instruments complémentaires ont été présentées aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences, qui étaient réunis à Ottawa le 24 janvier 2005. Cette rencontre, la première depuis plus d'une dizaine d'années, a permis aux gouvernements de réitérer leur engagement collectif de mieux évaluer, gérer et atténuer les risques pour la population canadienne et de mieux planifier les interventions d'urgence dans tout le pays.

Ainsi que le propose la politique de sécurité nationale, les ministres ont convenu d'établir un forum de haut niveau sur les urgences et de se réunir chaque année pour travailler ensemble à améliorer la gestion des urgences. Un forum parallèle des sous-ministres fédéraux–provinciaux–territoriaux responsables de la gestion des urgences a été établi. Grâce au financement fourni dans le budget de 2005, ces forums formuleront des conseils, des orientations et des recommandations sur des stratégies pour préparer les autorités à gérer toute la gamme des dangers et des menaces qui pourraient donner lieu à une situation d'urgence au Canada.

Les ministres ont également approuvé un plan de travail en huit points qui comprend :

- un effort concerté pour améliorer et renforcer le cadre d'intervention en cas d'urgence afin d'harmoniser le système fédéral de sorte qu'il soit complémentaire à chaque système provincial et territorial d'ici l'automne 2005;

- la poursuite des discussions visant à renforcer les AAFCC et l'élaboration d'options d'aide financière en cas de catastrophe, qui ne sont pas prévues dans les AAFCC actuels;

- la poursuite des travaux visant à préparer un inventaire national des programmes d'aide financière en cas de catastrophe et à inclure les programmes provinciaux et territoriaux dans l'inventaire fédéral existant pour faciliter la présentation d'une demande d'aide (l'Ontario sera la première province à lier son inventaire de programmes à l'inventaire fédéral);

- la préparation d'options en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale d'atténuation des catastrophes dont le but serait de réduire les risques, les conséquences et les coûts associés aux catastrophes naturelles comme les ouragans, les tempêtes de verglas et les inondations;

- l'examen et la mise à jour du plan d'action de la stratégie de formation pour 2005-2010 afin d'assurer une formation progressive et durable sur la gestion des urgences au Canada;

- l'établissement d'un calendrier complet d'exercices conjoints fédéraux–provinciaux–territoriaux d'intervention en cas d'urgence;

- l'accélération de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'alertes publiques, sous la direction d'Industrie Canada;

- l'élaboration d'un plan de travail pour une stratégie nationale de protection des infrastructures essentielles.

La politique de sécurité nationale réaffirme l'engagement du gouvernement de loger dans les mêmes locaux, lorsque c'est faisable, les centres des opérations d'urgence fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux pour s'assurer que les fonctionnaires établissent de solides pratiques de collaboration et sont en mesure d'intervenir de façon harmonieuse dans les situations d'urgence. Les regroupements ont progressé à divers rythmes selon les cas. Ainsi, les centres fédéral et provincial des opérations d'urgence occupent les mêmes locaux à l'Île-du-Prince-Édouard; des centres fédéraux, provinciaux et municipaux ont été regroupés en Nouvelle-Écosse; et SPPCC, la Gendarmerie royale du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont annoncé leur intention de mettre sur pied un centre intégré des opérations d'urgence à Yellowknife. Les discussions se poursuivent en vue d'un regroupement avec d'autres partenaires en Ontario, en Colombie-Britannique, au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest.

Infrastructures essentielles et cybersécurité

Lorsqu'ils se sont réunis à Ottawa en janvier 2005, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences ont convenu, rappelons-le, d'élaborer un plan de travail pour une stratégie nationale de protection des infrastructures essentielles. En réalité, une somme considérable de travail a déjà été accomplie avec

les provinces et les territoires pour éviter qu'une perturbation ou la destruction des infrastructures essentielles du Canada ne compromette la santé, la sécurité et le bien-être économique des Canadiens, ou le bon fonctionnement de leurs gouvernements.

Le 10 novembre 2004, SPPCC rendait public l'*Énoncé de position du gouvernement du Canada relativement à une stratégie nationale pour la protection des infrastructures essentielles*. Ce document expose la position du gouvernement à l'égard des éléments essentiels d'une stratégie pour la protection des infrastructures essentielles et servira à alimenter un dialogue national sur l'élaboration d'une stratégie canadienne solide et tournée vers l'avenir. Afin de stimuler un dialogue utile et fructueux, des assemblées publiques régionales bien ciblées se tiendront en présence de hauts responsables des provinces, des territoires et du secteur privé. Nos principaux partenaires étrangers, notamment les États-Unis, seront également consultés sur cette stratégie, qui devrait être prête à l'automne 2005.

Le budget de 2005 prévoit du financement pour poursuivre la collaboration avec les États-Unis au sujet du plan d'action canado-américain d'évaluation de la vulnérabilité des installations énergétiques transfrontalières essentielles, et pour mettre en œuvre les recommandations du groupe de travail Canada–États-Unis sur la panne d'électricité de 2003 dans plusieurs États du nord-est américain et en Ontario. Le budget de 2005 affecte en outre 16 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir une collaboration accrue entre des chercheurs du gouvernement, du milieu universitaire et du secteur privé en matière de sciences et de technologie appliquées à la vulnérabilité de l'infrastructure essentielle et à la protection contre les menaces chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires et contre les explosifs. Ces efforts s'inscrivent dans une vaste initiative en voie d'élaboration, soit le Programme technique de sécurité publique. Ce programme aura pour but de remédier aux lacunes en matière de sciences et technologie du point de vue de la sécurité publique selon une approche tous risques. Il s'agira de renforcer les assises scientifiques et technologiques du système de gestion des opérations d'urgence du Canada et nos capacités d'atténuation, de préparation, d'intervention et de redressement face à des urgences complexes.

En tant qu'élément clé de son engagement d'améliorer la protection des infrastructures essentielles au Canada, le gouvernement a entrepris de renforcer sa capacité de prévoir les attaques cybernétiques provenant de l'intérieur du pays ou de l'étranger et de les prévenir (une grande partie des infrastructures essentielles du Canada sont raccordées à des réseaux internationaux). Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST), principal organisme technique du Canada en matière de sécurité des technologies de l'information, a pris diverses

mesures en vue de mieux protéger les infrastructures informatiques du Canada. Il a notamment travaillé au renforcement des capacités, à la sensibilisation et à l'accroissement de la collaboration, tant au sein du gouvernement qu'avec nos partenaires à l'étranger et dans l'industrie.

Depuis la publication de la politique de sécurité nationale, le CST s'est attaché à restructurer ses programmes et à trouver des moyens novateurs de renforcer sa capacité de prédire les événements cybernétiques qui pourraient avoir une incidence sur les infrastructures essentielles du Canada ou de nos alliés, qu'il s'agisse de détection et d'alerte rapides, de moyens de défense cybernétique avancés, d'analyse des tendances et de prévision.

Le CST a renforcé ses capacités d'analyse prévisionnelle et préventive afin de mieux assurer la sécurité des systèmes les plus importants du gouvernement du Canada et de pouvoir mieux renseigner les hauts responsables sur le climat de menace. À cette fin, le CST a entrepris de produire des rapports à l'intention de certains ministères clés sur les menaces de toutes sortes et la vulnérabilité. Il est également en train d'évaluer les dispositifs de sécurité des ministères fédéraux afin de les aider à les renforcer.

Pour soutenir les efforts du gouvernement en vue d'améliorer l'interopérabilité de ses services avec les intervenants, le CST fournit des avis techniques, des conseils et des solutions en matière d'architecture afin d'établir un réseau proposé de communications secrètes. Il appuie en outre l'objectif du gouvemement quant à la mise en place de services informatiques communs et partagés, qui faciliteront la réaction aux incidents cybernétiques. Le CST pilote aussi le Projet de modernisation de la cryptographie au Canada, un grand projet de l'État visant à remplacer les systèmes classifiés vieillissants et à assurer la sécurité des communications gouvernementales et l'interopérabilité avec nos alliés.

D'autre part, le CST s'est employé à renforcer ses capacités internes, de même que celles de l'ensemble de l'administration fédérale, en mettant à contribution le secteur privé pour élargir sensiblement la gamme des services de sécurité informatique dont disposent les ministères et organismes, et ce, en incluant des modules sur la sécurité informatique dans la formation des gestionnaires fédéraux.
En janvier 2005, le CST a tenu un Forum sur la cyberprotection, qui a réuni des décideurs du gouvernement, des professionnels de la sécurité informatique et des représentants du secteur privé dans le but de mieux aligner les efforts du gouvernement du Canada en matière de sécurité informatique sur la politique de sécurité nationale.

Le gouvernement s'est également engagé à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie nationale de cybersécurité afin de réduire la vulnérabilité du Canada aux attaques et aux incidents cybernétiques. Les consultations se poursuivent avec les principaux secteurs des infrastructures essentielles sur la composition d'un groupe de travail qui examinera l'état actuel de la sécurité cybernétique au Canada, évaluera la nature et la portée de la menace contre l'espace cybernétique canadien, encouragera l'établissement d'un vaste réseau d'échange de renseignements et de collaboration entre les secteurs public et privé, et élaborera la stratégie nationale de cybersécurité du Canada.

Réunion des acteurs clés

La réunion de janvier 2005 des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences a permis de rassembler les partenaires clés de toutes les régions du pays. Les questions de sécurité et de gestion des urgences ont également été abordées à l'occasion d'autres réunions de fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que de rencontres, tout au long de l'année, entre des représentants du gouvernement et du secteur privé.

Le Canada continue également de travailler en étroite collaboration avec certains de ses alliés, les États-Unis en particulier, en vue d'améliorer de manière constante la gestion des urgences à l'échelle continentale et internationale. SPPCC a établi de solides relations de travail avec le département américain de la sécurité intérieure pour ce qui est de renforcer la protection de l'Amérique du Nord et d'assurer la stabilité, la sécurité et l'ouverture de la frontière.

En avril 2005, le Canada a collaboré avec les États-Unis et le Royaume-Uni dans le cadre de TRIPLE PLAY / TOPOFF 3 / ATLANTIC BLUE, un important exercice de lutte contre le terrorisme. La partie canadienne de l'exercice, surnommée TRIPLE PLAY, a permis d'évaluer la capacité du Canada d'agir de manière rapide, décisive et efficace de concert avec ses partenaires en cas d'attentat terroriste ou d'une autre situation d'urgence.

Système national d'intervention en cas d'urgence

La politique de sécurité nationale engage le gouvernement à mettre en place un Système national d'intervention en cas d'urgence (SNIU) permettant de diffuser des avertissements, des avis et des mises en garde publiques. Le SNIU est conçu pour coordonner l'intervention du gouvernement fédéral dans toutes les situations d'urgence d'envergure nationale. La structure d'intervention peut être activée en totalité ou en partie, selon une échelle de mobilisation graduelle, pour réagir à toute

situation d'urgence imminente, en cours ou nouvelle. Les interventions nationales dans le cadre du SNIU peuvent également comprendre la diffusion d'un avertissement, d'un avis ou d'une mise en garde publique.

L'élaboration et la mise en œuvre du SNIU se poursuit sous la direction de SPPCC. Ainsi, un système de notification visant à informer les cadres supérieurs a été mis en place. Un système d'avertissement est en voie d'élaboration pour les ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que les organisations du secteur privé aptes à prendre des mesures dans les situations d'urgence. Des options en vue d'établir un système d'alerte publique pour le Canada sont en délibéré, sous la direction d'Industrie Canada. On a entrepris d'améliorer le cadre fédéral d'intervention en cas d'urgence, de manière à harmoniser le système fédéral avec les systèmes provinciaux et territoriaux d'ici l'automne 2005.

Le développement du SNIU se poursuivra au cours des prochains mois, notamment par la mise au point de processus et d'outils stratégiques essentiels tels que le Service national de transport en cas d'urgence.

La stratégie du gouvernement relative aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires

Le 31 mars 2005, la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile a publié *La Stratégie en matière chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) du gouvernement du Canada.* Cette stratégie vise à protéger le Canada et la population canadienne en prévoyant toutes les mesures possibles pour prévenir le terrorisme CBRN, de même que pour intervenir efficacement en cas d'incident et en atténuer les conséquences. La stratégie fournit un cadre détaillé de haut niveau qui guide les activités actuelles de même que les plans, les politiques et les initiatives de financement futurs.

Dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie au nom du gouvernement du Canada, SPPCC a consulté d'autres ministères et organismes fédéraux, des provinces et territoires, de même que des intervenants de première ligne. La participation des parties intéressées, et la prise en compte de leurs observations, se poursuivront à mesure que SPPCC avancera dans la mise en œuvre de la stratégie.

Urgences touchant la santé publique

Points saillants

- Le gouvernement a créé l'Agence de santé publique du Canada et a nommé le premier administrateur en chef de la santé publique du Canada.
- Le gouvernement a mis sur pied le Bureau national des équipes d'intervention sanitaire d'urgence.
- Le gouvernement a doté le Laboratoire national de microbiologie d'un centre ultramoderne des opérations d'urgence.
- Le gouvernement a mis en place les éléments clés du Centre canadien de renseignements et de surveillance des éclosions.
- Le gouvernement a alloué une somme de 300 millions de dollars aux provinces et aux territoires aux fins de la Stratégie nationale d'immunisation.
- Le gouvernement a versé 100 millions de dollars aux provinces et aux territoires pour soulager la pression sur les services de santé publique de première ligne et pour combler des lacunes immédiates en matière de capacité.
- Le gouvernement a affecté 24 millions de dollars à la création d'une réserve nationale d'antiviraux pour contrer une éventuelle pandémie de grippe.
- Le budget de 2005 prévoit une somme de 34 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer notre préparation en vue d'une pandémie de grippe.

Contexte

Les questions de santé publique doivent être au premier plan du débat touchant la sécurité nationale. Les Canadiens comptent sur leurs gouvernements pour protéger leur santé contre les risques associés aux événements et aux catastrophes d'origine naturelle, tels les inondations, séismes, incendies et flambées de maladies infectieuses très dangereuses et contre les accidents et les actes criminels ou terroristes perpétrés dans lesquels des produits explosifs, chimiques ou radiologiques ou des menaces biologiques ont joué un rôle.

De telles menaces – et les interventions qu'elles nécessitent – concernent diverses instances au Canada. En outre, la collaboration avec des partenaires étrangers est parfois nécessaire. La crise du syndrome respiratoire aigu sévère en 2003 a mis en relief certains problèmes qu'il faut absolument régler pour rendre l'architecture canadienne de santé publique résistante, à savoir :

- un manque de clarté quant au leadership, aux pouvoirs législatifs et aux rôles et responsabilités des diverses administrations;

- l'inégalité des moyens et de la coordination au sein des administrations et entre elles, particulièrement en ce qui concerne la recherche-développement, la surveillance et l'intervention d'urgence;

- un manque de ressources humaines dans le domaine de la santé publique.

La politique de sécurité nationale recense les mesures à prendre pour combler les principales lacunes de notre capacité d'intervention lors d'urgences touchant la santé publique. Elle énonce également de nouveau le processus multipartite que le gouvernement a exposé en vue de moderniser notre système de réaction aux urgences touchant la santé publique.

Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale

Coordination stratégique

L'Agence de santé publique du Canada – dont la création, annoncée par le premier ministre le 12 décembre 2003, figurait parmi les priorités mentionnées dans la politique de sécurité nationale – a vu le jour en septembre 2004. Établie afin de renforcer la capacité du Canada en matière de santé publique et de réaction aux situations d'urgence, et d'élaborer des stratégies nationales pour gérer les maladies infectieuses et chroniques, l'Agence est dirigée par le premier administrateur en chef de la santé publique du Canada, le docteur David Butler-Jones. Ce dernier a été nommé le 24 septembre 2004.

L'Agence de santé publique du Canada servira de pivot pour la surveillance médicale, l'identification des menaces à la santé publique, la prévention des maladies et les programmes de lutte contre les maladies. L'objectif est de créer un système de santé publique efficace et coordonné à l'échelle nationale. L'Agence collaborera avec les provinces, les territoires et d'autres ministères et organismes fédéraux dans divers dossiers, notamment la planification des mesures d'urgence, ainsi que la préparation et l'intervention en ce qui a trait aux urgences touchant la santé publique.

L'Agence a des bureaux à Winnipeg et à Ottawa; des gestionnaires, du personnel de même que des compétences spécialisées se trouvent aussi dans les bureaux régionaux situés à Vancouver, à Edmonton, à Winnipeg, à Toronto, à Guelph, à Montréal et à Halifax. L'Agence travaillera de près avec une série de centres nationaux de collaboration qui seront mis sur pied. Ces centres agiront en tant que points de convergence nationale dont les activités pour l'avancement et la diffusion des connaissances renforceront la capacité du Canada d'élaborer des politiques de santé publique et appuieront les praticiens de la santé publique à tous les niveaux du système.

Sur le plan international, l'Agence agira en tant que centre de liaison pour faire profiter le reste du monde de l'expertise canadienne et assurer l'application de la recherche-développement internationale à des programmes et à des politiques de santé publique au Canada. Elle jouera un rôle de leadership et de consultation technique en santé publique auprès de partenaires mondiaux tels que l'Organisation mondiale de la santé, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis et le nouveau Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies.

L'Agence a été créée par décret. Le gouvernement présentera un projet de loi pour lui conférer un mandat législatif et pour définir des éléments tels que le rôle de l'administrateur en chef de la santé publique, le mandat, les pouvoirs et les attributions de l'Agence et les mécanismes financiers.

Renforcement de la capacité nationale

Le renforcement de la capacité de réaction du Canada aux urgences touchant la santé constitue une priorité. La mise en place, par l'Agence de santé publique du Canada, du Cadre national de gestion des situations d'urgence en santé représente une initiative clé à cet égard. L'Agence a utilisé ce cadre pour faire appel à la collaboration du conseil provincial–territorial des directeurs de la gestion des urgences sanitaires et du conseil des directeurs de services sociaux d'urgence, et elle a obtenu un consensus à l'échelle nationale sur le système national pour la gestion des urgences sanitaires. Ce dernier est favorable au Système national d'intervention en cas d'urgence de Sécurité publique et Protection civile Canada, et il s'harmonise avec lui.

Le gouvernement a mis sur pied le Bureau national des équipes d'intervention sanitaire d'urgence, celles-ci étant composées de professionnels de la santé bénévoles d'un peu partout au pays. Comme l'indique la politique de sécurité nationale, ces professionnels continueront de travailler dans divers établissements de soins de santé, mais ils seront formés et équipés pour travailler ensemble et venir en aide aux

administrations locales en cas d'urgence. Des discussions ont été entamées avec les partenaires provinciaux et territoriaux du gouvernement du Canada au sujet de la composition des équipes, des plans et des procédures opérationnels, des listes de vérification en vue du déploiement, des besoins d'équipement et de produits pharmaceutiques et d'autres éléments. Composées de quatre à huit personnes, des équipes d'intervention rapide mises sur pied au sein de l'Agence de santé publique du Canada ont pour mandat d'assurer la liaison avec les homologues provinciaux et territoriaux, de fournir une évaluation sur place des situations d'urgence et d'assurer une coordination rapide des équipes d'intervention sanitaire d'urgence une fois ces équipes opérationnelles.

L'Agence a commencé à faire l'achat des fournitures et de l'équipement nécessaires, y compris des tentes, civières, défibrillateurs et analyseurs cliniques pour un hôpital de campagne. Le développement d'une base de données sur les ressources professionnelles se poursuit. La sélection et la formation des membres des équipes débuteront à la fin de 2005, et les équipes devraient être entièrement prêtes au printemps 2006.

En février 2005, le gouvernement du Canada a annoncé une contribution de 24 millions de dollars pour la constitution d'une réserve nationale d'antiviraux en prévision d'une pandémie de grippe. Le financement fédéral, auquel s'ajoutent les contributions des partenaires provinciaux et territoriaux, permettra d'acheter l'antiviral oseltamivir (Tamiflu®), pour prévenir et traiter la grippe à ses débuts. Les contributions fédérales-provinciales-territoriales devraient permettre de constituer une réserve nationale d'oseltamivir de 16 millions de doses, ce qui correspond à l'objectif recommandé par un comité consultatif national d'experts pour le traitement des groupes désignés prioritaires en cas de pandémie de grippe. Le budget de 2005 prévoit une somme supplémentaire de 34 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer notre préparation en vue d'une pandémie de grippe.

On continue également de renouveler la Réserve nationale de secours, qui contient des produits pharmaceutiques, des instruments médicaux et d'autres fournitures essentielles pour équiper des hôpitaux mobiles et des mini-cliniques. La remise en état des hôpitaux d'urgence actuels se poursuit, et un groupe de travail sur l'examen stratégique a été chargé d'examiner en profondeur le contenu de la Réserve et son fonctionnement.

L'Agence de santé publique du Canada met en œuvre l'engagement énoncé dans la politique de sécurité nationale d'accroître la capacité du Laboratoire national de microbiologie, à Winnipeg, et celle du Laboratoire de lutte contre les zoonoses d'origine alimentaire, à Guelph. L'Agence a doté le Laboratoire national de microbiologie d'un

centre des opérations d'urgence ultramoderne. Ce dernier fait partie du Centre des opérations d'urgence de l'Agence, formé de deux centres – un à Winnipeg et un à Ottawa. La capacité du Laboratoire national de microbiologie en biosystématique pour la détection et le diagnostic rapides des menaces biologiques a été accrue, et des liens ont été établis entre les laboratoires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux au moyen de réseaux électroniques afin de réaliser la cartographie peptidique des micro-organismes. Les efforts se poursuivent pour doter le Canada de la capacité de mettre au point rapidement des vaccins pour de nouvelles maladies infectieuses et pour renforcer la capacité actuelle en matière de tests de manière à englober les nouveaux micro-organismes tels que la bactérie C. difficile et la grippe.

Afin d'aider à combler les pénuries de ressources humaines dans le secteur de la santé publique, l'élargissement du Programme canadien d'épidémiologie de terrain a été annoncé dans le cadre de la politique de sécurité nationale. Ce programme fédéral a été créé il y a 30 ans pour permettre aux médecins, infirmières, vétérinaires et autres professionnels de la santé d'acquérir une expérience sur le terrain grâce à des affectations de deux ans dans les domaines de l'épidémiologie, de la surveillance et des interventions d'urgence touchant la santé chaque année. Un plan a été conçu pour permettre de doubler le nombre de participants au Programme, le portant à 10 par année, à compter de septembre 2005. Le nombre d'affectations augmentera également pour fournir des renforts en cas d'urgence ou d'éclosion.

Toujours dans le but de remédier aux pénuries de ressources humaines, le gouvernement accordera un financement supplémentaire pour des bourses de recherche, des bourses d'études et des chaires dans le domaine de la santé publique. Un programme et des mécanismes sont en cours d'élaboration pour permettre le versement de ces nouveaux fonds aux étudiants, aux départements d'université et aux organisations locales de santé publique.

Le gouvernement améliore la surveillance de la santé publique par l'application de meilleures normes de collecte de données afin de faciliter la mise en commun de l'information sur la santé publique à l'échelle nationale. Un système Web de surveillance de l'information sur la santé publique (SISP-i) a été conçu, et il a été mis en place – ou est en voie de l'être – dans 7 des 13 provinces et territoires. Des discussions sur l'exploitation du SISP-i sont menées avec les autres provinces et territoires et les Premières Nations. De plus, une stratégie d'investissement a été approuvée pour l'inforoute Santé, un système pancanadien de surveillance de la santé publique de 100 millions de dollars, et d'autres travaux seront effectués en 2005-2006.

L'Agence fait également des progrès quant à la mise en place du Centre canadien de renseignements et de surveillance des éclosions, un système d'alerte aux maladies en temps réel. Au mois de décembre 2004, les volets du Centre liés aux maladies entériques (d'origine alimentaire) et respiratoires avaient été appliqués à l'échelle nationale, et un système de surveillance de la grippe (FluWatch) accessible sur Internet avait été mis en place dans les provinces de l'Atlantique. Les efforts se poursuivront en 2005-2006 pour intégrer le Centre au Réseau canadien d'information sur la santé publique afin de faciliter les activités intergouvernementales d'alerte aux maladies infectieuses et les activités d'intervention.
Se poursuit aussi l'élaboration de systèmes de surveillance nationale pour les pathogènes résistants aux antimicrobiens, les pathogènes entériques, les zoonoses non entériques et les nouvelles maladies (p. ex. la grippe aviaire) ainsi que les maladies d'origine hydrique.

Conformément à l'engagement pris dans le budget de 2004 et réitéré dans la politique de sécurité nationale, le gouvernement a versé 300 millions de dollars aux provinces et aux territoires dans le cadre de la Stratégie nationale d'immunisation. Ces fonds permettront de financer la mise en place sur une période de trois ans de programmes d'immunisation comprenant de nouveaux vaccins recommandés pour les enfants et les adolescents. Plusieurs provinces ont annoncé leur intention de mettre sur pied de nouveaux programmes d'immunisation, et certains gouvernements ont commencé à le faire.

De même, comme il s'y était engagé dans le budget de 2004, le gouvernement a versé 100 millions de dollars aux provinces et aux territoires pour réduire la pression sur les services de santé publique de première ligne et pour combler des lacunes immédiates en matière de capacité.

Collaboration avec les intervenants

Le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler avec les provinces, les territoires et les autres ordres de gouvernement pour remédier aux points faibles, tirer parti des points forts et améliorer la collaboration en matière de santé publique. Les vastes consultations menées sur le mandat de l'Agence de santé publique du Canada et le rôle de l'administrateur en chef de la santé publique ont illustré cet esprit de collaboration et d'inclusion.

Plus d'une vingtaine de tables rondes ont été organisées avec plus de 450 intervenants et experts en santé publique de toutes les provinces et des territoires, y compris des dirigeants autochtones et des représentants de la Coalition canadienne pour la santé publique au

XXI[e] siècle. Le grand public a également pu faire ses observations par le truchement du site Web de l'Agence et en écrivant à la ministre d'État (Santé publique).

La ministre d'État (Santé publique), l'administrateur en chef de la santé publique du Canada, des représentants du Center for Disease Control and Prevention d'Atlanta et d'importants intervenants canadiens ont également tenu une table ronde sur les stratégies que l'Agence pourrait employer pour mobiliser les citoyens.

Les fruits de ces diverses consultations ont aidé à guider la transition vers la nouvelle Agence. La tenue de consultations avec divers intervenants au Canada et à l'étranger continuera de faire partie intégrante des activités de l'Agence de santé publique du Canada dans la poursuite de sa mission au cours des années à venir.

Sécurité des transports

Points saillants

- Les Forces canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada et la Garde côtière canadienne ont accru leur présence en mer; de même, le ministère des Pêches et des Océans a accru ses activités de surveillance aérienne.
- Le Canada et les États-Unis ont renforcé leur collaboration en matière de sécurité maritime.
- Le Programme de contribution pour la sûreté des installations maritimes est entré en vigueur le 1er décembre 2004 et contribuera à améliorer la sécurité dans les ports et les installations portuaires.
- Le Programme d'autorisation de sécurité en matière de transport, de Transports Canada, qui pour l'instant ne s'applique qu'aux travailleurs de l'aviation, sera élargi pour inclure les travailleurs du secteur maritime.
- L'application du Programme d'autorisation d'accès aux zones réglementées des aéroports a été renforcée, et le Programme de contrôle des non-passagers a été lancé pour accroître la sécurité dans les aéroports.
- Le Canada continue de collaborer avec les États-Unis et ses autres partenaires internationaux pour accroître la sécurité dans l'ensemble du système de transport intermodal.
- Transports Canada a entrepris l'élaboration d'une stratégie nationale de sécurité des transports.
- Dans son budget de 2005, le gouvernement alloue 222 millions de dollars sur cinq ans au renforcement de la sécurité maritime; 16 millions au renforcement de la sécurité aérienne; et 88 millions à l'Initiative relative à la sécurité des conteneurs.

Contexte

Les transports sont l'épine dorsale de l'économie canadienne; notre réseau de routes, de chemins de fer, de voies navigables et de lignes aériennes permet d'assurer le transport des personnes et des marchandises dans tout le pays et partout dans le monde. Dans certaines parties du monde, cependant, l'infrastructure des transports est devenue une cible de choix, et même un outil, pour les organisations terroristes. L'attentat à la bombe contre le vol 182 d'Air India en 1985, dans lequel ont péri 329 personnes, dont 278 Canadiens, rappelle que le Canada

n'est pas à l'abri de ce genre d'attaques. Le 11 mars 2004, les attentats à la bombe perpétrés à Madrid, en Espagne, ont en outre incité le Canada à accorder une importance accrue à la sécurité des transports dans son industrie ferroviaire.

Le Canada doit continuer à contribuer à la sécurité du système de transport nord-américain et du système de transport international. Depuis les événements du 11 septembre 2001, le gouvernement a investi près de 3 milliards de dollars supplémentaires dans l'application de mesures visant à renforcer la sécurité de notre espace aérien, de nos routes et de nos voies navigables. Ces mesures comprenaient la création de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, l'installation de systèmes de détection d'explosifs dans les aéroports canadiens, l'installation de portes renforcées pour les postes de pilotage, la vérification améliorée des antécédents des employés d'aéroports, le renforcement de la collaboration Canada–États-Unis en matière de sécurité en Amérique du Nord, le resserrement de la surveillance des navires et le renforcement de la sécurité dans les installations maritimes ainsi que la mise à l'essai de technologies de pointe dans le domaine de l'inspection des cargaisons intermodales.

La politique de sécurité nationale confirme que le Canada continuera de collaborer avec les États-Unis et d'autres partenaires internationaux pour améliorer la sécurité de notre système de transport. D'importantes nouvelles initiatives sont mises en œuvre dans tous les modes de transport.

Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale

Sécurité maritime

La politique de sécurité nationale prévoit un plan en six points pour renforcer la sécurité maritime du Canada.

Premièrement, Transports Canada, Sécurité publique et Protection civile Canada, les Forces canadiennes et la Garde côtière canadienne (GCC), ayant tous un rôle à jouer pour assurer la sécurité des eaux canadiennes, poursuivent leurs travaux pour améliorer la coordination de la politique et des opérations en vue d'assurer un continuum concernant la gestion de la sécurité, de l'exécution de la réglementation jusqu'à l'abordage armé de navires. En outre, le groupe de travail interministériel sur la sécurité maritime, sous la direction de Transports Canada, élabore des procédures pour s'assurer de l'évaluation continue de la sécurité maritime au Canada et combler les lacunes cernées.

Deuxièmement, le gouvernement procède à l'établissement de centres d'opérations de la sécurité maritime (COSM) sur les côtes Est et Ouest (Halifax et Esquimalt). Sous la direction du Commandement maritime des Forces canadiennes, les COSM regrouperont du personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada, de Transports Canada, de la GRC et de la GCC. Cette approche multipartite permettra de mobiliser toutes les ressources civiles et militaires nécessaires afin de détecter les menaces pour la sécurité maritime, de les évaluer et d'y réagir.

L'établissement de ces COSM et la construction de nouvelles installations sur les deux côtes nécessiteni des travaux de planification et de dotation importants. Lorsqu'ils seront complètement fonctionnels, les deux COSM offriront des services 24 heures par jour, 7 jours par semaine, et ils seront en réseau avec les systèmes des Services de communications et de trafic maritimes de la GCC et du nouveau Centre des opérations du gouvernement (COG), à Ottawa. Entre-temps, les partenaires interorganismes ont mis en place des systèmes intérimaires dans les installations existantes du ministère de la Défense nationale.

Le gouvernement a récemment approuvé le financement destiné à la mise sur pied d'une équipe de conception chargée de faire des recommandations sur la création d'un COSM permanent pour la Voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs. En attendant, un COSM temporaire sera mis sur pied en 2005; il fournira une capacité d'analyses initiale et intégrera les activités de surveillance et de renseignement du gouvernement fédéral.

Troisièmement, les patrouilles marines de la GCC, de la GRC et des Forces canadiennes seront accrues, de même que la surveillance aérienne effectuée par le ministère des Pêches et des Océans (MPO) pour qu'elles soient plus en mesure d'intervenir, d'intercepter les navires qui présentent une menace pour le Canada et de les arraisonner.

Jusqu'à présent, ces activités ont eu lieu principalement sur la côte Est et la côte Ouest du Canada. Le ministère de la Défense nationale et le MPO ont reçu des fonds pour augmenter le nombre de jours de patrouille maritime, ce qui a permis aux Forces canadiennes d'accroître de 100 son nombre de jours en mer et au MPO d'accroître de 700 le nombre d'heures de surveillance aérienne. De plus, les fonds accordés à la GCC pour les activités de sécurité maritime lui ont permis de consacrer 1 382 jours en mer en 2004-2005. Des groupes tactiques d'intervention de la GRC ont été mis en place à Toronto et à Montréal pour accroître la surveillance de la Voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Quatrièmement, le Canada mettra au point et gérera un outil interorganismes destiné à améliorer la connaissance de la situation, à permettre une prise de décision éclairée et à faciliter la coordination des actions. Cet outil sera installé sur les navires *Kingston* des Forces canadiennes, sur les navires hauturiers de la GCC et aux COSM d'Esquimalt et de Halifax. Le but du projet est d'atteindre une capacité opérationnelle initiale en 2007 et une capacité opérationnelle totale en 2009.

Cinquièmement, le Canada vise également à collaborer plus étroitement avec les États-Unis pour protéger et défendre la sécurité maritime de nos côtes contiguës. Les travaux sont menés simultanément sur plusieurs fronts. Par exemple, Transports Canada et la Garde côtière américaine ont conclu un accord bilatéral concernant la mise en œuvre du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires et la reconnaissance réciproque de plans de sécurité approuvés. Ces deux organisations sont également responsables d'un projet pilote visant à vérifier tous les navires empruntant la Voie maritime du Saint-Laurent. Il s'agit d'une première étape dans le cadre d'un vaste effort pour élargir les approches conjointes, entre autres les systèmes de ciblage et de vérification des navires à risque, l'exécution de la loi et les communications. Le MDN et la Garde côtière américaine examinent les possibilités d'accroître le niveau de coordination entre les COSM et les centres d'opérations de la garde côtière américaine. D'autres occasions de collaborer avec les organismes de défense et de sécurité américains sont examinées, notamment du côté de la sécurité maritime.
Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, annoncé le 23 mars 2005 par le premier ministre du Canada, le président des États-Unis et le président du Mexique, engage les trois pays à élaborer et à mettre en place une stratégie pour accroître la sécurité dans les ports et le réseau de transport maritime en Amérique du Nord.

Sixièmement, la sécurité dans les ports et autres installations maritimes sera renforcée. À cette fin, Transports Canada instaurera prochainement des initiatives clés pour appuyer les améliorations apportées à la sécurité dans les installations maritimes canadiennes gérées par le secteur public ou le secteur privé. Le gouvernement a en outre approuvé dernièrement les fonds nécessaires au renforcement des équipes d'exécution de la loi de la GRC présentes dans les ports nationaux et l'élaboration d'un programme national de coordination concernant les rivages qui servira de point de contact spécialisé pour coordonner les actions des corps policiers locaux et les questions liées à la sécurité des rivages.

Le nouveau *Règlement sur la sûreté du transport maritime* est entré en vigueur le 1er juillet 2004. Il met en œuvre des dispositions du *Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires* au Canada. En outre, le Programme de contribution pour la sûreté des installations maritimes, une initiative triennale de 115 millions de dollars destinée à rehausser la sûreté des ports et des installations portuaires, est entré en vigueur le 1er décembre 2004. La première phase de financement, annoncée en mars 2005, s'est traduite par des versements atteignant jusqu'à 23,5 millions de dollars pour 69 projets. Des fonds supplémentaires seront disponibles pour veiller à ce que les ports publics et les installations maritimes publiques sous la responsabilité de Transports Canada soient conformes aux nouvelles dispositions du *Règlement sur la sûreté du transport maritime*.

Dans son budget de 2005, le gouvernement alloue un montant de 222 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer la sécurité maritime du Canada et poursuivre la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale en six points.

Sécurité de l'aviation

Depuis le 11 septembre 2001, le gouvernement du Canada a mis en place plusieurs mesures pour assurer la sécurité de l'aviation, et il continue de collaborer avec le secteur privé, ses partenaires internationaux et d'autres intervenants pour recenser et mettre en œuvre des stratégies permettant d'accroître la sécurité de tout le système de transport aérien. Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité engage en outre le Canada, les États-Unis et le Mexique à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie pour établir des approches communes en matière de sécurité aérienne en Amérique du Nord.

En 2004, le Canada a présidé le Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), et il a contribué à l'élaboration de l'Initiative pour des déplacements internationaux sûrs et facilités, du G8, laquelle a déterminé 28 points prioritaires pour accroître la collaboration internationale des pays du G8 à la lutte antiterroriste. En outre, les travaux ont été amorcés sur les possibilités d'élaborer et de mettre en place des systèmes pour recevoir et évaluer l'information sur les passagers à des fins de sécurité nationale et aérienne, comme le prévoit la *Loi sur la sécurité publique*. Ces travaux seront appuyés par un engagement de 16 millions de dollars pour cinq ans prévu dans le budget de 2005.

Des stratégies sont également en cours d'élaboration pour améliorer la sûreté du fret aérien. Par exemple, Transports Canada a amorcé un examen approfondi de la sûreté du fret aérien et de la poste aérienne en vue d'élaborer, au cours de l'année 2005, des recommandations concernant les mesures réglementaires et non réglementaires. Le Ministère a également consulté les intervenants de l'industrie, d'autres ministères et des gouvernements étrangers, y compris les État-Unis et le Royaume-Uni, pour analyser les progrès réalisés en ce qui concerne la sûreté du fret aérien.

À l'automne 2004, les transporteurs aériens du Canada ont mis en œuvre un programme de formation pour le contrôle du fret aérien, et Transports Canada a lancé une campagne de sensibilisation sur les questions liées à la sûreté du fret aérien.

L'OACI a donné à ses pays membres jusqu'au 1er janvier 2006 pour mettre en place des systèmes d'inspection des bagages enregistrés sur les vols internationaux. Le Canada est déjà sur la bonne voie pour atteindre cet objectif. Transports Canada et l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien ont accéléré la mise en œuvre grâce à des mesures intérimaires additionnelles pouvant être prises pour permettre une certaine forme de détection des explosifs avant la mise en place des installations permanentes.

Zones réglementées et contrôle des antécédents des travailleurs des transports

La politique de sécurité nationale comprend un engagement visant à améliorer et à étendre les exigences relatives au contrôle d'antécédents à un nombre plus étendu de travailleurs des transports. Des progrès ont été réalisés concernant plusieurs initiatives.

Le Programme d'autorisation de sécurité en matière de transport, de Transports Canada, qui pour l'instant ne s'applique qu'aux travailleurs de l'aviation, sera élargi pour inclure les travailleurs du secteur maritime. On examine également la possibilité d'étendre les exigences concernant le contrôle des antécédents à une gamme plus étendue de travailleurs des transports, et une attention particulière est accordée aux questions d'accès aux zones réglementées et au transport des matières dangereuses.

L'application du Programme d'autorisation d'accès aux zones réglementées des aéroports a été renforcée suivant les recommandations des intervenants. Des projets pilotes ont été mis en place pour faire l'essai d'un nouveau système d'accès aux zones réglementées qui repose sur des identificateurs biométriques. Le programme de contrôle des

non-passagers, qui consiste à effectuer un contrôle aléatoire des employés ayant accès aux zones réglementées, a été lancé pour accroître la sûreté des aéroports.

Des consultations publiques ont été effectuées sur le programme d'autorisation d'accès aux zones réglementées des installations maritimes, qui sera lancé à l'automne 2005 dans le cadre de modifications apportées au *Règlement sur la sûreté du transport maritime*. La mise en œuvre progressive du programme sera amorcée dans les trois ports canadiens les plus importants : Vancouver, Montréal et Halifax.

Les fonctionnaires des transports et des douanes canadiens et américains discutent également de la possibilité d'utiliser la carte du Programme d'expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) comme mesure intérimaire de contrôle des antécédents, si nécessaire, pour les camionneurs canadiens qui transportent des marchandises dangereuses afin qu'ils puissent entrer aux États-Unis. La reconnaissance mutuelle du contrôle des antécédents aux fins de l'autorisation de sécurité en matière de transport est également envisagée en tant qu'élément d'une solution à long terme.

Fret intermodal

Le Canada, les États-Unis et d'autres partenaires internationaux collaborent afin d'améliorer la sûreté du système de transport intermodal, et leur principal objectif consiste à empêcher l'exploitation du fret conteneurisé par les terroristes.

Des mesures visant à cerner et à filtrer le fret intermodal à haut risque ont déjà été prises en vertu de la Déclaration sur la frontière intelligente, signée avec les États-Unis en décembre 2001, notamment la mise en place d'équipes de ciblage conjointes dans les principaux ports de mer nord-américains et des exigences de préavis pour les expéditions à destination de l'Amérique du Nord. Le budget de 2005 prévoit une somme de 88 millions de dollars sur cinq ans pour permettre au Canada de participer avec les États-Unis à l'initiative relative à la sécurité des conteneurs, pour mettre en poste à l'étranger des agents de l'Agence des services frontaliers du Canada afin de collaborer avec leurs homologues dans d'autres pays au développement de meilleurs services de renseignement de sécurité, au partage des renseignements essentiels et à la vérification des inspections des conteneurs à destination de l'Amérique du Nord. Ces nouveaux fonds permettront également au Canada d'accroître la compatibilité de nos systèmes automatisés de ciblage et de partage d'information en ce qui concerne le fret à destination de l'Amérique du Nord qui est à haut risque.

Le gouvernement collabore avec le Québec, la Nouvelle-Écosse et d'autres intervenants canadiens et américains pour élaborer le projet de sécurité du fret Canada–États-Unis. Ce projet servira à tester la technologie de sécurité des conteneurs dans trois cargaisons consécutives de fret intermodal provenant de pays étrangers, à destination des États-Unis, qui transitent par les ports de Halifax et de Montréal. Les travaux sur les initiatives de sécurité soulignés dans le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité se poursuivent.

Évaluation de la menace et de la vulnérabilité

Le Canada collabore avec les États-Unis et d'autres pays membres du G8 pour mettre au point d'autres mesures devant assurer la sûreté du transport, notamment dans le cadre d'initiatives de collaboration visant à évaluer la menace et la vulnérabilité.

À titre d'exemple, en 2004, Transports Canada et la Transportation Security Administration américaine ont effectué conjointement des évaluations de la vulnérabilité des systèmes portatifs de défense antiaérienne (SPDAA) aux principaux aéroports. Le Canada a procédé également à des évaluations en solo à d'autres aéroports nationaux, et d'autres évaluations sont prévues pour 2005 dans des aéroports sélectionnés en fonction du risque qu'ils représentent.

Dans le cadre de l'Initiative pour des déplacements internationaux sûrs et facilités, le Canada et d'autres pays membres du G8 évaluent les méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et élaborent des moyens d'atténuer la menace des SPDAA. En outre, le Canada et la Chine ont coparrainé un atelier sur la sécurité dans les aéroports dans le cadre du forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

Après la publication de la politique de sécurité nationale, Transports Canada a entamé l'élaboration d'une stratégie nationale de sécurité des transports afin d'assurer la sûreté et l'efficacité continues du flux de biens et de personnes. La stratégie permettra d'adopter une approche de gestion du risque afin de cerner les lacunes du système de transport et d'établir les principales priorités en matière de sécurité pour les années à venir. Les pratiques exemplaires d'autres pays seront également examinées pour améliorer la sécurité des transports. D'autres ministères, l'industrie et d'autres intervenants seront consultés sur la stratégie proposée.

Sécurité à la frontière

Points saillants

- Un nouveau passeport canadien doté de la technologie biométrique de reconnaissance faciale est mis à l'essai. Le nouveau passeport sera délivré aux Canadiens à compter d'août 2006.
- La mise en œuvre du projet d'identification en temps réel de la Gendarmerie royale du Canada est en cours.
- L'Entente sur les tiers pays sûrs Canada–États-Unis a été mise en œuvre à la frontière terrestre en décembre 2004.
- La mise en œuvre de la Déclaration sur la frontière intelligente Canada–États-Unis se poursuit. Le cinquième rapport d'étape a été publié en décembre 2004. Il fait état de progrès considérables sur un grand nombre des éléments du plan d'action en 32 points.
- Un cadre a été élaboré pour la mise en œuvre des projets pilotes de prédédouanement terrestre au pont Peace entre Buffalo et Fort Erie et à un autre poste frontalier entre le Canada et les États-Unis.
- Le Programme d'expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) a été étendu à sept nouveaux postes frontaliers commerciaux à grand volume le long de la frontière terrestre canado-américaine.
- Le projet NEXUS-Aérien destiné à faciliter l'entrée des voyageurs à faible risque préautorisés, qui utilise la technologie biométrique de lecture des empreintes rétiniennes, a été mis en œuvre à l'aéroport international de Vancouver en novembre 2004.

Contexte

Le gouvernement du Canada s'est engagé à protéger le mieux-être social et économique et à protéger les droits et les libertés dont jouissent les Canadiens à titre de citoyens d'une société démocratique. Pour répondre à ces obligations fondamentales, le Canada doit collaborer de façon continue avec les États-Unis et les autres pays pour s'assurer que les frontières canadiennes restent ouvertes aux activités commerciales et aux voyageurs légitimes, mais fermées aux criminels et aux terroristes.

La gestion efficace des frontières est depuis longtemps une priorité pour le gouvernement, mais les attaques terroristes du 11 septembre 2001 ont souligné l'importance de renforcer la sûreté et l'efficacité de nos frontières aériennes, terrestres et maritimes. Immédiatement après les

attaques, de nombreuses initiatives ont été mises en œuvre pour améliorer la sûreté des frontières, et le gouvernement du Canada a continué à faire fond sur ces efforts dans les années qui ont suivi.

La plupart de ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la Déclaration sur la frontière intelligente, signée par le Canada et les États-Unis en décembre 2001. La Déclaration sur la frontière intelligente et le plan d'action en 32 points ont permis au Canada et aux États-Unis de renforcer la sécurité et d'améliorer le mouvement légitime des marchandises et des personnes. Elle est devenue un modèle de collaboration qui a été examiné en profondeur par l'Organisation des États américains, le forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) ainsi que d'autres organisations.

Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale

Renforcer l'intégrité des documents

En mai 2003, l'OACI a annoncé que la biométrie de reconnaissance faciale serait dorénavant une norme internationale en matière de délivrance de documents de voyage, et servirait d'outil contre le terrorisme tout en respectant les libertés civiles. Plusieurs pays occidentaux commencent à adopter ces normes. En Grande-Bretagne, par exemple, le gouvernement a commencé récemment à délivrer des cartes d'identité nationales renfermant des identificateurs biométriques, y compris la reconnaissance du visage. Les États-Unis ont également institué une nouvelle exigence, qui entrera en vigueur en octobre 2005, pour les pays qui jouissent d'une dispense de visa pour entrer aux États-Unis; elle consistera à délivrer des passeports infalsifiables auxquels sera intégré un identificateur biométrique. Même si le Canada n'est pas obligé de se conformer à ces nouvelles exigences américaines, il a décidé d'adopter la nouvelle norme internationale en matière de documents de voyage afin d'améliorer la sécurité nationale et internationale et de continuer à être un chef de file mondial en matière de technologie des passeports.

Au Canada, la recherche-développement en matière de passeport électronique doté d'une puce va bon train. Des prototypes du livret de passeport ont été mis à l'essai pour vérifier leur interopérabilité avec les autres pays ainsi que la durabilité de la puce biométrique, qui doit être d'au moins cinq ans, soit la période de validité des passeports canadiens. Le gouvernement a également modifié le décret sur les passeports canadiens afin d'y ajouter une disposition concernant la technologie de reconnaissance faciale afin d'éliminer les demandes de passeport en double. D'ici la fin de 2005, lorsque les tests seront terminés, le Canada

amorcera progressivement la délivrance de passeports biométriques, en commençant par les passeports diplomatiques. Les nouveaux passeports seront délivrés aux Canadiens à compter du mois d'août 2006.

Passeport Canada veillera également à ce que les Canadiens qui se trouvent partout dans le monde reçoivent un passeport canadien qui soit d'aussi haute qualité. D'ici l'automne 2005, tous les passeports canadiens délivrés à l'étranger seront produits au Canada; les passeports respecteront donc les mêmes normes, peu importe où résident les Canadiens. Les missions consulaires canadiennes à l'étranger pourront délivrer sur place un nouveau passeport temporaire plus sûr pour les citoyens canadiens qui ont besoin d'un document de voyage de façon urgente.

Passeport Canada se prépare à modifier ses pratiques de vérification des antécédents des demandeurs. Afin de permettre un examen en profondeur des demandes qui le nécessitent, Passeport Canada établira deux catégories de demandeurs : ceux qui font une demande pour la première fois et ceux qui veulent renouveler des documents de voyage existants ou venus à échéance. Les politiques seront modifiées en conséquence et les processus réorganisés. Le Canada se dirigera éventuellement vers un modèle à deux volets : les nouvelles demandes et les demandes de renouvellement seront traitées différemment et séparément.

Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer continuellement la vérification de l'identité des demandeurs, Passeport Canada participe à une initiative pluriministérielle baptisée Système national d'acheminement (SNA). Le SNA est un réseau national qui sera mis en place pour permettre de valider les renseignements sur l'état civil qui sont nécessaires à l'authentification de l'identité ou de la citoyenneté. Un élément du SNA – la fonction recherche – permettra aux utilisateurs, dont Passeport Canada fera partie, d'effectuer des recherches dans les bases de données provinciales–territoriales de statistiques démographiques pour valider des informations liées à la citoyenneté ou à l'identité. On prévoit mettre en place un projet pilote qui durera de juin à novembre 2005, et évaluer les résultats à la fin de 2005 ou au début de 2006.

Citoyenneté et Immigration Canada examine actuellement des moyens de recourir à la technologie biométrique pour faciliter le déplacement des voyageurs légitimes et renforcer la gestion de l'identité des voyageurs.

En outre, en ce qui concerne l'intégrité des documents, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a formé un groupe de travail interministériel pour favoriser la collaboration et la cohérence dans l'ensemble du gouvernement fédéral sur toute question s'y rapportant. Ce groupe de travail prépare un rapport détaillé dans lequel il recensera les lacunes concernant l'intégrité des documents fédéraux et où il formulera des recommandations en matière de pratiques exemplaires sur les dispositifs de sûreté minimale, les spécifications sur les photos, la cohérence des procédures pour les documents perdus ou volés, et un minimum de pistes pour vérifier l'identité.

Projet d'identification en temps réel

La mise en œuvre du projet d'identification en temps réel de la GRC se poursuit. Ce projet, qui est un processus automatisé, permettra de vérifier instantanément des empreintes digitales par rapport aux bases de données sur les casiers judiciaires maintenues par la GRC. Il permettra en outre à la GRC d'éliminer les arriérés et de moderniser les processus relatifs aux casiers judiciaires et à l'identification d'empreintes digitales.

Une demande de proposition a été lancée en janvier 2005 concernant le système automatisé d'identification d'empreintes digitales dans le cadre du projet d'identification en temps réel; la date de clôture était le 16 mars 2005. Un marché sera conclu à l'automne 2005, et le projet de mise en œuvre sera amorcé un an plus tard. Le lancement d'une demande de proposition visant la deuxième étape des travaux, soit remplacer et mettre à jour le système de gestion des casiers judiciaires et élaborer des solutions de gestion du flux des travaux, est prévu pour l'automne 2005.

Réforme du système de détermination du statut de réfugié

La réforme du système canadien de détermination du statut de réfugié est également une priorité de la politique de sécurité nationale. Une série de réformes administratives, notamment plus de 11 nouvelles impositions de visa, une combinaison de mesures d'interdiction et d'exécution de la loi et la simplification de divers processus entrepris à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, ont donné des résultats positifs.

Citoyenneté et Immigration Canada et ses partenaires continuent de mettre en œuvre des mesures additionnelles qui peuvent permettre d'améliorer la protection et prévenir les recours abusifs du système de détermination du statut de réfugié. Un examen en cours permettra de proposer d'autres mesures pour l'avenir.

Traitement préalable des passagers

Le Canada examine également la possibilité d'instituer un programme de traitement préalable des passagers qui lui permettrait de filtrer les passagers au moment de l'achat de billets ou de l'embarquement à l'étranger. De tels programmes sont déjà en place en Australie et en Nouvelle-Zélande. Afin de positionner le Canada pour l'avenir dans ce domaine, une étude de faisabilité sur l'utilisation d'un processus de traitement préalable des passagers au Canada a été effectuée au début de 2004. En outre, l'ASFC continue de surveiller ce qui se passe dans d'autres administrations à ce sujet.

Établissement d'une frontière plus sûre

Le cinquième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Plan d'action pour une frontière intelligente a été rendu public le 17 décembre 2004, lors d'une rencontre entre la vice-première ministre du Canada et le secrétaire de la Sécurité intérieure des États-Unis. Le rapport indiquait que des progrès importants avaient été réalisés dans la mise en œuvre de bon nombre des 32 points du plan d'action. La vice-première ministre et le secrétaire de la Sécurité intérieure des États-Unis ont également fait les annonces suivantes :

- Un cadre de travail a été publié dans le but de mettre en place deux projets pilotes de prédédouanement terrestre; l'un d'eux sera situé au pont Peace entre Buffalo et Fort Erie et l'autre sera installé à un autre poste frontalier Canada-États-Unis. Le projet pilote de prédédouanement au pont Peace implique le déplacement de l'ensemble des opérations frontalières primaires et secondaires des États-Unis de Buffalo à Fort Erie, tant en ce qui concerne la circulation commerciale que les voyageurs. Au deuxième poste pilote, qui n'a pas encore été déterminé, les services frontaliers canadiens seront déplacés du côté américain de la frontière.

- Les installations américaines de prédédouanement à l'aéroport international de Halifax seront ouvertes dès que l'infrastructure nécessaire sera prête.

- Le programme EXPRES a été étendu à sept nouveaux postes frontaliers commerciaux à grand volume le long de la frontière terrestre canado-américaine.

Les négociations se poursuivent avec les États-Unis concernant une entente formelle sur le prédédouanement terrestre. La mise en œuvre des projets pilotes est prévue pour mars 2007, si les installations peuvent être terminées.

L'Entente sur les tiers pays sûrs a été mise en œuvre à la frontière terrestre par le Canada et les États-Unis le 29 décembre 2004. Les résultats préliminaires montrent que ce nouvel outil sera efficace pour assurer la protection des réfugiés et gérer leur circulation entre les deux pays de façon plus efficace.

Le projet pilote NEXUS-Aérien pour les voyageurs à faible risque préapprouvés, qui utilise la technologie biométrique de lecture des empreintes rétiniennes, a été lancé à l'aéroport international de Vancouver en novembre 2004. Ce projet devrait durer 18 mois. Par la suite, le Canada et les États-Unis détermineront la faisabilité d'étendre le programme à d'autres aéroports canadiens équipés d'installations de prédédouanement américaines.

Afin de poursuivre l'établissement d'une frontière sûre pour le XXI^{e} siècle, le budget de 2005 prévoit un montant de 433 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer la capacité du Canada de fournir des services frontaliers sûrs et efficaces.

Application des principes d'une frontière intelligente à l'échelle internationale

Le Canada et les États-Unis se sont engagés à contribuer à la sûreté du système international du commerce et des déplacements. À cet égard, le Canada et les États-Unis continuent de promouvoir les principes d'une frontière intelligente à l'échelle internationale par l'entremise de diverses institutions multilatérales, notamment le G8, l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation des États américains et l'APEC.

Par exemple, le Canada et les États-Unis ont été des leaders au sein de l'OMI concernant l'élaboration du *Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires*, maintenant en vigueur partout dans le monde. Le Canada et les États-Unis ont également joué un rôle primordial dans le cadre des travaux de l'OACI pour l'adoption de normes reconnues à l'échelle mondiale concernant l'usage de la technologie biométrique dans les documents de voyage. Des agents en intégrité des mouvements migratoires du Canada et des États-Unis ont été postés à des endroits stratégiques à l'étranger pour lutter contre la migration clandestine, et cette collaboration frontalière a été soulignée lors de divers symposiums.

Des mesures importantes pourraient encore être prises en vue d'internationaliser nos programmes de frontières intelligentes. Le Canada et les États-Unis continueront à travailler de concert afin de cerner les lacunes et les besoins concernant la gestion internationale des frontières, et de donner aux autres pays l'aide et la formation nécessaire pour renforcer leur capacité.

Sécurité internationale

Points saillants

- Le 19 avril 2005, le gouvernement a publié l'*Énoncé de politique internationale du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, premier plan intégré du pays visant à renforcer le rôle du Canada dans le monde.
- Les dirigeants du Canada, des États-Unis et du Mexique ont annoncé la création du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité le 23 mars 2005.
- Le Canada met sur pied un programme de renforcement des capacités antiterroristes.
- Le Canada continue de jouer un rôle important dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive.
- Dans son budget de 2005, le gouvernement affecte 100 millions de dollars sur cinq ans à des initiatives favorisant la paix et la sécurité internationales; 59 millions de dollars sur cinq ans pour satisfaire les besoins de sécurité les plus pressants dans les missions canadiennes à l'étranger; et 7 milliards de dollars sur cinq ans aux Forces canadiennes, pour leurs dépenses supplémentaires, qui se chiffrent à 12,8 milliards.

Contexte

Depuis le 11 septembre 2001, le gouvernement s'est engagé sur plusieurs plans à l'échelle internationale à parer aux menaces contre la sécurité nationale du Canada en concentrant ses efforts sur la lutte contre le terrorisme international, la prévention de la prolifération des armes de destruction massive, l'aide aux États en déroute ou défaillants et le désarmorçage des conflits nationaux et internationaux. Par ses propos et ses gestes, le gouvernement a également réitéré son engagement envers l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les Nations Unies.

Le 19 avril 2005, le gouvernement a publié l'*Énoncé de politique internationale du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, premier plan intégré du pays visant à renforcer le rôle du Canada dans le monde. L'Énoncé fait ressortir la nécessité, pour le Canada, de procéder à des investissements dans sa défense et sa sécurité ainsi qu'au niveau de ses engagements internationaux et de l'aide étrangère, et ce, afin de pouvoir jouer un rôle de premier plan à l'échelle internationale. Il présente

une approche ciblée, fondée sur les forces et les valeurs canadiennes, qui permettra au Canada de concentrer ses efforts de manière à renforcer son efficacité et son influence.

L'Énoncé de politique internationale présente un plan d'action stratégique pluriannuel qui s'articule autour de cinq priorités interdépendantes :

- donner un nouvel élan à notre partenariat nord-américain avec les États-Unis et le Mexique, par le renforcement de la sécurité et la promotion de la prospérité;
- bâtir un monde plus sûr, par la lutte contre le terrorisme, la stabilisation des États en déroute ou fragiles et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive;
- accroître la prospérité nationale et internationale, par un renforcement de la compétitivité canadienne, une plus grande coopération internationale avec nos principaux partenaires commerciaux, et par des services et un soutien ciblés à l'intention des entreprises canadiennes;
- promouvoir la bonne gouvernance, par le partage du savoir-faire canadien, de façon à réformer la gouvernance mondiale et à renforcer les capacités locales;
- façonner une nouvelle diplomatie qui soit empreinte de souplesse afin qu'elle soit en mesure de faire face aux changements sur la scène internationale.

Renforcement de la défense nationale

Au cours de leur longue et riche histoire, les Forces canadiennes ont toujours su intervenir lors de crises internationales et nationales. Elles ont ainsi contribué à la sécurité et à la stabilité en période de perturbations politiques internationales ou à la suite de catastrophes naturelles imprévues. Dans de telles situations, elles concrétisent les valeurs et les intérêts canadiens, se rendant là où leur présence est requise.

Cependant, le monde évolue constamment, et le rôle des FC aussi. Au cours des dernières années, le gouvernement a accru le budget du ministère de la Défense nationale (MDN). Les fonds ont permis d'augmenter la rémunération des militaires et d'améliorer leurs avantages sociaux, ainsi que de répondre à l'augmentation des exigences opérationnelles au cours des dernières années. Ils ont également permis au MDN d'amorcer son processus de transformation en procédant à

l'acquisition de nouveaux systèmes de canons mobiles, de nouveaux navires de soutien interarmées et de nouveaux hélicoptères maritimes.

La section de l'Énoncé de politique internationale portant sur la défense est conforme aux principes et aux priorités définis dans la politique de sécurité nationale, ainsi qu'à l'Aperçu de l'Énoncé de politique internationale. Elle inclut une vision du renouvellement des Forces canadiennes et de leur adaptation au nouvel environnement de sécurité.

Dans son budget de 2005, le gouvernement fournit aux Forces canadiennes de nouveaux crédits budgétaires qui totaliseront 7 milliards de dollars dans les cinq prochaines années. Ceux-ci appuieront les dépenses supplémentaires de 12,8 milliards des Forces canadiennes au cours de cette période, ce qui représente la plus importante augmentation des dépenses à la défense en 20 ans. Grâce à ce financement, le MDN pourra :

- élargir les rangs des Forces canadiennes de 5 000 réguliers et de 3 000 réservistes, conformément à l'annonce faite dans le discours du Trône d'octobre 2004;

- hausser les budgets de fonctionnement pour améliorer la formation et l'état de préparation opérationnelle, améliorer les soins médicaux militaires, remédier aux problèmes critiques d'insuffisance de fournitures et de retards dans les réparations, et réparer l'infrastructure;

- acquérir de nouveaux hélicoptères de capacité intermédiaire, des camions de transport logistique, des navires de soutien polyvalents, des aéronefs à usages multiples et des locaux spécialisés pour la Deuxième Force opérationnelle interarmées, l'unité d'élite des opérations antiterroristes du Canada.

Parallèlement, le MDN poursuit ses efforts pour accroître la coopération en matière de défense continentale et pour améliorer le commandement et le contrôle dans les opérations des Forces canadiennes. Il procède notamment au suivi des travaux du Groupe de planification binational sur les connaissances maritimes, le soutien aux autorités civiles, l'amélioration des systèmes de détection et de commande et contrôle, ainsi que le partage de l'information et du renseignement, en particulier dans le contexte de la planification des mesures d'urgence et des exercices binationaux.

Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Programme pour la sécurité

Lors de leur rencontre du 23 mars 2005, le premier ministre Martin, le président des États-Unis Bush et le président du Mexique Fox ont annoncé la création du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité dans le but d'accroître la sécurité, la prospérité et la qualité de vie des citoyens en Amérique du Nord.

Le Canada, les États-Unis et le Mexique adopteront à cette fin une approche commune en matière de sécurité afin de protéger l'Amérique du Nord contre les menaces externes, de se prémunir contre les menaces venant de l'intérieur du continent et d'y réagir, et d'assurer à la fois la sécurité et l'efficacité en favorisant encore davantage les mouvements transfrontaliers légitimes à faible risque. Dans le cadre de ces efforts, les trois pays vont :

- mettre en œuvre des stratégies communes de sécurité frontalière et de bioprotection;
- améliorer la protection de l'infrastructure essentielle et instaurer une approche commune pour les interventions d'urgence;
- mettre en œuvre des améliorations en matière de sécurité de l'aviation et de sécurité maritime, contrer les menaces transnationales et renforcer les partenariats en matière de renseignement;
- appliquer une stratégie de la circulation frontalière en vue d'augmenter la capacité et de faciliter les passages légitimes de voyageurs et de marchandises à nos frontières communes.

Nous avons mis sur pied des groupes de travail menés par des ministres qui consulteront les intervenants dans nos pays respectifs. Ces groupes de travail tiendront compte des priorités des Canadiens et du secteur privé et établiront des objectifs précis, quantifiables et réalisables. Ils détermineront aussi les mesures concrètes que nos gouvernements peuvent prendre pour atteindre ces objectifs.

D'ici 90 jours, les ministres soumettront leur rapport initial aux trois dirigeants. Par la suite, les groupes de travail présenteront un rapport semestriel. Ce partenariat étant conçu pour être un processus de collaboration continu, de nouveaux éléments seront inscrits au programme de travail par consentement mutuel, au gré des circonstances.

Grâce à ce partenariat, les trois pays veilleront à ce que l'Amérique du Nord demeure l'espace économique le plus dynamique au monde et un milieu de vie sûr pour les Nord-Américains d'aujourd'hui et ceux des générations à venir.

Paix, ordre et bon gouvernement

Dans le cadre de la politique de sécurité nationale, le Canada s'est engagé à renforcer sa capacité d'aider à rétablir la paix, l'ordre et le bon gouvernement dans les États en déroute ou défaillants. Dans son budget de 2005, le gouvernement affecte un montant de 100 millions de dollars sur cinq ans à des initiatives favorisant la paix et la sécurité internationales. Ces fonds additionnels serviront à appuyer le renouvellement du Programme de la sécurité humaine et donneront au Canada une capacité accrue à fournir une assistance en matière de sécurité aux États en déroute ou défaillants, sans compter des ressources pour appuyer la stabilisation et le relèvement au lendemain de conflits.

Le Canada élabore actuellement un programme de renforcement des capacités antiterroristes qui sera dirigé par les Affaires étrangères et qui sera lancé au printemps 2005. Ce programme contribuera à la sécurité des Canadiens ainsi que des habitants des États vulnérables en leur fournissant des programmes de formation, des fonds, de l'équipement et de l'aide technique et juridique pour les aider à prévenir les activités terroristes et à y réagir. De l'aide sera accordée dans les domaines de la sécurité à la frontière; de la sécurité des transports; de la formation des agents d'exécution de la loi, du personnel militaire et du renseignement, et du personnel chargé de la sécurité; de la prévention des incidents nucléaires/radiologiques/biologiques/chimiques et des interventions à cet égard; de la sécurité cybernétique, de la protection des infrastructures essentielles; des initiatives de sécurité touchant la santé dans une perspective antiterroriste; de la rédaction législative et de l'élaboration de politiques juridiques; et des droits de la personne et de la formation antiterroriste.

Pour parer aux nouvelles menaces, le programme des opérations internationales de la GRC a été restructuré et des postes d'opérations internationales ont été ouverts dans divers pays, notamment l'Afrique du Sud, le Brésil, les Émirats arabes unis (Dubaï), la Jordanie et le Maroc.

Dans le cadre du programme des opérations de maintien de la paix de la police civile de la GRC, 148 agents de la paix canadiens ont par ailleurs été déployés dans divers pays, dont l'Afghanistan et la Jordanie, pour appuyer les missions de maintien de la paix du Canada.

Armes de destruction massive

Le Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans la prévention de la prolifération des armes de destruction massive. Il participe notamment au Programme de partenariat mondial, qui vise à empêcher l'acquisition de matières et de connaissances associées aux armes de destruction massive. Il est également partie à des traités internationaux et à des arrangements qui visent à contrôler l'exportation de matières délicates. Le Canada s'est également conformé à la résolution 1540 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, laquelle exige l'adoption de lois et de règlements nationaux efficaces pour empêcher l'acquisition et le transfert d'armes de destruction massive.

Le Canada collabore aussi avec d'autres pays membres du G8 pour faire avancer le plan d'action sur la non-prolifération adopté au Sommet du G8 qui a eu lieu à Sea Island, en juin 2004. Depuis septembre 2004, le Canada préside le conseil de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Au cours de son mandat d'une durée d'un an, le Canada vise surtout à renforcer les sauvegardes nucléaires et à faire émerger un consensus international en réaction aux dangereuses activités nucléaires de l'Iran et de la Corée du Nord. En décembre 2004, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution du Canada visant à mettre sur pied un comité d'experts sur les mesures visant à vérifier la non-prolifération et le désarmement.

Le Canada jouera un rôle de premier plan à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui aura lieu en mai 2005. Le Canada participe en outre activement aux travaux de l'Organisation maritime internationale visant à modifier la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime, dans le but de condamner le transport ou l'utilisation de matières dangereuses à des fins illégales.

Financement du terrorisme

Le Canada continue à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. À cet égard, le Canada a l'intention de se porter candidat à la présidence du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, qui est le principal organisme normatif international dans ce domaine. En outre, le Canada participera activement aux travaux d'autres groupes régionaux comme le Groupe anti-blanchiment de l'Asie-Pacifique et le Groupe d'action financière des Caraïbes. Des fonds de 3 millions de dollars sur cinq ans sont prévus dans le budget de 2005 pour appuyer ces activités.

Dans le cadre de son engagement à protéger la solide réputation du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement des activités terroristes, le gouvernement présentera sous peu un document de consultation proposant des modifications législatives et réglementaires afin de mettre en œuvre les récentes révisions des normes du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux. Le gouvernement s'est engagé à ce que le régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes demeure de calibre international, et à ce que le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada et d'autres organismes gouvernementaux continuent d'opérer avec efficacité et efficience dans cet important secteur.

Mobilisation de la communauté internationale

Le Canada reconnaît l'importance d'élargir le consensus international sur les moyens de parer aux menaces contre la sécurité. À cet égard, le Fonds John Holmes vise à promouvoir le dialogue public sur la politique internationale du Canada, à appuyer les analyses et la recherche fondées sur des données probantes, afin de guider les choix dans le domaine de la politique internationale, et à renforcer les capacités en matière de politique internationale. Depuis 2001, le Fonds a appuyé la tenue de 21 conférences, plusieurs dialogues publics et documents d'orientation sur la sécurité, ainsi que 29 conférences sur la paix et la prévention des conflits.

D'autres initiatives sont en cours actuellement, dont cinq conférences sur le maintien de la paix et un projet d'analyse des politiques et de recherche sur la migration et la sécurité. En outre, il est prévu d'engager des dialogues publics sur un éventail de questions liées à la sécurité et à la défense, notamment les relations bilatérales canado-américaines sur la sécurité, l'eau, l'énergie et l'intégration économique. Le Fonds John Holmes contribue également au développement d'un cours en ligne sur les transitions vers la démocratie.

Dans le cadre d'une initiative distincte pour favoriser le dialogue sur les questions de politique internationale, les Affaires étrangères ont lancé un forum de discussion en ligne sur les politiques à partir de leur site Web sur la politique internationale. Le site a reçu 22 000 visiteurs à la première discussion qui portait sur le renouvellement des institutions multilatérales (la réponse du Ministère a été affichée dans le site). Une discussion virtuelle sur la sécurité a également eu lieu au début de 2005 et une autre discussion a été amorcée sur les relations canado-américaines.

Accroître la sécurité des missions et du personnel à l'étranger

Les dangers auxquels font face les missions canadiennes à l'étranger ont augmenté de manière significative, principalement à cause de l'agitation croissante dans plusieurs régions du globe et des menaces de terrorisme omniprésentes. Plus de 1 700 fonctionnaires canadiens de 15 ministères et organismes fédéraux travaillent dans des missions à l'étranger où le niveau des menaces est très différent de ce qu'il est au Canada.

Le gouvernement s'est engagé à assurer la sécurité des Canadiens au pays comme à l'étranger. Après les événements du 11 septembre 2001, les nouvelles menaces à la sécurité requièrent des mesures de sécurité accrues dans les ambassades et les consulats canadiens à l'étranger. À cet égard, le budget de 2005 prévoit que le gouvernement investira 59 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour satisfaire les besoins de sécurité les plus pressants des missions à l'étranger.